

Novembre 2019

CO GENEALOGIE-

126

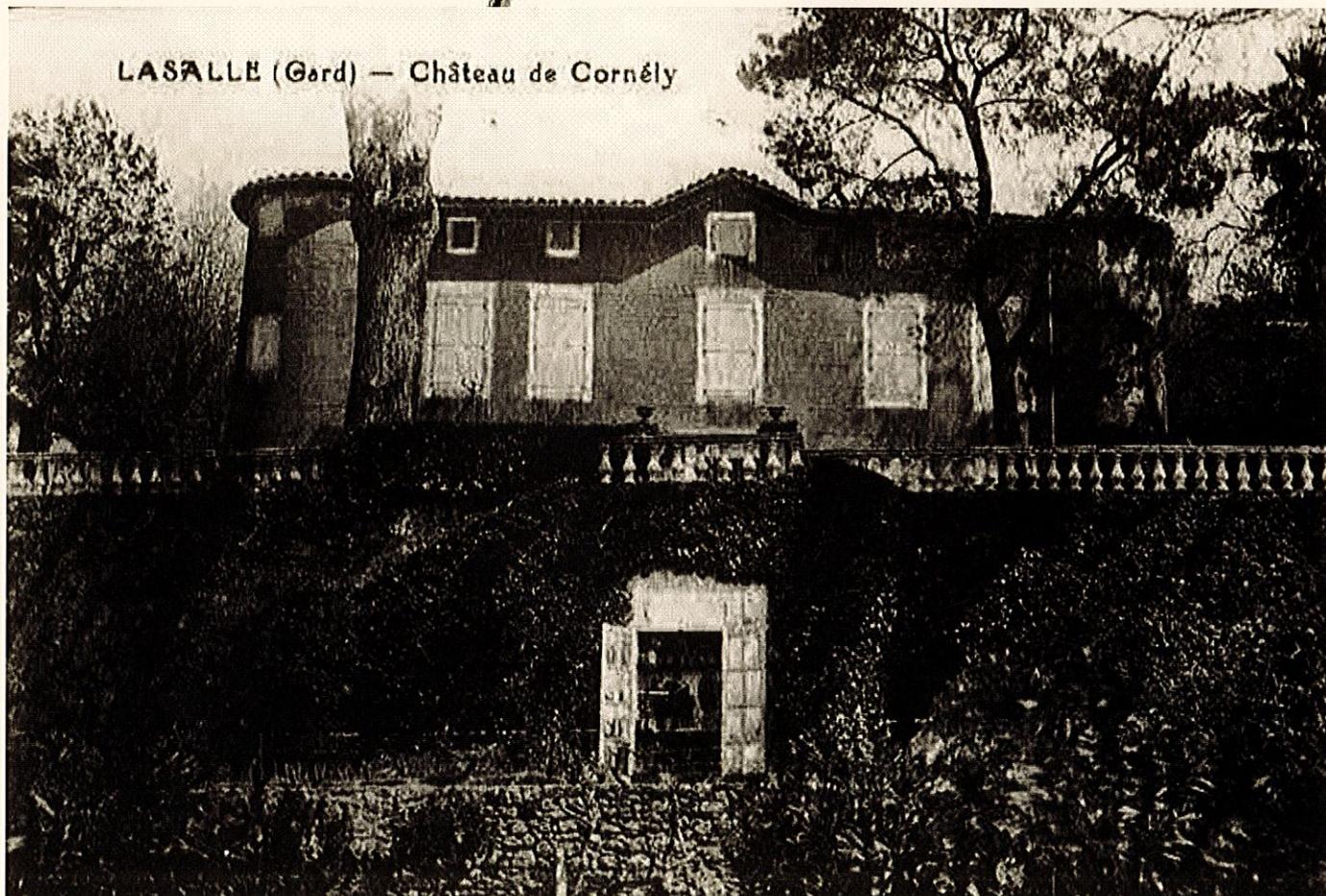
18873



ACGC

# Généalogie en Cévennes

LASALLE (Gard) — Château de Cornély



Bulletin Trimestriel de l'Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes

*Prix du numéro : 5 euros*

CO GENEALOGIE-  
126

Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes  
*Association reconnue d'Intérêt Général*  
 Adresse Internet: <http://site.acgc.free.fr>  
 Adresse mail: [site.acgc@laposte.net](mailto:site.acgc@laposte.net)  
 Siège social : Mairie de Clarensac, 5 place de la mairie  
**30870 Clarensac**

### Conseil d'Administration

Centre de documentation et d'archives  
 Parc National des Cévennes  
 Maison FONT VIVE  
 30450 Genolac  
 04 67 81 19 97

Présidents d'honneur :	Jacques DESCHARD Jean Claude LACROIX	Daniel SALLES
Bureau :		
Président	Alain MONTAGUT	
Vice Président	Philippe REGNIER	
Secrétaire	Simone MEISSONNIER	Local, permanences, gestion des documents
Secrétaire adjointe	Anne-Marie MARTELLUCCI-STRINA	Gestion des documents, Ceven'net
Trésorier	Michel CHARRIERE	Gestion des adhérents
Membres CA	Jacques GEMINARD Robert LILLO Bruno LOMBARD Patrick COMTE Alain DESCOURS Jean-Louis MANIFACIER	Sauvegarde de tous les travaux  Réfèrent Téléarchives Rencontres trimestrielles Coordinateur des relevés Gestion informatique du site
Vérificateur aux comptes :	Carmen GEMINARD	
Chargés de mission	Reine DUGOU Éliette THIRION Guy POMARET	Responsable de rédaction du bulletin Rédaction du bulletin Gestion des questions-réponses

### Conditions d'adhésion à l'Association

L'adhésion peut s'effectuer toute l'année. Avant le 31 octobre, l'adhésion concerne l'année en cours. A partir du 1er novembre, elle concerne l'année suivante.  
 La période de renouvellement s'étend du 1er novembre au 31 janvier suivant.

Cotisation annuelle	20,00 €
Nouvel adhérent * : droit d'entrée en plus de la cotisation annuelle, payable une seule fois	15,00 €
Renouvellement adhésion après le 31 janvier en plus de la cotisation annuelle	5,00 €

\* Toute personne qui n'était pas adhérente l'année précédente

Le paiement peut se faire: par virement ou par Chèque à établir à l'ordre de ACGC  
 à adresser à : **ACGC, Mairie de Clarensac**  
 5 place de la mairie  
 30870 CLARENSAC

Sur notre site, vous trouverez un bulletin d'adhésion ou une fiche de renouvellement à envoyer par la poste avec votre règlement à l'adresse ci-dessus.

Votre carte d'adhérent est désormais accessible sur notre site. Vous pouvez l'imprimer.  
 Elle ne sera plus systématiquement envoyée, les adhérents non informatisés qui désirent la recevoir, devront en faire la demande par courrier.

**Le mot du Président**

Je pensais avoir tout dit sur l'intérêt et le sens que nous attachions au principe du bénévolat. Mais l'évolution des techniques de recherche et le besoin de tout définir, tout expliquer, tout analyser, m'obligent à préciser que le recours aux seules données scientifiques n'est pas la seule et unique réponse aux secrets de familles qui peuvent se faire jour lors la recherche de nos ancêtres. L'évolution des mentalités, la libéralisation des comportements et l'élaboration de nouvelles lois sont autant de réalités récentes à prendre en considération.

*«Les mœurs actuelles ouvrent successivement des brèches dans la forteresse de nos traditions, donc tout ce que la lignée a incarné jusqu'à ce jour, s'effrite peu à peu».* Cette petite phrase de Jean D'ORMESSON résume à elle seule le rôle indispensable de nos associations et de leurs adhérents pour éviter une telle déperdition de notre patrimoine.

Les nouvelles technologies de recherche dans les domaines de la génétique, de la bioéthique et autres apporteront-elles les mêmes réponses appropriées que celles nos chercheurs passionnés et désintéressés, avec leurs connaissances et leur patientes investigations?

Il ne fait aucun doute, à la lumière du petit exemple qui suit, que le bénévolat tel que nous le pratiquons est plus à même, sinon de comprendre, du moins d'expliquer certaines énigmes comme celle que je vous propose ci-dessous:

*« Un homme, prénommé Joseph, âgé de 27 ans, s'est marié à une femme divorcée de 46 ans, mère d'une fille de 25 ans qui s'est éprise du père de Joseph qu'elle a épousé. Donc le père de Joseph devient son gendre puisqu'il a épousé sa belle-fille. Mais dans le même temps, sa belle-fille est devenue sa belle-mère, puisqu'elle est désormais la femme de son père.*

*Or Joseph et sa femme ont donné naissance à un fils. Cet enfant est naturellement le frère de la femme de son père, c'est-à-dire le beau-frère du père de Joseph. Et dans le même temps, il est devenu l'oncle de Joseph puisqu'il est le frère de sa belle-mère. Le fils de Joseph est donc aussi son oncle.*

*Enfin, le père de Joseph et sa femme ont donné le jour à un garçon, qui, de fait, est devenu son frère puisqu'il est le fils de son père, mais aussi son petit-fils puisqu'il est le fils de la fille de sa femme. Joseph se retrouve ainsi être le frère de son petit-fils! Et leur grand-mère commune n'est autre que sa propre femme!!!»*

Je doute que les recherches en matière de pourcentage d'ADN ou de toutes autres données scientifiques puissent éclairer, de façon significative, le chercheur qui se chargerait d'approfondir une telle énigme! Et ce, sans même évoquer les difficultés qui se poseraient alors au généalogiste en charge d'une telle mission!!! Tout cela sans préjuger des études complémentaires nécessaires en matière de droit et de jurisprudence...

Mais je suis certain que les universitaires et autres chercheurs qui se pencheront sur l'aide que peuvent leur apporter les progrès de la génétique et de la médecine légale sauront, avant de jouer les apprentis sorciers, raison garder et s'imprégneront de la pensée de RABELAIS qui fait dire à Pantagruel : «...science sans conscience n'est que ruine de l'âme...».

Alain MONTAGUT

**L'année 2019 arrive à son terme, votre abonnement aussi.**  
 Pour continuer à bénéficier des services de notre Association et à recevoir le bulletin, pensez à **renouveler votre adhésion pour 2020.**  
**Vous avez jusqu'au 15 février 2020 (date de notre prochaine AG) pour nous faire parvenir votre cotisation (20 euros).**  
 (Prendre le modèle sur le site, partie privée, ou le rédiger sur papier libre et le retourner, accompagné du chèque au siège à Clarensac). Merci pour votre soutien.

**Prochaine Réunion**

**Le samedi 15 février 2020**  
**Clarensac**  
 à  
**9 heures 30**

**Sommaire**

Conseil d'administration	2
Conditions d'adhésion à l'Association	2
Cotisation 2020	2
Editorial	3
Prochaine Réunion trimestrielle	3
Date limite de dépôt des Questions et Réponses	3
Comment poser les questions-réponses	4
Questions	4
Réponses	8
Des compléments sur les PARIS par Bruno GIELLY et Reine DUGOU	12
Le Seigneur de St Bonnet et les consuls de Lasalle veulent imposer un changement de lieu pour la mouture du blé textes proposés par Mr et Mme MEISSONNIER,	13
Des esclaves Français victimes de la traite arabo musulmane transmis par Mme MEISSONNIER	14
Aperçu sur la commune de Saint-Jean-de-Crieulon (3ème partie) Par Jacques DESCHARD	15
Les DEPARCIEUX Par Alain MONTAGUT	22
Origines Ardéchoise (Saga) septembre 2019 Transmis par Eliette Thirion	31
Le château des VISSEC Par Mr Jean-Luc BOURRIER, Marquis de VISSEC.	32
Transcription de la paléographie n° 125 Par Reine DUGOU	35
A lire Alain MONTAGUT	35
Paléographie	36

Les questions et réponses doivent parvenir à la rédaction **au plus tard** pour le prochain bulletin (n° 127) **31 Janvier 2020**

Par internet sur le site <http://site.acgc.free.fr> en cas d'indisponibilité du site [site.acgc@laposte.net](mailto:site.acgc@laposte.net)  
 Par courrier : Guy POMARET, 68 enclos Max Jacob, 34130 Mauguio

## Comment poser les QUESTIONS généalogiques

Il est demandé de respecter la mise en forme afin d'éviter une ressaisie pour intégration dans le bulletin. Cela fait perdre énormément de temps, précieux pour effectuer d'autres tâches plus importantes pour notre association. C'est une source d'erreurs non négligeables.

Il suffit de suivre les indications dans les bulles d'aide à la saisie sur le site ou de se référer à celles qui se trouvent dans le bulletin. N'oubliez pas de donner les dates de naissance et mariage des enfants, pour mieux identifier les couples concernés

Il serait souhaitable que les adhérents ayant trouvé la réponse à leur question la communiquent dans le bulletin. Cela aidera d'autres adhérents, fera vivre le bulletin et l'association : lieu d'échange et d'entraide.

## QUESTIONS

**126/1 - COULET x FELGEIROLLES** env. Alès ca 1800, rech date et lieu x Jacques COULET (ca 1785 St Privat des Vieux - 1856 Rousson) avec Marie FELGEIROLLES (ca 1783 Chasseradès - 1847 Rousson) d'où Jacques Baptiste (1819 Rousson - 1890 St Julien de Valgalgues). Jacques GERVAIS

**126/2 - LAVAL x PELADAN** SMB ca 1680, rech x cm et asc de Etienne LAVAL x Jeanne PELADAN de Pomeirols St Martin de Boubaux, dont au moins, Jean, Hannibal x Jeanne SALES, Jacques, Antoine x Marie THEROND Christine LAFONT-VALERY

**126/3 - BRUN x MERCIER** env. Aujac 1685, rech cm de Guillaume BRUN fs de Jean et Marguerite SALLES originaire de Bonnevaux x Isabeau MERCIER fa de Jean et Suzanne CHABALIER vers 1685, ils se marient à Aujac le 27 février 1685. Séléna COMTE

**126/4 - MARTIN x RAUZIER** St Germain de Calberte ca 1655, rech x, cm, T et ts rens sur Jean MARTIN x Toinette RAUZIER (fa d'Antoine du Mazelet) de Nogaret SGC dont au moins Jean x Isabeau MAYAFFRE Christine LAFONT-VALERY

**126/5 - SAUNIER x PELLET** St Martin de Boubaux ca 1610, rech x cm asc de Messire Jehan SAUNIER bailli de justice x Anne PELLET (asc connue) de SMB dont au moins Anne x Pierre FABRE et Marguerite x Jean LABRIC Christine LAFONT-VALERY

**126/6 - RAMPON x DELAPIERRE** St Julien d'Arpaon ca 1640, rech asc, x, cm et ts rens sur Pierre RAMPON x Suzanne DELAPIERRE de Mijavol SJA dont au moins, Marguerite, Marie, Anne x Jacques AGULHON et Jeanne Christine LAFONT-VALERY

**126/7 - CABANEMAGRE x LAPORTE** SEVF ca 1736, rech x cm asc, t de Léonard CABANEMAGRE x Magdeleine LAPORTE fa de Marc Antoine et Catherine DUCROS de Cabanemagre SEVF Christine LAFONT-VALERY

**126/8 - ALCAIS x AURIOL** SGC 1689, rech asc d'Antoine ALCAIS x Jeanne AURIOL (asc connue) le 17/12/1689 à SGC (pas de mention d'asc) du Mazelet SGC dont au moins Jeanne x Antoine PELAT, Judith, Jean, Antoine, Anne, autre Antoine, Pierre, Suzanne x Denis VIELZEUF et Marie x Jacques DELEUZE Christine LAFONT-VALERY

**126/9 - SABATIER x BARRY** St. Jean de Val. ca 1650, rech. x,cm et asc. de Daniel SABATIER x Claude BARRY, vers 1650,elle, native de la Vabre, St Sauveur de Cruzieres et hab. Meilhaen, St Jean de Val. en 1675 Simone BERQUET

**126/10 - BARRY x COSTE** env. St Jean de Val. ca 1665, rech. x,cm et asc. de Denis BARRY x Marguerite COSTE, vers 1665, autour de St Jean de Val. Simone BERQUET

**126/11 - MAUREL x CHANTAGREL** env. SMB ca 1730, rech. x, cm et asc de Jean MAUREL x Marie CHANTAGREL, vers 1730, autour de SMB, dont Marie x Jacques BONNAL Stephane POUJOL

**126/12 - DUMAS x COMBES** env. Mialet ca 1735, rech. x, cm et asc. de David DUMAS x Elisabeth COMBES, vers 1735, autour de Mialet, dont Elisabeth x Etienne BAUDOUIN. Stephane POUJOL

**126/13 - BASTIDE x CANONGE LAVIGNE** env. SEVF ca 1760, rech. x, cm et asc. de Etienne BASTIDE x Marie CANONGE LAVIGNE, vers 1760, autour de SEVF, dont Pierre x Jeanne CASTANET Stephane POUJOL

**126/14 - GAUSSEN x BALME** env. SEVF ca 1750, rech. x, cm et asc de Jean GAUSSEN x Anne BALME, vers 1750, autour de SEVF, dont Jean Pierre x Marie FABRE Stephane POUJOL

**126/15 - BONDURAND x ROBERT** env Bagnols sur Cèze ca 1873, rech x de Eugene Baptiste BONDURAND o Laudun, + 7/4/4894 Bagnols, avec Rose ROBERT d'où : Eugénie née 18/10/1874 Bagnols et Marius o 03/02/1879 Bagnols. Serge BONDURAND

**126/16 - DELEUZE x TEISSIER** Env. St Jean de Val. ca 1610, rech. cm,x et asc d'Etienne DELEUZE et Marie TEISSIER, vers 1610, autour de St Jean De Val. dont Jeanne (x Jean RIBOT) et Simon (x Jeanne BARRY), Etienne xx Marguerite MONTAGNAC Simone BERQUET

**126/17 - GUIRAUD x DUPORT** environs Rivières de Theyrargues 30 ca 1740, rech x cm et asc. Gilete / Marie DUPORT environs Rivières de Th d'où Magdelaine GUIRAUD ° 1746-08-26 Eliane CROUZET

**126/18 - DUGAS x TEYSSIER** env. Peyremale ca 1680, rech. x, cm et asc. de Pierre DUGAS x Helix TEYSSIER ca 1680 aux environs de Peyremale dont Jacques DUGAS x Louise REDARES 04/10/1718 à Peyremale Jean Serge FERLUT

**126/19 - PELLET x BOURIT** env. SEVF ca 1770, rech. x, cm et asc. de Antoine PELLET x Jeanne BOURIT, vers 1770, autour de SEVF, dont Jeanne Marie x Jean Pierre BOSQUIER, Suzanne x André GASCUEL et Madeleine Judith x François LEBRE  
Stephane POUJOL

**126/20 - COMBES x BILANGES** vers SAL ca 1740, rech. x, cm et asc. de Jacques COMBES x Anne BILANGES, vers 1740, autour de St André de Lancize, dont Isaac x Louis GREVOUL et Louise x Jean CHANTAGREIL  
Stephane POUJOL

**126/21 - POLGE x BONDURAND** env. Sénéchas ca 1680, rech. x, cm et asc. de Jean POLGE x Marie BONDURAND ca 1680 des Fontanilles Sénéchas ou environ dont Claude POLGE x 04/02/1717 à Peyremale à Jeanne CHASTANIER de Bordezac  
Jean Serge FERLUT

**126/22 - LAURIOL x HUGUET** St Christol les Alès 1765, rech cm ou x de Pierre LAURIOL dcd avt 1805 hbt Valz /St Christol les Alès avec Catherine HUGUET ca 1765  
Nicole DESBRUN

**126/23 - DELFIEU x PELLET** Mialet ou env 1700/1710, rech cm , x de Pierre DELFIEU de Mialet ou env avec Françoise PELLET de Mialet ,d'ou Françoise DELFIEU x avec Pierre PONGY en 1737 à St Paul la Coste  
Nicole DESBRUN

**126/24 - SILHOL x CLAUZELLE** St J .Maruéjols ca 1645 ca1680, rech cm ou x de Pierre SILHOL x Gabrielle CLAUZELLE . Je dispose de l'acte de mariage de Pierre SILHOL et de Magdelaine BÈGUE union le 16 juin 1700 à Nîmes.(AD du Gard microfilm 321 année 1696/1701) sur lequel sont précisés le noms des parents a savoir: Pierre SILHOL et Gabrielle CLAUZELLE de St Jean de Maruéjols diocèse d'Uzes. J'ai consulté le relevé des contrats de mariage de 1630 /1796 d'Yvette Aures sans résultat...existe t il un registre BMS pour la ville de St Jean de Maruéjols ?? Je suis bloqué sur le 16 Juin 1700....je cherche l'acte de mariage de SILHOL Pierre et de Clauzelle Gabrielle ou tout autre acte qui me permettrait de poursuivre ma recherche  
Henri SIOL

**126/25 - SALVY x SAUNIER** Nîmes 1773, rech ascendance couple Antoine SALVY (tondeur de draps) et Suzanne SAUNIER vers 1773 région de Nîmes  
Guillaume et Mauricette GRAS

**126/26 - ROCHEBLAVE x PATAU** env Le Pompidou /1793, rech °, x et asc de Louis ROCHEBLAVE et de Marie PATAU :Louis ROCHEBLAVE (° vers 1742, + Le Pompidou le 9/2/1839) x Marie PATAU (° vers 1766, + Le Pompidou le 27/7/1836) dont Marianne (°1793,+1820, x

14/10/1816 Le Pompidou à Auguste TINEL), Louis (° 1796,+ 1887, x 21/4/1829 Le Pompidou à Adélaïde LA-PIERRE et x le 10/3/1842 Le Pompidou à Philippine CHANSON ) et Jean Pierre (°1799,+1873, x le 30/4/1829 Le Pompidou à Jeanne CHANSON  
André CHANSON

**126/27 - DELEUZE** St Germain de Calberte ca 1600, rech. tous rens. sur Jehan DELEUZE de Flandre Soubeyra-ne à SGC, petit fils et héritier de Dominique DELEUZE de Flandre.  
Henri MAGNIN

**126/28 - ROUVIERE x CONSTANTIN** les Chazes, La Sallé Prunet ca 1750, rech cm, asc, de Jean ROUVIERE,+1794 à 72 ans, x Marie CONSTANTIN, dont au moins Jean, Jeanne et François. Elle fa de Estienne et Marguerite LAURIOL.  
Eliette THIRION

**126/29 - AVON x ?** Remoulins 1914, rech. x et + de Georges Théodore Jean AVON, o le 31/03/1914 à Remoulins, fs de Marius Lucien AVON et Louise Cécile Joséphine BLANC. Note : le registre des naissances 1914 n'est pas aux Archives du Gard.  
Dominique DURANTE

**126/30 - BONDURAND x MOURY** env Ribautes les Tavernes ca 1876, rech x de Jean Baptiste BONDURAND et Césarine Astasie MOURY (MAURY ?) ca 1876 vers Ribautes. d'où : Ferdinand Jean Baptiste BONDURAND o 30/07/1877 Ribautes et Emile BONDURAND o 03/05/1882 Ribautes.  
Serge BONDURAND

**126/31 - DUBOST x LARGUIER** le Pont de Montvert et env avant 1780, rech x cm et asc de Jean Pierre DUBOST et Christine LARGUIER au Pont de Montvert vers 1780 d'où Jean Pierre Alexis né vers 1779, Joseph né vers 1781 Reine DUIGOU

**126/32 - BARRY x GILLY** env. St Jean de Val. ca 1610, rech. x, cm et asc. de Pierre BARRY x Anne GILLY, vers 1610, autour de St Jean de Val., dont Jacques (x Simone TRIAL) et Jeanne (x Simon DELEUZE  
Simone BERQUET

**126/33 - SUGIER x FABRE** env. Robiac ca 1650, rech x, cm et asc. d'Abraham SUGIER x Claude FABRE, ,autour de Robiac, dont Anne x Abraham MALLET; Abraham SUGIER xx Jeanne LAVAL  
Simone BERQUET

**126/34 - PIZOT x BERTRAND** ca 1850, rech. asc Henri PIZOT (o ca 1850) marié a Emilie BERTRAND à Alès, père de Henria Marie Philomène PIZOT née à Saint André de Majencoules  
Pierre ROUVIERE

**126/35 - PIZOT** Saint André de Majencoules 1873, rech. toute information sur Henria Marie Philomène PIZOT , née le 09 Avril 1873 à Saint André de Majencoules, fille de Henri PIZOT et Emilie Bertrand  
Pierre ROUVIERE

**126/36 - VEDEL x FESQUET** Alès ou Milhaud, Gard ca

1865, rech. x et asc François VEDEL x Louise Victoire Emilie FESQUET, dont Eliacin François VEDEL, né 08 Aout 1870 à Milhaud, Gard Note: Eliacin François VEDEL et Henria PIZOT ont émigré aux USA vers 1905. Demande d'information pour un cousin génétique de l'Alabama (via 23andme) qui a 3 grand-parents gardois.  
Pierre ROUVIERE

**126/37 - POLGE** Anduze 1928, rech. asc. de Robert Jean POLGE, o 11 Mars 1928 à Anduze  
Pierre ROUVIERE

**126/38 - TAURELLE x PERRET** rég. Uzès ca 1806, rech date et lieu x François ou Etienne TAURELLE (1775-1857 St Quentin la Poterie) avec Marie Magdeleine PERRET (ca 1778 ?-1856 St Quentin) d'où Jean, François TAURELLE (1806-1874), Catherine TAURELLE (° 1809), François, Joseph TAURELLE (1811-1889), Marie Thérèse TAURELLE (1816-1897) tous 4 St Quentin la Poterie.  
Jacques GERVAIS

**126/39 - TAURELLE x VOLPELLIERE** - rég Nîmes 1935/, rech date et lieu + de Rosalie, Delphine, Evelina VOLPELLIERE (°1866 St Martin de Valgagues) veuve de Denis, Crépin, Joseph TAURELLE (1859 St Quentin la Poterie - 1935 Redessan) (x 1900 St Martin de Valgagues) d'où Marie Louise (°1901 St Quentin), Marie Jeanne (1904 St Quentin - 1998 Bellegarde).  
Jacques GERVAIS

**126/40 - DUGAS x GIBERT** Robiac, Rochessadoule ca 1610, rech. x, cm et asc. de Pierre DUGAS x Jeanne GIBERT vers 1610 à Robiac Rochessadoule dont Madelaine x Antoine DOMERGUE cm 21/12/1634 Me Duvillard  
Jean Serge FERLUT

**126/41 - DUGAS x PONTET** Robiac, Rochessadoule 1685, rech asc de Marguerite PONTET x Antoine DUGAS cm 23/04/1685 Me Jacques NOUVEL, dont Jean DUGAS x Marguerite DARDALHON 20/10/1718 Peyremale. asc DUGAS connue  
Jean Serge FERLUT

**126/42 - BARGETON x ANDRE** env. Cubières ca 1711, rech. cm et asc. Antoine BARGETON Marie ANDRE fa Raymond. x 04/08/1711 Cubières.  
Marie-Geneviève TRAIN

**126/43 - DURAND x FERRAND** env. MALBOSC 1667, rech. x, cm et asc. de Claude DURAND x Ysabeau FERRAND en 1667 à Malbosc ou aux environs dont Jean DURAND x Marguerite ROUSSEL 18/02/1738 à Aujac 30  
Jean Serge FERLUT

**126/44 - EVESQUE x NADAL** env. Malbosc ca 1740, rech. x, cm et asc. de Pierre EVESQUE x Marie NADAL ca 1740 à Malbosc ou dans les environs dont Marie Anne EVESQUE x Jean DURAND 02/03/1767 à Malbosc  
Jean Serge FERLUT

**126/45 - CLAUZELLE** Gard/ Ardèche Ça 1645, rech ° et toute info sur Gabrielle CLAUZELLE .A vécu a St Jean de Maruéjols.  
Henri SIOL

**126/46 - RAMPON x MEYNADIER** Florac, les Bondons

et env ca 1525, rech cm de Privat RAMPON de la Granville de Prunet Montvaillant et Catherine MEYNADIER d'où Françoise RAMPON x Jean GARDES de Colobrières des Bondons par cm du 12-5-1555, Me Parlier 3e9469 fo 53  
Reine DUIGOU

**126/47 - ALMERAS x ROBERT** Allenc 1644, rech photo numérique cm de Jean ALMERAS x Jeanne ROBERT en 1644 ref 3E5777 notaire Jean Vilar Châteauneuf de Randon folio 4 photo 72 (à vérifier) ou asc.  
Sabine CUEVAS

**126/48 - ANDRE x ANDRE** rég. Cubières ca 1680, rech. x, cm et asc. Raymond ANDRE x Jeanne ANDRE. rég Cubières  
Marie-Geneviève TRAIN

**126/49 - BAILLE x GOUNY** rég. Grandrieu ca 1675, rech. cm et asc. Jean BAILLE x Hélix GOUNY, x 28/05/1675 Grandrieu.  
Marie-Geneviève TRAIN

**126/50 - BAILLE x TERISSE** rég. La Panouse ca 1670, rech. x, cm et asc. Vidal BAILLE x Catherine TERISSE.  
Marie-Geneviève TRAIN

**126/51 - CHAPON x ROUMEJON** rég. St Julien des Points ca 1660, rech. x, cm et asc. Jean CHAPON x Marguerite ROUMEJON.  
Marie-Geneviève TRAIN

**126/52 - FERRIER x LANTEYRES** rég. Collet de Dèze ca 1670, rech. x, cm et asc. Simon FERRIER x Isabeau LANTEYRES.  
Marie-Geneviève TRAIN

**126/53 - TEISSONNIERE x FORTIS** rég. St Marcel de Font. /1755, rech. x, cm et asc de Louis TEISSONNIERE et Marie FORTIS /1755 d'où Louis °1755 à L'Estréchure. Protestants.  
Josiane GRAVERON

**126/54 - VERDIER x FERRIER(E)** St Marcel de Fontf. /1757, rech. x, cm et asc de Antoine VERDIER et Marie FERRIER(E) Rég. St Marcel de Fontf. /1757 d'où Henri x 1776 Marie MÉJANE à L'Estréchure. Protestants.  
Josiane GRAVERON

**126/55 - PIALON x FELGEIROLLES** rég. St Christol les Alès /1757, rech. x, cm et asc. de Jean PIALON ou PUECHLONG x Marguerite FELGEIROLLES /1757 d'où Antoine ° ca 1757 x 1785 Alès à Marie CANONGE. Protestants.  
Josiane GRAVERON

**126/56 - CANONGE x JOURDAN** rég. Collet de D, Lamelouze /1753, rech. x, cm et asc. de Jean CANONGE x Anne JOURDAN av 1753 ..d'où Marie x 1785 Alès à Antoine PIALON.  
Josiane GRAVERON

**126/57 - FAGES x LAFON** rég. St Michel de Dèze ca 1750, rech. x, cm et asc. de Etienne FAGE(S) x Jeanne LAFON rég. St Michel de Dèze, Lamelouze... d'où Suzanne ca 1753 à Lamelouze x 1778 St Michel de Dèze à Louis DELFIEU.

Josiane GRAVERON

**126/58 - BARRE x BERBIGNIER** inconnu /1757, rech. x, cm et asc. de Pierre BARRE x Catherine BERBIGNIER catholiques d'où Alexis °1757 Alès x 1779 Alès à Marie BAISSAC. Je n'ai trouvé aucune information concernant l'origine des 2 époux, ni leur décès.  
Josiane GRAVERON

**126/59 - BONIJOL, PANTEL, ARNAIL** Vialas 1640-1813, Pour reconstituer l'historique d'une construction, je recherche tous actes de transmission par vente, cession, héritage, etc. de pièces de terre de Jacques PANTEL de Souteyranes et Antoine ARNAIL du Mazel propriétaires en 1640 ou leurs descendants, vers François BONIJOL de Figeyrolles, propriétaire en 1813, ou ses ascendants.  
Henri MAGNIN

**126/60 - DURANC de VALGRAND** Sauve ca 1800, rech infos sur Louis Marie DURANC de VALGRAND .Fut Maire de Sauve de 1818 à 1825 Je pense qu'il était le fils d'Henry et Suzanne SEGURET mariés le 3/5/1779 à Sauve  
Jean Marie BOISSON

**126/61 - TOUREILLE x JOLIER** Hures ca1657, rech cm asc ou rens sur Jean TOUREILLE x Isabeau JOLIER ca 1657 du Villaret Hures dont Louis x Phelise COMMANDRE le 28/12 1687 Not Aures  
Danielle SPINELLO

**126/62 - RUAS x DIDES** Hures ca 1658, rech cm asc ou rens sur Pierre RUAS x Catherine DIDES ca 1658 de Sanbert Hures dont Antoine x Jeanne GRAS le22/2/1688 Not Aures  
Danielle SPINELLO

**126/63 - ANTERIEU x VERNET** Florac ca 1692, rech cm asc ou rens sur Pierre ANTERIEU x Jeanne VERNET ca 1692 du Pradal Florac  
Danielle SPINELLO

**126/64 - BOUTIN x MARTIN** Pont de Montvert ca 1654, rech cm asc ou rens sur Jean BOUTIN x Suzanne MARTIN ca 1654 du Chambon Pont de Montvert dont Jean x Marguerite PUECHEIRAL le 25/6/1684 Not Folcher  
Danielle SPINELLO

**126/65 - LAURIOL x AUSSET** SMDL ca 1665, rech cm asc ou rens sur Pierre LAURIOL x Claude AUSSET ca 1665 du Plan SMDL  
Danielle SPINELLO

**126/66 - RIBARD x NICOLAS** La Cadière 1920, rech ascendance de Marie-Louise Julia RIBARD qui a épousé le 29/5/1920 à La Cadière (30) Emile Eugène NICOLAS de Sauve  
Jean Marie BOISSON

**126/67 - CONDUZORGUES x BRUNET** env Quissac / Sommières ca 1740, rech x et asc de Jacques Daniel CONDUZORGUES (LAIROLLE) et Marie BRUNET vers 1740 autour de Quissac/Sommières  
Jean Marie BOISSON

**126/68 - CONDUZORGUES x VERDIER** env Quissac Sommières ca 1790, rech x et asc de Jacques Daniel

CONDUZORGUES (LAIROLLE) x Marguerite VERDIER vers 1790 autour de Quissac/Sommières  
Jean Marie BOISSON

**126/69 - THIBON x DUPOUX** Saint Jean de Maruéjols 1773, rech date du contrat de mariage et ascendance de Jacques THIBON et Gabrielle DUPOUX vers 1772 et 1773 à Saint Jean de Maruéjols (relevés de Yvette Aurès vue 22/30, 2E16-330), d'où Jacques, autre Jacques, Cécile, Jean, Joseph.  
Jacques GERVAIS

**126/70 - BERMOND x ROQUE** env Vergèze ca 1600, rech cm, test, et tout autre renseignement concernant le couple André BERMOND et Anne ROQUE union vers 1600 environ de Vergèze d'où : - Antonie x avec Jacques ETIENNE de Vergèze - Jean x Catherine HERMET à Aigues Vives - Maurice qui semble être l'héritier de ses parents  
Jacques GEMINARD

**126/71 - ETIENNE x BERMOND** env. Vergèze ca 1655, rech cm, x, et tout autre renseignement concernant le couple Jacques ETIENNE il teste en 1672 et +1681 à Vergèze et Antonie BERMOND + < 1672(ascendance connue) de Vergèze d'où : - Pierre (héritier de son père) x1 avec Anne VALETTE x2 en 1682 avec Louise CODOGNAN -Anne x Jean PONS  
Jacques GEMINARD

**126/72 - BENOIT x BERMOND** env. Codognan ca 1640, rech x, cm, test et autre renseignement concernant le couple Jean ou Louis BENOIT +1673 et Catherine BERMOND +<1698 union vers 1640 autour de Codognan d'où : - Louis x Marguerite JEAN - Marguerite x1 en 1664 avec Jacques ROMAN x2 avec Jean LOUBIER  
Jacques GEMINARD

**126/73 - BERMOND x PIGNAN** env. Vergèze ca 1600, rech cm, test et autre renseignement concernant le couple Durand BERMOND +<1624 à Vergèze et Jehanne PIGNAN ° à Vauvert+ >1626 d'où : - Isabeau x en 1624 avec Laurent BOISSIER - Maurin ou Maurice x en 1626 avec Jehanne GARNIER  
Jacques GEMINARD

**126/74 - GRANIER x BERMOND** env.Mus ca 1642, rech x, cm, test et autre renseignement concernant le couple Pierre GARNIER ou GRANIER +<1663 et Madeleine BERMOND union ca 1642 à Mus, Madeleine BERMOND a été x1 à COLLARD,(pas de prénom cité) d'où : - Pierre x en 1663 avec Louise DUGUA ou DUGARDE  
Jacques GEMINARD

**126/75 - ITIER x GUIRAUD** env. Nages et Solorgues ca 1592, rech cm d'Ellye ITIER + <1625 et Anthonie GUIRAUD + >1625 union vers 1592 autour de Sollorgues d'où : -Jacques x en 1625 avec Blanche ROUX -Daniel +>1625 -non citée x Pierre DANIEL -Pierre +1622 x en 1614 avec Suzanne MARTIN <1623 -Anne +>1642  
Jacques GEMINARD

**126/77 - FESQUET** Générargues ca 1792, rech. o et asc. de Françoise FESQUET à Générargues ca 1792, mère de Joseph Casimir FESQUET (enfant naturel), o à Alès en Janvier 1814

Pierre ROUVIERE

**126/78 - COUDOUGNAN x VIGNE** Congenies, Calvisson et environs - / 1721, rech x et cm de Pierre COUDOUGNAN et de Suzanne, VIGNE < 1721 Congenies, Calvisson et environs d'où Suzanne x Jean VALZ 1745 Congenies

Claude HEROUARD

**126/79 - COUSTAN x MALBOIS** St Gilles et environs - / 1690, rech x et cm de Louis COUSTAN et de Jeanne MALBOIS, < 1690 St Gilles et environs d'où Louise x Abel SOULIER 1711 St Gilles

Claude HEROUARD

**126/80 - DEFERRE x BONHOMME** Mus et environs ca 1660, rech cm de Jacques DEFERRE et de Jeanne BONHOMME vers 1660 Mus et environs ( x 1660 ) d'où Jacques x Madeleine COSTE 1702 Gallargues

Claude HEROUARD

**126/81 - DOMERGUE x DUCROS** Congenies, Calvisson et environs - / 1680, rech x et cm de Barthélémi DOMERGUE et de Marguerite DUCROS < 1680 Congenies, Calvisson et environs d'où Jacques x Jeanne MERCIER 1708 Congenies

Claude HEROUARD

**126/82 - FLOUTIER x BONNIER** St Genies, Savignargues et environs - / 1677, rech x et cm d'Antoine FLOUTIER et de Marguerite BONNIER < 1677 St Genies, Savignargues et environs d'où Anne x Isaac PRIVAT 1701 Aubais

Claude HEROUARD

**126/83 - FLOUTIER x LAMOUREUX** Calvisson et environs - / 1682, rech x et cm de Jacques FLOUTIER et de Marguerite LAMOUREUX < 1682 Calvisson et environs d'où Pierre x Suzanne VEDEL 1707 Aubais

Claude HEROUARD

**126/84 - RAYDON x BASTIDE** St P.de Vallongue 1700-1710, rech asc du couple Jacques RAYDON et Jeanne BASTIDE de Malleblachière près de Solages x vers 1695 d'où Marie x le 12-11-1733 Jean LARGUIER à St Etienne de L. (NDLR ou SHL ?)(M° Pin 3E4455)

Yves MARTIN-ROSSET

**126/85 - GARDES x LARGUIER** St Julien d'Arpaon, Florac et env / 1650, rech cm et asc de Jacques GARDES, fils de feu autre Jacques et Gabrielle LARGUIER de la GrandVile . Il teste le 4/12/1654 Me Bornie 3e10193, pour David, Jacques, Pierre et Jean GARDES ses fils, Hester sa fille, sa femme HU

Reine DUIGOU

**126/86 - LARGUIER x BANCILLON** Cassagnas, Florac et env ca 1550, rech cm et asc Pierre LARGUIER , plus vieux, chapelier des Crozes hauts de Cassagnas et Jeanne BANCILLON . Il fait une donation à sa fille Marguerite x Jean ROUVIERE fils de Jean du Salt SEVF le 17/ 4/1566 Me Leroux 3e 1848  
Reine DUIGOU

**126/87 - LARGUIER x RELHAN** St André de Lancize, Florac, SPV ca 1600, rech cm et asc d'Ysac LARGUIER et Jacqueline RELHANE de Vieljouves St André de Lancize, d'où au moins Gilles + avant le 12/4/1660, Me Mazoyer (3-E-3607) et Pierre  
Reine DUIGOU

**126/88 - LARGUIER x PRIVAT** St André de Lancize-SPV- et env ca 1665 , rech cm de Pierre LARGUIER, (fils d'Ysac et Jacqueline RELHANE) et asc de Françoise PRIVAT de Vieljouves , d'où Jacques 15 ans en 1687 G 1000, Simon,12,et autres  
Reine DUIGOU

**126/89 - FILHOL x GAUJAC** St Privat de Vallongue et env ca 1625, rech cm et asc d'Antoine FILHOL et Marguerite de GAUJAC de SPV d'où Suzanne x Claude ROQUE le 7/6/1555 Me Gaujac  
Cécile CLEMENT

**126/90 - GAUJAC x NOUVEL** St André de Lancize et env ca 1590, rech cm et asc de Jacques de GAUJAC et Anne NOUVEL du Brunaldès de SAL d'où Marguerite de GAUJAC x Antoine FILHOL  
Cécile CLEMENT

**126/91 - MICHEL x PERIER** St Privat de Vallongue et env ca 1650, rech cm et asc d'Antoine MICHEL et Jeanne PERIER, d'où Jeanne MICHEL x Olivier ROQUE  
Cécile CLEMENT

**126/92 - PERIER x HOURS** St Privat de Vallongue et env ca 1620, rech cm, asc, test de Claude PERIER et Jeanne HOURS, d'où Jeanne x Antoine MICHEL  
Cécile CLEMENT

**126/93 - MALET x MARTIN** St Fréal de Ventalon et env ca 1670, rech cm, asc, test de Simon MALET et Anne MARTIN, d'où Pierre MALET x Suzanne ROQUE  
Cécile CLEMENT

**126/94 - MALET x ROQUE** St Privat de Vallongue et env ca 1720, rech cm, test de Pierre MALET et Suzanne ROQUE d'où Suzanne MALET x 20/5/1748 Me Pelet Claude DUSSAUT du Bluech de SPV  
Cécile CLEMENT

## REPONSES

**52/160 - PELLET x PLAN** cm 18/07/1705 Antoine PELLET fs Annibal et Catherine ROUYEYRAN avec Madeleine PLAN fa feu Antoine et Suzanne DURAND. Notaire Louis Mathieu; Collet de Dèze.

Marie-Geneviève TRAIN

**76/99 - LAFUITTE x LEGAL** cm 19/10/1713, Antoine LAFUITTE fs naturel feu autre et Anne LEGAL avec Louise PIC

fa feux Jean et Jeanne TEISSIER. Notaire Louis Mathieu; Collet de Dèze.

Marie-Geneviève TRAIN

**89/73 - REBOUL x MOURGUES** Voir notaire Pierre PELISSIER de Clarensac - AD 30 -2 E 24 01- le 6/10/1630 - Michel REBOUL fils de +Jean et Marie DUFOUR du lieu de Vergèze et Suzanne MOURGUE fille à + Pierre et + Claude JANNE de Vergèze.

Jacques GEMINARD

**123/77 - PRADEL x DUCROS** cm 1er juin 1665 (notaire Jacques GUIRAUDET Alès) de Robert DUCLOS fs de Antoine et de Françoise de ROCHEBLAVE de Nelhien de St Jean de Valeriscle , et Marie PRADELLE d'Alès (nom des parents non relevé)

Bruno GIELLY

**123/91 - de RAIMOND x AULHON** cm du 28 novembre 1619(notaire GUIRAN ,Nîmes, 2E 378, d'après relevés DU GUERNY) de Jacques de RAYMOND ,Sgr de St Etienne,fs de Jean et Anne de CUBELLIS, et Marguerite DAGULHON, fa de André , Conseiller au présidial de Nîmes et Marie de RYOMIS

Bruno GIELLY

**124/76 - CHABERT x BONNET** cm du 5/08/1768 (Nre Hilaire DAUDE ,Genolhac ,2E 28 177 et Joseph ANDRÉ Génolhac 2E 28 161)de Jean CHABERT Notaire du Collet de Brin de Concoules , fs de Jean Pierre bourgeois et de Marie Catherine DAUDÉ et Rose BONNET ,fa de Simon bourgeois et de Anne BARDOT , de Villefort

Bruno GIELLY

**125/11 - DOMBRE x FOUCARD** cm le 5 novembre 1691, Guillaume BRUGUIÈRE notaire, ref. 2 E 33 108 entre Guillaume DHOMBRES fs Michel et Magdelaine CABOT et Bonne FOUCARD fille de Antoine et Louise BEZ, dont Pierre x Françoise SAVY et Elisabeth DURANT, et dont Guillaume x Anthoinie GIBERT et Marguerite BONNIER , et dont Antoine x Marianne BOYER , et dont Magdelaine x Pierre AUDEMAR , et dont Isabeau x Jean RAMBIS

Jacques GOUT

**125/50 - SILHOL x CLAUZELLE** J'ai envoyé hier une demande plus précise concernant Pierre SILHOL et Gabrielle CLAUZELLE. Je suis vraiment bloqué sur ce couple. Je sais par l'acte de mariage de Pierre SILHOL et Magdeleine BEGUE qu'ils sont bien de St Jean de Maruejols (diocèse d'Uzès) . J'avais eu au téléphone un généalogiste habitant Nîmes qui m'avait dit que Pierre SILHOL était le fils de Arnaud SILHOL qui apparaît chez Y. Chassin du Guerny en 1635 sur une reconnaissance féodale en date de 1674.Je n'ai plus le nom de ce généalogiste....sans acte véritable il m'est impossible de le prendre comme tel.

Henri SIOL

**125/54 - PASCAL x BARRES** Bondurant 2e23-479 p 8 voir

2 e23-480

Testament d' Antoine PASCAL peigneur de laine et Jeanne BARRES de la Roche le 30/10/1727, fils d'Antoine natif de Curières de Cassagnas et Jeanne BARRES, native de Grizac, habitant à la Roche de St André de Lancize, lui en bonne santé, elle est malade. Donnent à Pierre CORRIGER, fils de Jacques son cousin germain, 20 livres, 50 livres à Antoine PLANTIER son filheul de Curières , à Antoine RIBOT , son autre filleul restant à la Pigière. Ils se désignent mutuellement héritiers universels, lui ce qui restera à sa famille, à la Roche, maison des mariés Témoins Jean Antoine COUDERC et Jean BASTIDE de Vieljouves, Pierre, Jacques et Antoine RAMPON, Pierre PIERREDON, Jean METGE fils d'autre de la Roche, Jacques CHABROL de Grizac, habitant à la Roche. Ils ont eu Jeanne PASCAL x Jean JOUANEN Pr Mejanelle 28/03/1752 Reine DUIGOU

**125/67 - CHAMBOREDON x HOURS** Voir sur Brozer fond Roger Cuhe étude sur les Hours page 94, Mgte serait fille de Antoine Hours x Claude Coste , du Chambon de Malbosc. Serge BONDURAND

**125/68 - CHAMBOREDON x HOURS** Voir sur Brozer fond Roger Cuhe, étude sur les Chamboredon, Page 182/184 concerne les Chamboredon de Belvezet/Banne Serge BONDURAND

**125/70 - BORNE x CASTANIER** La naissance est peut-être à imaginer une quinzaine d'années plus tôt : ses parents s'épousent, par contrat du 3/11/1676 (De Borne, notaire), et sa sœur, Marie, contracte mariage avec Barthélémy Allègre, le 19/06/1701 (Jaussaud, notaire)... Pascal JAUSSAUD

**125/78 - FRICON x ROBERT** Jean FRICON fils de Claude FRICON x Claudine TOURNETTE+ 12 avril 1734 Aujac . Et Marie ROBERT fa de Jean ROBERT x 1 juin 1656 Suzanne FABRESSE + 9 octobre 1689 aujac Albert ROURE

**125/83 - CASTANIER x MEDOC** Dans les tables de successions peut-être la série UA à Nîmes pour avoir la liste des enfants que le couple a eu et si ceux-ci sont mariés, leur lieux de résidence chez qui elle a pu décéder La mairie de naissance a dû recevoir et noter l'acte de décès, ce qu'on ne trouve pas toujours dans le registre d'Etat-civil déposé au greffe Reine DUIGOU

**125/86 - ROUX x BAUD x R** à Domazan le 30/05/1752 cm le 20/05/1752 chez PALLEJAY, nt de Rochefort du Gard 2 E 35 272 fs de Gabriel et CHAMBON Marguerite de Meynes fa de Louis et Thérèse GRANIER de Domazan - relevés GUG . J'ai 1 génération de plus pour BAUD et plusieurs générations pour GRANIER Rita PUJOLAS

**125/87 - BARJAC** Pour Eliane Crouzet:

Eléments de réponse dans Rohegude, garrigue ou Cévennes (P Chante-JC Lacroix) page 29/43/78. - voir aussi Autrefois les Barjac de Rohegude de Mr Girard, Le 1° est disponible au local à Clarensac.

Simone MEISSONNIER

**125/88 - MERCIER x BARROT** o Marianne Barrot le 18/04/1791 Altier, X le 10/03/1813 Altier (48)  
Marie-Madeleine REVERSAT

**125/92 - SERVIERE x DEVEZE** Pour filiation de Suzanne DEVEZE voir l'acte du Notaire PLANTIER 3 E 3630 du 2/08/1656

Jacques GEMINARD

**126/2 - LAVAL x PELADAN** Notaire David DUCAMP 18/04/1665 -3 E 3673- pour la quittance de la dot voir le Notaire Estienne DUCAMP 2 MI 34 13 du 10/02/1666 - autre quittance Notaire Estienne DUCAMP -2 MI 34 13 du 28/02/1667- autre quittance Notaire Annibal DUCAMP - 3 E 3675 du 18/02/1673 - Reconnaissance de dot : Notaire Annibal DUCAMP 3 E 3676 du 02/07/1680 . Estienne LAVAL a été mariée à Jeanne MARTEL Voir 2 MI 34 12 Notaire Estienne DUCAMP 05/09/1658 - Quittance Notaire David DUCAMP 3 E 3674 le 6 aout? 1670 . Testament d'Estienne LAVAL Notaire DUCAMP : 3 E 3677 du 14 février 1693

Jacques GEMINARD

**126/3 - BRUN x MERCIER** Chez Jean Bertrand Nre Aujac pas de cm BRUN x MERCIER mais 19/06/1681 cm Guillaume BRUN des Thomasses avec Jeanne ALLEGRE fa Jean et Catherine CASTANIER.

Fonds Cuche Aujac vue 16/77.

Simone MEISSONNIER

**126/3 - BRUN x MERCIER** Mariage le 27 Février 1685 à Aujac : entre Guillaume BRUN, fils de Jean BRUN x Marguerite SALLES, des Thomazes, Bonnevaux et Isabeau MERCIER, fille de Jean MERCIER et Suzanne CHABALIER, de Plaveysset, Aujac. Guillaume BRUN a été baptisé le 05-09-1649 à Bonnevaux. Isabeau MERCIER est née le 30-10-1669 à Plaveysset, Aujac.

Christian MOULINE

**126/3 - BRUN x MERCIER** cm 05/02/1686 Not. A. Daudet. 2 E 23 286.

Marie-Geneviève TRAIN

**126/5 - SAUNIER x PELLET** Juste un complément, ils ont également un fils, Jean, légataire de sa tante Suzanne PELET. Henri MAGNIN

**126/6 - RAMPON x DELAPIERRE** un détail seulement: 11/6/1678: Suzanne DELAPIERRE est veuve de Pierre RAMPON du Mijavol (Malafosse 3 E 3413)  
Eliette THIRION

**126/10 - BARRY x COSTE** Sur BMS , CAR St J de V. GG0 - GG1/BROZER (débutant en 1666 pas trouvé le x ) trouvé nomb. enfants du couple . L'aieul est :Jaques BARRI (par.de Simon ° 1682)

Simone MEISSONNIER

**126/11 - MAUREL x CHANTAGREL** relevé par A.Boudon des notaires de St Martin de Lansuscle: Jean MAUREL x Marie CHANTAGREL Me Pierre Pellet 3 E 3715 rub.3 entre 3/1726 et 1/1730 fo 214.

Jean Serge FERLUT

**126/13 - BASTIDE x CANONGE LAVIGNE** Etienne BASTIDE est le fils de Antoine BASTIDE et de Marie CORNIER ; il habite Le Viala St Paul La Coste : il se marie le 23/11/1746 à St Martin de Boubaux avec Marie CANONGE fille d'Antoine et de Jeanne THERON du Mas Villar St Martin de Boubaux .Cet Antoine CANONGE (père de Marie) est le fils d'Hélie et de Marie LAUZE , il habite le Mas Villar St Martin de Boubaux ; il épouse Jeanne THEROND (il s'agit d'un second mariage) le 24/06/1723 fille de Jean THEROND et de Marie MARTEL de Cul de Fer St Martin de Boubaux . Ils ont ensemble 6 enfants En premières noces il avait épousé Jeanne TEISSIER le 22/08/1713 fille de feu Jacques et Jeanne LAUZE - Hélie CANONGE (père d'Antoine ci-dessus) est le fils de David CANONGE dit LAVIGNE, viguier de St Martin de Boubaux et d' Anne LAFONT du Mas Villar; il épouse Marie LAUZE fille de Simon et Jeanne FAGES de Prades St Martin de Boubaux par contrat de mariage chez Me BRES le 16/11/1682 cote 2e1/1754 .Ils ont ensemble 8 enfants . David CANONGE dit LAVIGNE (père du précédent) viguier du Mas de Villar St Martin de Boubaux épouse par contrat de mariage du 07/09/1647 Me DELAPIERRE cote 3e7961 Anne de LAFONT fille de Sr Pierre de LAFONT bailli et de Dlle Madeleine PELLET d'Espinassoune St Martin de Boubaux.Ils ont ensemble 10 enfants

Christine LAFONT-VALERY

**126/15 - BONDURAND x ROBERT** Eugène Baptiste BONDURAND, plâtrier ° Laudun est sur les actes de ° des 2 enfants x Rose ROBERT. Sur son acte de + il est également x Rose ROBERT. Mais le 30/04/1870, il est x Marie Augustine MALBOS !(registres Bagnols /cèze)

Simone MEISSONNIER

**126/18 - DUGAS x TEYSSIER** le cm en date du 27/09/1696 est chez le NR jean Antoine Jaussaud 2E23/564 si je n'ai pas fait erreur dans mes notes

Serge BONDURAND

**126/18 - DUGAS x TEYSSIER** Je confirme la réponse donnée par Serge Bondurand. Le contrat est au folio 238 du registre. Pierre DUGAS est originaire des Drouilhèdes, fils de feu Abraham et de Jeanne DUMAZERT. Veuf de Marie MOULIN. Alix TEISSIER est du Mas del Ranc à Peyremale, fille de Jean et de Jeanne BORRELY. Veuve de Simon THOMAS.

Pascal JAUSSAUD

**126/18 - DUGAS x TEYSSIER** cm 27/09/1696 Pierre DUGAS fs Abraham et Jeane DUMAZERT avec Alix TEYSSIER fa Jean et Jeanne BOURREL. Not. Jean Antoine Jaussaud. Ascendance partielle et renseignements sur huit générations par mail sur demande.  
Marie-Geneviève TRAIN

**126/19 - PELLET x BOURIT** Antoine PELLET teste 2/11/1787 (Nre Castanet), veuf, artisan à Andajac SEVF, il a 4 filles: Jeanne Marie, Suzanne, Marie, Madeleine, Judith. sources Fonds A Boudon (vue 176/187)  
Simone MEISSONNIER

**126/21 - POLGE x BONDURAND** compléments-Le couple a aussi: Jean POLGE x 08/01/1711 (Sénéchas) Isabeau CHABASSUT. Antoine POLGE x 09/05/1722 (Aujac) Marie PERTUS.  
Simone MEISSONNIER

**126/23 - DELFIEU x PELLET** Complément de rens.: Françoise DELFIEU °26/03/1715, b.(CAR) 31/03 mais au moins 2 autres enfants  
Pierre DELFIEU ° 05/09/1716, b.13 parrain Pierre PONGY de Mandajors, marraine :Jeanne DELFIEU Ayre vieilles. Suzanne °27/07/1718, b 07/08 (tous reg.CAR/ SPLC)  
Simone MEISSONNIER

**126/24 - SILHOL x CLAUZELLE** Si vous ne l'avez pas déjà fait, peut-être pourriez vous voir l'original de la reconnaissance féodale de 1674 que vous citez dans la question 125-50 afin de rechercher des indices de parenté avec Arnaud SILHOL, les deux étant cités à l'inventaire d'Y. DU GUERNY. Si vous ne disposez pas des références de cette reconnaissance je vous la donne ci-dessous avec le texte de cet inventaire :  
2E16/311 notaire Gaspard Laborie - 28 décembre 1674 = autre reconnaissance féodale [en faveur du comte d'Avéjan] par Pierre SILHOL comme mari de N... CLAUZELLE pour des biens reconnus en 1637 par Jean CHAMBON, vigne au terroir de la Confrairie, terre au terroir de Peyrolle, vigne au terroir de la Villatelle, maison dans le fort de St-Jean confronte au devant la rue publique = et aussi pour autres terres reconnue par Arnaud SILHOL le 22 avril 1637 au Pallier Viel autrement Carrassoulle, vigne au terroir de Villatelle . Peut-être pourriez-vous également rechercher s'il n'y a pas mention dud Pierre dans les c.m. de Jean SILHOL fils dud Arnaud reçus André Vincent notaire le 8/1/1634 (2E16/290) et Guillaume de Pouzols notaire le 20/6/1644 (2E16/300)  
SERGE BRUNEL

**126/28 - ROUVIERE x CONSTANTIN** Jean ROUVIERE et Marie CONSTANTIN x < 1753. Jean, o CA 1725, est fs de Jean , + < 1759 à La Salle Prunet et de Gabrielle GARDES, o 11/02/1689 à La Salle Prunet, + < 1759, cm en 1723 notaire DELAPIERRE (3E1211 folio 80). Gabrielle fa de Jean, + < 1730 à La Salle Prunet, et de Anne NICOLAS, + < 1730.

Richard BUCHET

**126/29 - AVON x ?** Il faudrait que vous vous mettiez en relation avec la mairie de Remoulins. Vous seule pouvez faire la demande, les actes étant trop "récents" Il suffira de justifier de votre parenté .L'acte de ° doit être à Remoulins et vous aurez les autres renseignements en mention marginale.  
Simone MEISSONNIER

**126/29 - AVON x ?** Vous avez de la chance, je suis en train de finir les relevés de ce registre. x le 12/03/1936 à Vendargues, Hérault avec Marie Louise Benjamine AZAIS + le 15/01/1955 à Sausan - Hérault.  
Rita PUJOLAS

**126/30 - BONDURAND x MOURY** le relevé papier de Ribaute les Tavernes s'arrête en 1812 mais déjà à cette date il y a un couple JB BONDURANT et Marie CRESPON qui se marie le 21/09 1806  
Nicole DESBRUN

**126/31 - DUBOST x LARGUIER** 26/09/1779 Notaire Dubost PTM 3-E-8678 ( HJ 13 vue 52/54) cm Jean Pierre DUBOST fage fs Jean x Suzanne FOLCHER PT Frutgère. et Christine LARGUIER fille d'André x Jeanne CASTANIER de Génolhac Eléments complémentaires: J P DUBOST Fage x Christine LARGUIER ont:  
Jean Alexis ° 04/03/1781, b 06. PDM(Frutgères) p.Sulpice DUBOST ,Nre Royal, oncle P.m. Marie LARGUIER tante M.de SPV.-Jean Joseph ° 19/06/1782 b.21.p.J B FILHON avocat.m: Suzane FOLCHER grand mère P.(vue 27/42)  
25/01/1784 +Jean pierre DUBOST Fage.(vue 28) AD 48 BMS cath.  
Simone MEISSONNIER

**126/33 - SUGIER x FABRE** cm 15/04/1659 Abraham SUGIER fs Antoine et Anne DUMAS avec Claude FABRE fa Jean et Anne BRUGEDES. 2 E 51 702 not. Claude Clauzel.  
Marie-Geneviève TRAIN

**126/34 - PIZOT x BERTRAND** Peut être une piste: le 10/05/1872 à Vernassal 43, mariage de Henri PIZOT o 21/12/1818 Jaunac ? 07, fs de Henri et Catherine DORNE, avec Emilie BERTRAND o 10/10/1842 Vernassal, fa de Jean Jacques & Rosalie VIDAL. Un enfant du couple o à Vernassal en 1874 enregistre sous le patronyme de PIGEALT, en marge acte correction du nom donné par erreur. Complément: dans l'acte de mariage de Jean Henri PIZOT o 07/09/1874 à Vernassal 43, x le 18/01/1902 à Le Cheylard 07, Heni PIZOT époux de Emilie BERTRAND est dit + à Alais le 27/12/1899 (je n'ai pas vérifié)  
Serge BONDURAND

**126/35 - PIZOT** Complément: mariage à Alès le 14/02/1895 avec Eliacin François VEDEL  
Serge BONDURAND

**126/36 - VEDEL x FESQUET** Mariage à Alès le 31/01/1865, François VEDEL 27 ans 4 mois né à Milhaud, fils de Pierre et Anne ANDRIEU, avec Louise Victoire FESQUET 18 ans 10 mois fa de Joseph et Victoire BLANCARD, habitant Alais. Photo 196/562  
Serge BONDURAND

**126/40 - DUGAS x GIBERT** cm 19/03/1609 Pierre DUGAS x Jeanne GIBERT. 2 E 51 149 not. Simon Chamboredon. Marie-Geneviève TRAIN

**126/42 - BARGETON x ANDRE** Voir sur Brozer à CUBIERES relevés du notaire Chalbos 3E 7593. 1710-1712 page 8/48  
Lui fils émancipé de Vidal et Catherine VEYRUNES, elle fille de Raymond et + Jeanne ANDRE  
Serge BONDURAND

**126/43 - DURAND x FERRAND** cm 24/06/1667 Claude DURAND x Isabeau FERRAND. 2 E 23 119 not. Jean Roure. Marie-Geneviève TRAIN

**126/46 - RAMPON x MEYNADIER** Privat RAMPON de la Granville est un des 9 enfants de Gabriel et Ysabeau PEYRONE des Chazes. cm Leblanc 3E 9464. 13/1/1533:Privat de la Granville avec Isabeau PEYRONNE veuve de Gabriel RAMPON, demande la restitution de dot de + Catherine, fille de Gabriel et Isabel DEL PEYRE, soeur dudit Privat et feu femme d'Antoine de MONTELS (Antoine Paris, 3 J 660)- Privat et Catherine MEYNADIER ont une autre fille, Marguerite + 1586, femme d'Estienne GARDES - 1562 (Parlier 3 E 2345), accord des 4 frères Pierre, Estienne, Jehan et François avec Marguerite leur nièce de la Grandville fille de + Privat. Eliette THIRION

**126/48 - ANDRE x ANDRE** voir notaire ANDRE 3E 7816

25/5/1669 lui fs de Raymond et Jeanne ANDRE (j'ai pu me tromper, à vérifier) elle fa † Antoine et † Marguerite FOLCHER  
Françoise SUAOU

**126/57 - FAGES x LAFON** contrat de mariage Etienne FAGES x Jeanne LAFONT le 09/07/1750 Me Ducamp SMB 3e3694. Jeanne fa de Louis et GARNIER Toinette du mas de Salle Lamelouze ; Etienne fs de feu Jean et Suzanne MAURAN des Ombres Lamelouze  
Christine LAFONT-VALERY

**126/85 - GARDES x LARGUIER** Peut être une piste : voir testament 3 E 3344 AD 48 -Notaire SALTET du 8/02/1629 ; Jacques GARDES du lieu de Grand Ville légat à Jeanne FORT sa mère- Jean LARGUIER son beau père du Mazel de Mort - David GARDES son frère praticien du Malhautier à Jeanne GARDES sa fille de Gabrielle LARGUIER + posthume dans le ventre de sa femme (certainement ce Jacques GARDES) H.U sa femme à charge de rendre l'héritage à leur fils David  
Jacques GEMINARD

**126/85 - GARDES x LARGUIER** Voir aussi quittance Notaire Saltet du 23/02/1625 -AD 48 -3 E 3340- Jeanne CHAPTAL veuve de David ESCALIER est la tante de Jacques GARDES- Jacques GEMINARD

**126/94 - MALET x ROQUE** le cm pourrait être chez le notaire PIN 3 E 4449, le 20/5/1720 Pierre MALET des Espérelles de St Frézal de Ventalon, fils de Simon et Anne MARTIN (Catholique) x Suzanne ROQUE de la Rivière de St Privat de Vallongue, fille d'Olivier et Jeanne MICHEL (acte non vérifié)  
Reine DUIGOU

## Des Compléments sur les PARIS

Par Bruno GIELLY et Reine DUIGOU

Compléments sur les PARIS de St Florent,  
(Généalogie en Cévennes No 123 page 17) Bruno GIELLY

**André PARIS** et son épouse Antogne alias Anthonie GABOURDEZE testent tous les deux le 9-03-1623 (Notaire Me ROUYIERE 2E-51-692), citant leurs 5 enfants : Antoine, Laurent, Anne, Françoise et Jeanne

**André PARIS** décède à St Florent le 10-03-1623

**Antogne alias Antonie GABOURDE(ZE)** meurt à St Florent le 19-03-1642

Pour les enfants :

**Anne PARIS**, baptisée à St Florent le 30-11-1608, sa sépulture est à St Florent le 19-10-1679. Elle est héritière de ses parents. Sa descendance portera le nom de SUGIER-PARIS

**Françoise PARIS**, baptisée à St Florent le 20-05-1610. C'est peut-être elle qui teste le 17-06-1686 (notaire Me Bouquet, 2E 51-661), veuve de François VERLAC 1er mari, et d'Etienne TRELIS, 2ème mari. Sa sépulture est à St Florent le 10-07-1686

**Jeanne PARIS** unie par cm du 19-06-1641 (notaire Chastanier, 2E51-300), à Jacques SIRVEN de Mercoirol de St Florent. Elle teste le 21-05-1674 (notaire Bouquet, 2E51-658)

**Françoise PARIS**, fille de Paul PARIS et de Marguerite de RAUZIER (3a), teste le 5-3-1743 (Me BONDURAND Génolhac 2E 23-483)

**Jean PARIS**, fils de Pierre (P 22-5ab1) et de Jeanne BONNICEL est décédé le 27-10-1729, (inhumé le 28-10-1729, registre catholique)

**Marguerite PARIS**, fille de Pierre, (5ab1) et de Jeanne BONNICEL est décédée à La Planche de Vialas le 30-10-1819. A noter que son mari Antoine ROCHETTE était le frère de François ROCHETTE, dernier pasteur exécuté pour sa foi, pendu à Toulouse le 19 -02-1762

(Généalogie en Cévennes No 124 page 15)

**Jean PARIS** et **Louise RAUZIER (5ab2)** ont eu un autre fils **Pierre PARIS**, né la Vernède de Bédouès le 26-12-1746, baptisé le 29-12-1746 (Registre catholique)

**Jean PARIS** et **Rose BOUDET (6ab2)** ont eu 2 autres enfants

**Marguerite PARIS**, née le 31-8-1772, ( le pasteur Gabriac, de Florac), et **Suzanne PARIS**, née le 2-11-1773, baptisée le 4 -11-1773, par le pasteur Gabriac de Florac. Elles sont proba-

blement mortes avant le 4-12-1789, car non citées dans le testament de leur père

**Jeanne PARIS**, fille de Jean PARIS (6ab2-page 15) et Rose BOUDET, mariée le 11-2-1787 (pasteur Deleuze de la Salle-Prunet) avec Louis DELEUZE-Lancizolle du Chambon de la Garde de St Germain de Calberte. Elle est probablement morte prématurément, car non citée dans le testament de son père du 4-12-1789. Son mari se remarie à St Germain de Calberte le 26-2-1790 avec Marie ROUSSON.

**Magdeleine PARIS**, fille de Jean PARIS (6ab2- p16) et Rose BOUDET, femme de Claude PANTEL décède à Ruas des Bondons le 7-11-1843

**Victoire PARIS**, fille de Jean PARIS (6ab2- p16) et Rose BOUDET, épouse le 1-02-1791 (Pasteur Bourgade de la Salle-Prunet), Jacques BONIOL, ménager de Florac. Elle meurt à Florac le 13-1-1836.

Bruno GIELLY

Généalogie en Cévennes no 125 page 27

**Claude de PARIS épouse Françoise de SARRAZIN**, fille de **Pierre de SARRAZIN, notaire et Gasparde de LUGON (LUGAN (?))**. Cette dernière teste, veuve le 8-5-1559 devant Me Parlier notaire à Florac (3-E-14754) fo 126). Son mari a testé devant Me Daudé Lagarde d'Espagnac. Elle lègue à **Marthe SARRAZIN épouse de Pierre ESTANHES** 200 livres, à Gasparde, Françoise, Jehanne, Anne et Alys PARIS ses petites filles, à Pierre, Françoise, Gabrielle, Ysabelle, Gasparde, Jehanne et Tristan (?) Etienne (?) SALANSON ses petits enfants de Quézac et Ispagnac 10 livres chacun, à Pierre CHAPELIN, fils du mas de Pucheralh, à Pierre, Jacques et Jehan, Catherine et Marguerite MEJANES ses neveux, et nièces enfants de feu Gabrielle de LUGAN (LUGON) sa soeur 10 sols tournois chacun. (Nb Textes difficiles à déchiffrer)

Notez que Gasparde de PARIS est citée à tort en page 28  
Reine DUGOU

**Le seigneur de St Bonnet et les consuls de Lasalle veulent imposer un changement de lieu pour la mouture du blé**  
(textes proposés par Mr et Mme MEISSONNIER)

2 E 64- 166 folio 61—Me RUDAVEL 27 février 1584

Réquisition de noble Pierre DALGUE et sire Jean TOURNIER marchand de Lasalle à l'encontre de Mre Jean BIMARD, et de plusieurs habitants de Lasalle en raison du procès des moulins.

« Au devant la maison de Maître Antoine ROSSEL, blanchier, Maître Loys RUDAVEL notaire royal habitant Sauve.

« Sont présents Pierre BIMARD, Loys TOURNIER, Antoine ROSSEL, Barthélémy GERVAYS, Jean CAULET, Etienne RAFFINESQUE, Estienne DUCROS, Jean MARSAL, Antoine RAFFINESQUE, Antoine ROCHE, Pierre TRIAIRE, Antoine BOURRAS, Claude ROUSSARIER, Pierre BLANC, Estienne NOGUIER, Antoine BONAIL, Pierre DURANC tous habitants de Lasalle au diocèse de Nîmes et assemblés les auroient tous sommés et requis de déclarer et dire s'ils entendent être du nombre de ceux qui ont arrêté en certain conseil que les habitants dudit lieu seront tenus de faire moudre leur blé au moulin de Mr de St Bonnet qui est hors le lieu de Lasalle, et que ne soit permis à aucun habitant dudit lieu aller faire moudre aux moulins qui sont joignants audit lieu de Lasalle et appartenant ausdits Dalgue et Tournier.

Lesquels habitants tous ensemble, d'une même voix et accord ont répondu que de toute ancienneté au dit lieu de La Salle (ils ont) tout privilège et liberté aus dits habitants de faire et pouvoir faire moudre leur bled aux moulins comme bon leur semble et veulent que icelle liberté soit et demeure comme a toujours esté au dit lieu.

Outre les dits habitants ne voulant icelle perdre ni se assujettir à cela, aussi ont fait déclaration par devant moy dit notaire et tesmoins cy après nommés n'avoir esté au dit conseil ny moins y vouloir estre et auparavant ils y seroyent eslus.

Dès a présent ils revoquent et dès à nouveau icelle, aussy qu'ils entendent pouvoir faire moudre leur bled aux moulins que bon leur semblera comme ont fait leurs prédécesseurs jusques à présent, voulant tousjourz demeurer et estre en toute liberté et ne se vouloir aucunement assujettir et telle chose que d'estre atenus d'aller faire moudre leur bled en ung moulin seul, mais bien au contraire vouloir faire comme ils ont accoustumé de faire que dessus.

N'entendant toutefois souffrir et endurer aucuns despens pour raison de ce dessus.

Lesquels noble Algue et Tournier acceptant leur dire et déclaration desdits habitans et ce que leur peut servir et non autrement. Ont requis leur dire et déclaration estre escripte et acte leur en être expédié par moy notaire pour leur pouvoir servir en temps et lieu ce que par nous dit notaire auroit estre offert

Fut fait au que dessus. En présence de sire Nadal ESCOT marchand et Maître Pierre FABREGUE tisseran du lieu de Notre Dame de Soudorgues qu'ont dit ne savoir escrire et lesdits Algue et Tournier avec ledit Bernard ont dit ne savoir escrire et de moy notaire royal habitant dudit Sauve sousigné ».

Le même jour 27 février 1584, chez Jean BOSQUET hoste de la Salle, présents noble Pierre DALGUE et sire Jean TOURNIER, trouvant en personne sire Anthoine NOGAREDE marchand, Claude BIMARD, Jacques SOUBEYRAN, Pierre SOUBEYRAN, Me Claude VIGNOLLES, Durant FESQUET, Bernard GERVAYS, Yppolite LAVERNIE, Guiraud JOURDAN, Jean DUGARD (?), Jean VIELLES, Jean BOSQUET, Anthoine DUCROS, Guillaume CARRIERE, tous habitants dudit lieu de la Salle ont fait semblable réquisition. Les habitants ont fait une réponse similaire en précisant qu'ils n'entendaient pas devoir de despens en raison de celle-ci. L'acte est passé en présence de sire Jean de LAPORTE marchand de St Jean de de Gardonnenque et maître Barthélémy MARCALLLE cordier de Sauve.

Le 27 février 1584, noble Pierre DALGUE et sire Jean TOURNIER de Lasalle constituent leurs procureurs Mes DURAND, DUPIN, BLYSSON et MAZAUDIER docteurs et avocats en la cour de monsieur le Sénéchal de Beaucaire et de Nîmes pour présenter leur cause dans le procès qu'ils ont à l'encontre de noble Claude des VIGNOLLES sgr de St-Bonnet et des consuls de Lasalle Ils promettent les indemniser de tous les frais L'acte est établi dans la maison de sire Jean Bosquet hôte, en présence de Anthoine Nogarede marchand et Berthélémy Marsalhe, cardeur de Sauve, par devant maître Rudavel notaire de Sauve recevant.

## Esclaves Français, victimes de la traite arabo-musulmane

*Réponse des AD du Var transmis par Mr et Mme MEISSONNIER*

A Madame MEISSONNIER. Suite à votre courrier du 22 août dernier, vous souhaitez obtenir des informations sur une liste de noms trouvée dans un registre paroissial de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Il s'agit d'une liste d'esclaves français mentionnant le nom et prénom des personnes, leur âge, le nombre d'années de captivité, leur paroisse d'origine et le montant de leur rachat. Ces listes étaient à l'époque imprimées et ont pu servir, comme dans le présent exemple, de couverture pour relier un cahier des actes paroissiaux de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Le document étant incomplet, il est difficile de le dater avec précision. De nombreuses campagnes de rachat d'esclaves ont eu lieu aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Elles étaient menées principalement par deux ordres religieux : les Trinitaires et Notre-Dame-de-la-Merci. Leur mission était de récolter des dons puis d'aller négocier le rachat des esclaves victimes de la traite arabo-musulmane.

- Si vous souhaitez plus de précisions, je vous invite à lire l'article de Fabienne Tiran, « Trinitaires et Mercédaires à Marseille et le rachat des captifs de Barbarie » paru dans Cahiers de la Méditerranée en 2013 et désormais téléchargeable sur internet : <https://journals.openedition.org/cdlm/7219>. Le site Généaplus a mis en place une base de données dénommée « Piqueline » dans laquelle il est possible de retrouver des esclaves français rachetés aux barbaresques ou détenus par eux entre 1637 et 1785 ([http://geneaplus.com/?page\\_id=344](http://geneaplus.com/?page_id=344)).

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de ma considération distinguée.

..... Province de PROVENCE, profès de la maison d'Aix, âgé de 34 ans esclave, a coûté 428 livres 13

- Mr François RICAUD, Ingénieur et Lieutenant-Colonel au Service d'Espagne, âgé de 46 ans, esclave depuis deux ans et demi, de la ville d'Antibes, diocèse de Grasse, avec Madame son épouse, ont coûté 22000 livres, de laquelle somme il a fourni 15000 livres.

- Mr le chevalier François de Molan, de la paroisse de S. Etienne de Rennes en Bretagne, âgé de 31 ans, esclave depuis 4 ans sous le nom d'Emion a coûté 854 livres, 1 s et 8 deniers

- Jacques Giraud, âgé de 30 ans, esclave depuis 4 ans, de la paroisse de Notre Dame de Bandol, diocèse de Marseille a coûté 2638, 2 sols

- Pierre Flory, âgé de 25 ans, esclave depuis 4 ans, de la paroisse de Cannes, diocèse de Grasse a coûté 1816 livres 14 sols

- Marc Jean, âgé de 22 ans, esclave depuis 5 ans, de la ville d'Apt, a coûté 2546 10 sols 6 deniers

Honoré Vian, âgé de 40 ans, esclave depuis 15 ans, de la paroisse de Pélissane, diocèse d'Aix, a coûté 1732 livres 10 sols 6 deniers

- Lazare Isoard, âgé de 30 ans, esclave depuis 6 ans, de la paroisse de Trets, diocèse d'Aix, a coûté 2546 livres 10 sols 6 deniers

- François Chaix, âgé de 55 ans, esclave depuis 7 ans, de la paroisse de Saint Louis du Martigues, diocèse d'Arles a coûté 2648 livres 2 sols

- Antoine Mathon, âgé de 27 ans, esclave depuis 4 ans, de la paroisse de Saint Ambroise, (*Ambroix*), diocèse d'Uzès, a coûté 2638 livres 2 sols

- Jean Baptiste Cavalier, âgé de 27 ans, esclave depuis 5 ans, de la paroisse de Canaule, diocèse de Nîmes, a coûté 844 livres 1 sol 2 deniers

- Louis Bousquet, âgé de 36 ans, esclave depuis 4 ans, de la paroisse de Notre Dame, de la ville de Montpellier, a coûté 1816 livres, 14 sols

- Jean Baptiste Coquenas, âgé de 28 ans, esclave depuis 8 ans, de la paroisse de Saint Denis, de la ville de Montpellier, a coûté 969 livres, 8 sols

- Jean Dumas, âgé de 42 ans, esclave depuis 7 ans et demi, de la ville de Lunel, diocèse de Montpellier, a coûté 862 livres, 5 sols 1 denier

- Pierre Siau, âgé de 34 ans, esclave depuis 7 ans, de la paroisse de Saint Martin de Limoux, diocèse de Narbonne, a coûté 932 livres, 11 sols 4 deniers

- André Maillen, âgé de 33 ans, esclave depuis 4 ans, de la paroisse de Saint Michel de la Bastide, diocèse de Perpignan, a coûté 1816 livres, 14 sols

- Antoine Marsal, âgé de 36 ans, esclave depuis 4 ans, de la ville d'Arles en Vallespy, diocèse de Perpignan, a coûté 1816 livres, 14 sols

- Pierre Monmejan, âgé de 40 ans, esclave depuis 14 ans, de la paroisse de Saint Michel de Toulouse, a coûté 738 livres, 9 sols 2 deniers

- Guillaume Roubi, âgé de 58 ans, esclave depuis 2 ans, de la paroisse de Saint Estienne de Toulouse, avec

- Rose Garrigue, âgée de 58 ans, esclave depuis 2 ans, femme à Guillaume Roubi, ont coûté 1655 livres, 15 sols

- Guillaume Sarran, âgé de 30 ans, esclave depuis 5 ans, de la paroisse de Cologne, diocèse de Lombez, a coûté 1816 livres, 14 sols

- Jean Bebian, dit la Ramée, âgé de 58 ans, esclave depuis 18 ans, de la paroisse de Leribos, diocèse de Cahors, a coûté 1816 livres, 14 sols

- Benoit Robert, âgé de 38 ans, esclave depuis 5 ans, de la paroisse de Dalmeirat, diocèse de Cahors, a coûté 1816 livres, 14 sols

- Jean Francinon, âgé de 50 ans, esclave depuis 4 ans, de la paroisse de St Martin de Redon, diocèse de Cahors, a coûté 1816 livres, 14 sols

- Joachim Lespian, âgé de 32 ans, esclave depuis 10 ans, de la paroisse de Cazercs, diocèse de Rieux, a coûté 2618 livres, 2 sols

- Michel Morete, âgé de 30 ans, esclave depuis 6 ans, de la paroisse Desplats, diocèse de Couserans, a coûté 2618 livres, 2 sols

- Jean-Jaques Ayer, âgé de 25 ans, esclave depuis 3 ans, de la paroisse de Montané, diocèse de Tarbes, a coûté 2618 livres, 2 sols

- Jean Darrabiat, âgé de 21 ans, esclave depuis 5 ans, de la paroisse de Saint Jean de Campa, diocèse de Tarbes, a coûté 1410 livres, 11 sols

- Jean Santer, âgé de 19 ans, esclave depuis 18 ans, de la paroisse de Barcon, diocèse d'Auch, a coûté 880 livres, 5 sols, 10 deniers

- Joseph Albingue, âgé de 33 ans, esclave depuis 3 ans, de la paroisse de Cognac, diocèse de Rhodès, a coûté 1498 livres, 10 sols

- Jean Poussin, âgé de 41 ans, esclave depuis 3 ans, de la paroisse de Polrance, diocèse de Rhodès, a coûté 2618 livres, 2 sols

- Jean Brameri, âgé de 35 ans, esclave depuis 4 ans, de la paroisse de Gleizac, diocèse de Rhodès a coûté 2618 livres, 2 sols

## APERCU SUR LA COMMUNE DE SAINT JEAN DE CRIEULON

(4ème partie)

Par Jacques DESCHARD (1992)

### 11. LE JUGE DE PAIX DU CANTON DE SAUVE

Annales politico-judiciaires d'un canton bien tranquille  
En 1821, Angélique Castanier avait épousé Antoine-Etienne Julien, fils de potier d'étain et de vitrier, professeur de mathématiques à Alais au moment de son mariage, puis propriétaire foncier à Villesèque où il fait construire le "château".

Maire du village de 1835 à 1844, il abandonne cette charge pour devenir juge de paix du canton de Sauve jusqu'à sa mort en 1866.

Il exerça ces fonctions sous Louis-Philippe, la Deuxième République et le Second Empire avec le même zèle. Il saluait la restauration de l'Empire, le 2 décembre 1852, par une lettre du 6 décembre dont voici des extraits :

" Sire,

Après l'acte de sublime énergie que vous avez si vigoureusement accompli le 2 décembre, après le vote si imposant du 20 dudit mois qui avait été dicté par la reconnaissance et encore le 30 septembre dernier lors de votre voyage triomphal dans le midi de la France, le Tribunal de paix du canton de Sauve, plein d'admiration et d'enthousiasme pour votre héroïsme vous a fait d'abord parvenir son adhésion toute spontanée puis ses félicitations les plus sincères et enfin ses vœux les plus ardents pour le rétablissement de l'Empire.

Aujourd'hui, Sire, que ses vœux et ceux de la France entière sont exaucés, le même tribunal fidèle à sa conviction s'empresse de venir déposer au pied du trône de Votre Majesté, le tribut de ses nouvelles félicitations, de ses hommages et de sa fidélité.....

...C'est animés de ces sentiments religieux et patriotiques que les membres soussignés du tribunal de paix de Sauve sont heureux de pouvoir se dire avec le plus profond respect, Sire, de votre Majesté, les très humbles, très obéissants et très fidèles sujets."

Antoine-Etienne Julien, né en 1800, était peut-être un nostalgique de l'Empire. Il est sûr qu'à cette époque, on savait manier la flagornerie. A la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, certaines dédicaces au chef de l'état sont de la même veine !!

Dans le département du Gard, toutes les personnes n'étaient pas aussi bonapartistes que le Tribunal de paix de Sauve. Et la chasse aux opposants traitait dans les attributions du juge de paix lorsqu'il y avait trouble à l'ordre public.

En avril 1848, avaient eu lieu les premières élections au suffrage universel (limité aux hommes puisque les femmes n'obtiendront le droit de vote que cent ans plus tard) pour élire les membres de l'Assemblée Nationale. Le juge de paix avait dans ses attributions la vérification des listes électorales et des résultats.

La liste électorale, établie en janvier 1850 pour la commune de Saint -Jean-de-Crieulon, comporte les 48 noms suivants :

ALBAN Honoré. 27 ans Cultivateur  
 ASTRUC Henri 45 ans Cultivateur  
 ASTRUC César 38 ans Cultivateur  
 BAYLE François 50 ans Cultivateur  
 BEZ Etienne 34 ans Aubergiste  
 BOUDET Jean Joseph 24 ans Maréchal  
 BRUGUIER Pierre 68 ans Propriétaire  
 CASTANIER Félix Justin 41 ans Propriétaire  
 CLAUSEL François 34 ans Voiturier  
 COMBE Auguste 27 ans Domestique

COURSIER François 64 ans Propriétaire  
 DEVILLAS Jean-Pierre 60 ans Propriétaire  
 DUBOIS André 49 ans Cultivateur  
 DUBOIS François 40 ans Cultivateur  
 DUPONT François 43 ans Cultivateur  
 DURAND Frédéric 57 ans Cultivateur  
 FAVANTINE Auguste 26 ans Propriétaire  
 FERMEAUD Louis 50 ans Cultivateur  
 FERRAND Jules 49 ans Aubergiste  
 FERRAND Philippe 27 ans Aubergiste  
 FROMENTAL César 22 ans Domestique  
 GAY Louis 60 ans Garde-champêtre  
 GOURDY Louis, père 55 ans Meunier  
 GOURDY Louis, fils 22 ans Meunier  
 GREVOU Pierre 40 ans Cultivateur  
 LAHONDES Jacques 35 ans Cultivateur  
 LAHONDES Louis 30 ans Voiturier  
 MARTIN Vincent 40 ans Cantonnier  
 MOURGUE Jean, père 55 ans Propriétaire  
 MOURGUE Jean, fils 22 ans Cultivateur  
 NOGUIER Jean Pierre 31 ans Propriétaire  
 PAGES Pierre 56 ans Berger  
 PICARD Baptiste 42 ans Maçon  
 PLANTIER Louis 54 ans Maréchal  
 RIGAL Antoine 43 ans Cultivateur  
 RIGAL Eugène 24 ans Cultivateur  
 RIGAL Etienne 50 ans Cultivateur  
 RIGAL Félix 35 ans Cultivateur  
 RIGAL Jean 68 ans Cultivateur  
 RIGAL Louis 65 ans Cultivateur  
 RIGAL Silvestre 27 ans Cultivateur  
 ROUMAJON Louis 35 ans Cultivateur  
 ROUX Philippe 22 ans Domestique  
 SOUCHE Thomas, père 56 ans Voiturier  
 SOUCHE Thomas, fils 33 ans Cultivateur  
 SOUCHE Philippe 23 ans Commis  
 VALERE Jules 26 ans Propriétaire  
 VIALA Jean 25 ans Propriétaire

Nota : Le premier nom de la liste est erroné car le patronyme est Bertrand et les prénoms Alban et Honoré. Une de ses filles, Marie Rose, épousera Auguste Argelliers de Durfort dont le fils aîné sera dit fils d'Auguste et de Marie Rose Alban.

Dans le canton de Sauve, Adolphe Crémieux, futur ministre n'arrive qu'en huitième position.

Le deuxième est Monsieur Favant d'Alès, élu à l'Assemblée Nationale, dont la venue à Sauve le 22 octobre 1850, entraînera quelques désordres dans cette bonne ville. Depuis plus d'un an, Louis-Napoléon est Prince-Président de la République et prépare la restauration de l'Empire. Fervent républicain, le représentant Favant est accueilli par des manifestations avec des cris hostiles au régime : "A bas les riches!, Vive le partage!, Vive la guillotine!". Dans la foule, des gens coiffés de bonnets rouges arborent un drapeau tricolore portant l'inscription "Vive la République démocratique, 24 février 1848". Un banquet républicain, à un franc par personne, est même organisé. le 23 octobre réunissant cent dix convives.

" nous, juge de paix, bien convaincu que les démonstrations qui avaient eu lieu à Sauve, les 22 et 23 octobre courant, à l'occasion du passage de Monsieur Favant dans cette ville,

avaient un caractère séditionnel, nous sommes empressés d'adresser le jour même un rapport circonstancié à M. le Procureur de la République et à M. le Préfet du Gard et c'est d'après l'ordre de M. le Procureur que nous rédigeons aujourd'hui le présent procès-verbal,...."

Dans la foule venue accueillir M. Favant, y avait-il des habitants de Saint Jean de Crieulon ?

L'histoire ne le précise pas mais la suite tendrait à prouver que oui..

Le 13 novembre 1850, le juge de paix du canton et Jacques Amable Garner y, commissaire de police des villes de Sauve et de Quissac, sont chargés de perquisitionner chez divers habitants de Sauve membres du Cercle Démocratique dit "des travailleurs" soupçonnés d'appartenir à une société secrète et de saisir les armes qu'ils pourraient détenir: Gabriel Millot perruquier, Louis Serret, Jean Hébrard serrurier, François Moinac cordonnier, Lucien Dufour propriétaire, Eugène Malgloire

dit le Moine agriculteur, Alexandre Dessombs faiseur de bas, Pierre Sivel faiseur de bas, Emile Fermaud négociant chez lequel sont saisis un certain nombre de papiers politiques, Jules Fermaud, puis, sur un avis anonyme, chez Léon Sarran. Au total 17 fusils de guerre sont saisis que les suspects déclarent détenir au titre de la Garde Nationale.

Un an plus tard, après le coup d'état du 2 décembre 1851, un certain nombre de républicains se rassemblent le 6 décembre pour marcher sur Nîmes afin d'y défendre la République en danger. Ils arrivent des communes du canton et la concentration se fait à Quissac. Les ameutés seront arrêtés avant Nîmes et reviendront plus ou moins penauds dans leur village.

Dans une note confidentielle, le juge de paix donne les noms de 117 insurgés et un avis sur l'état d'esprit des maires des différentes communes. ( Liste complète en annexe).

- à Sauve: Jules Fermaud, armé d'un sabre, seulement; "il paraissait être le chef de la bande"; au total 33 insurgés découverts dont un certain nombre de ceux chez qui on avait perquisitionné en 1850.

Commentaires du juge : Tout le monde était tranquille à Sauve jusqu'à l'arrivée de Nîmes du Sieur Emile Fermaud qui a poussé à la prise d'armes, on assure qu'il disait publiquement aux insurgés : "Allez et bourrez bien vos balles". Ernest Lairolle, notaire, poussait dès le matin les citoyens à marcher sur Nîmes ; quelques heures après, il dissuadait la bande armée des insurgés en les engageant à ne point partir.

- un fort contingent d'habitants de Canaules, meneurs, exaltés, entraînés.. au total 32 dont "Henri Aigoïn qui est à Canaules ce que Fermaud est à Sauve."

- Logrian : 20 ; Durfort : 11 ; Savignargues : 9 ; Saint Martin de Sossenac : 2 ; Puechredon : 1 ; Fressac et Saint Nazaire des Gardies : aucun insurgé.

- Pour Saint Jean de Crieulon : Maire, Monsieur Coursier: opinion politique bonne mais fonctionnaire faible et timide, à tel point qu'il n'a pas eu le courage le 7 décembre courant, malgré l'insistance de plusieurs conseillers municipaux et autres citoyens qui lui avaient prêté main-forte, de procéder à l'arrestation de plusieurs insurgés revenant de Quissac et qui se trouvaient sur le territoire de la commune.

#### Liste des insurgés :

Pierre Fromental, domestique du Maire,  
Alexandre Coutelle, valet à Comiac,  
Louis Azéma, cantonnier  
César Astruc dit Ledru,  
André Dubois, homme très dangereux,  
Frédéric Durand,  
Eugène Bourguet, domestique de M. Valère qui l'a ren-

voyé,

Auguste Gervais, charron,  
Honoré Alban, gendre à Martin.

Note : Pour mieux comprendre l'ordre de présentation, il faut remarquer que M. Coursier a été maire de Saint Jean de Crieulon avant et après A. -E. Julien (y avait-il quelque contentieux municipal entre eux ?) et que M. Valère est le gendre du juge.

A la suite de cette note, une enquête est ouverte:

"Le juge de paix du canton de Sauve invite les nommés César Astruc, Auguste Gervais, charron, Alban Honoré, Louis Azéma, cantonnier, à se rendre jeudi prochain 15 du courant à 8 heures du matin, en son cabinet d'audience particulière situé en l'hôtel de ville à Sauve pour être entendus touchant une affaire dont il leur sera donné connaissance.

Sauve, le 13 janvier 1852 "

Extraits des brouillons des interrogatoires :

"Le 21ème témoin a dit se nommer César Astruc, âgé de 35 ans, marié, propriétaire agriculteur demeurant à Saint Jean de Crieulon, lequel dépose comme il suit:....."

En résumé, il admet avoir alerté certaines personnes du village le 6 décembre au matin pour aller secourir Nîmes où les gens s'égorgeaient pour fait d'opinion religieuse.

Les autres témoins admettent faire partie d'une société secrète : La Société de la Montagne à Durfort dont l'objectif est la défense de la république et des droits et a pour devise : Ardeur, Action, Avenir. On décrit même au juge la cérémonie d'initiation.

Certains de ces républicains furent poursuivis et soumis à la surveillance de la haute police par la commission mixte du département du Gard. D'autres jugés plus dangereux furent exilés en Algérie qu'il fallait bien peupler maintenant que la conquête était presque achevée.

Pour la seule ville de Sauve, treize personnes furent soumises à la surveillance de la police, deux à vie et les autres jusqu'à nouvel ordre. En octobre 1856, une certaine clémence du pouvoir accorde un affranchissement provisoire de la surveillance de la police à Auguste Seguin, Jules Fermaud, Jules Hébrard, Alexandre Bruguier et Henri Dubois, au début de l'année 1856, Jean Antoine Bres transporté politique en Algérie, réfugié à Barcelone en Espagne sollicite son recours en grâce. Soutenue par le maire de Sauve, cette demande est acceptée le 19 mai 1856.

Dans un rapport daté du 28 juin 1858, le juge écrit:

".....Les idées des surveillés politiques, au nombre de quatre, qui sont encore tenus de se présenter mensuellement devant moi paraissent s'être profondément modifiées. Ces hommes, du reste à peu près nuls en raison de leur manque total d'instruction, de leur fortune et de leur position sociale, n'inspirent qu'une espèce de pitié à la grande majorité de la population qui traite d'insensée, cette persistance qu'on leur suppose à penser que les idées qu'ils ont rêvées finiront par avoir leur accomplissement. Au reste, on ne peut leur reprocher aucun acte, aucune manifestation qui soit de nature à faire croire qu'ils nourrissent encore cet espoir."

Dans notre région, les consciences ne se laissent pas aisément violer et, quatre ans après cette "révolte", le juge de paix avait dû instruire une affaire d'injures envers Sa Majesté l'Empereur, mettant en cause dix habitants de Canaules dont six ont été poursuivis après l'affaire de 1851 et deux encore soumis à la surveillance de la haute police.

En 1855, les maires ayant été nommés par les autorités, il s'agissait d'élire, le 5 août, les membres du conseil municipal de la commune. Une liste avait été préparée par des modérés mais quelques habitants qualifiés dans les procès-verbaux de "socialistes et de démagogues" avaient cabalé pour se faire

élire au conseil municipal. De plus, dans les deux auberges de Canaules, ils auraient tenu des réunions politiques au cours desquelles ils auraient traité sa Majesté, l'Empereur de : "coyon et d'ane....et que son gouvernement était composé tout de mangeurs et de fainéants!".

Donc, sur plainte du maire, les quatre gendarmes de la brigade de Sauve chevauchent jusqu' à Canaules pour enquêter sur cette affaire délicate. Au vu des rapports de la maréchaussée, Monsieur le juge de paix entend dix personnes soupçonnées d'avoir "cabalé" et "outragé sa Majesté l'Empereur" dont Jean Pépin, Emile Durand, Louis Loubatière, Jean Aguze et Henri Aigoïn déjà nommé à propos de l'affaire de décembre 1851.

Les brouillons de la justice de paix de Sauve ne disent pas ce qu'il advint de ces patriotes.

Quelques années plus tard, en 1861, le juge de paix entend des témoins à propos d'une information contre Monsieur Astruc, ancien curé de Durfort, qui, dans ses sermons des 17 février, 14 et 21 avril lors de ses adieux à la paroisse, aurait émis des jugements sur la politique du gouvernement à l'égard du clergé.

Il est accusé d'avoir dit que "les évêques sont mis au rang des vendeurs de chaussons", "il y a persécution contre les prêtres accusés de troubler les consciences", "nos têtes sont de celles que l'on coupe, mais que l'on ne peut faire plier en fait de religion ; nos langues sont de celles que l'on coupe mais que l'on ne peut faire taire lorsqu'il s'agit de notre religion et des intérêts de notre Saint Père le Pape".

Dès le 1er mai, le juge entend les témoins :

- les trois premiers, Nicolas Suc, Baptiste Villa et Fortunée Fesquet femme de Jean Braissans, ont la facheuse habitude de dormir pendant les sermons ;

- Antoine Bougette se souvient seulement des appels à rester dévoué à la religion ;

- Henri Florent Argelliers de Baruels, le 14, il n'était pas à la messe à Durfort et le 21, il arriva alors que le curé descendait de la chaire ;

- Etienne Baile, Léonce Fermaud, Félice Bouet, Etienne Turc, Pierre Roussel n'ont rien entendu des phrases litigieuses ;

- Rose Lafont, Soeur Attilie, religieuse enseignante est interrogée ainsi que Soeur Sainte Renée.

Le 8 mai, c'est l'audition des choristes : Caroline Argelliers 18 ans, Célestine Cabane 18 ans, Elisa Reboul 13 ans et même Anaïs Reboul âgée de 10 ans qui n'ont rien entendu de politique dans les sermons incriminés.

Ce bon curé a dû être mis sous la surveillance de la haute police.

Sous l'Empire, depuis 1857 au moins, les juges de paix étaient tenus de transmettre au Procureur Impérial un rapport trimestriel portant sur la situation politique, économique et morale de leur canton.

Quelques extraits du rapport du 1er trimestre 1861:

- Situation politique : L'attitude des partis est calme et aucune agitation ne s'est manifestée. La question romaine qui est entourée de tant de difficultés peut bien être diversement appréciée par mes justiciables, mais tout le monde est d'accord pour en confier la solution à la sagesse et à la prudence de l'Empereur qui, seul, a le bras assez fort pour écarter tous les obstacles... L'accueil bienveillant que l'Empereur a fait aux délégations du Gard, de l'Hérault et de l'Aveyron venues demander la création de diverses voies ferrées a grandement réjoui les habitants du canton qui espèrent voir se réaliser le projet...partant de Rodez, traverserait le canton pour aboutir à la Méditerranée.....mésintelligence entre le commissaire de

police et la gendarmerie... chacun faisant du zèle.....

- Situation économique : Toutes les industries manufacturières, celle des fourches exceptée, sont dans un état tout à fait prospère; les bras manquent....plus de cent ouvriers de Sauve ont quitté la ville pour aller travailler les vignes ou en planter dans le bas-pays... cependant il n'existe entre les dits ouvriers aucune coalition pour faire augmenter le prix du travail... l'industrie des bas et bonnets donne du travail à tout le monde depuis le vieillard jusqu'aux jeunes enfants....le prix des fourches a chuté de moitié faute d'accord entre les propriétaires... la récolte des vers à soie, qui jadis faisait toute la richesse du canton, est nulle depuis quelque temps... impôt foncier et cherté de la main d'œuvre entraînent un certain malaise chez les propriétaires de biens ruraux dont le rendement est nul..

- Situation morale: la situation morale ne s'améliore pas et la bonne foi est une vertu rare.....j'ai continuellement à apaiser des dissensions familiales, à régler des intérêts opposés entre proches parents qui se vouent une haine atroce qu'il est impossible d'adoucir. Les bonnes mœurs proprement dites laissent toujours beaucoup à désirer, je pourrais même dire, que dans ce moment, il y a recrudescence dans le mal."

Le lecteur pourra comparer avec le régime de liberté dont il jouit en cette fin du XXème siècle et pourtant jugé insuffisant par certains.

Si le rôle du juge dans ces affaires politiques a été détaillé c'est qu'il éclaire les relations des citoyens avec leurs institutions politiques à une certaine époque. Mais le juge de paix s'occupait surtout d'affaires beaucoup plus locales. Ainsi en 1861, condamna-t-il 147 personnes à une amende et 13 à l'emprisonnement pour les motifs suivants:

- Embaras de la voie publique, injures simples non publiques, jeux de hasard, bruits et

- tapages injurieux ou nocturnes, voies de fait et violence légère, ouverture indue des auberges, jet d'immondices par les fenêtres, glanage ou grappillage, passage sur le terrain d'autrui chargé de récolte, maraudage sans sacs ni paniers, pacage et pâturage sur le terrain d'autrui, poids et mesures,

- contravention à la police du roulage, mauvais traitements aux animaux, livrets ouvriers irréguliers, ...

Il faut ajouter à ces délits les enquêtes en cas de suicide, d'adultère, de recherche de paternité....et même à Fressac pour savoir quel était le meilleur emplacement pour la boîte aux lettres commune!

Dans ce déferlement de crimes ou délits que se passait-il à Saint Jean de Crieulon?

En 1846, le juge de paix avait enquêté sur la mort d'Isaline, âgée d'environ un an, fille naturelle de Suzanne Bourguet dont la cause de la mort était "inconnue et suspecte", peut-être uniquement parce que la mère n'était pas mariée.

En 1852, César Astruc avait été interrogé dans le cadre de l'Affaire du 6 décembre 1851 ;en mars 1853, il est condamné, avec son frère Henri, à une amende pour avoir coupé des chênes verts sur la propriété de Justin Castanier (le beau-frère du juge), le bois restitué au légitime propriétaire et les outils ayant servi au délit confisqués. Dans cette affaire, le garde-champêtre de la commune, le Sieur Gay, avait été particulièrement efficace.

C'est encore la vigilance du garde-champêtre qui va permettre de découvrir un crime qui a dû faire jaser dans les chaumières de Villesèque pendant un certain temps. En janvier 1858, le juge de paix doit enquêter sur une affaire d'avortement mettant en cause une certaine Marie Clavel et ses complices, l'ex-futur père et la "faiseuse d'anges".

En juillet 1857, Monsieur Coursier, maire de Saint Jean de Crieulon, engage comme servante Marie Clavel qui venait

de travailler deux mois, aux vers à soie, chez le Sieur Cazaly de Beauouis, un proche parent du maire. Ce bon Monsieur Coursier n'a pas de chance en choisissant ses domestiques et d'ailleurs il ne sera pas réélu maire en 1858. A la mi-décembre 1857, Marie Clavel tombe malade et est reconduite dans sa famille le 20 décembre. Quelques jours après, les langues se délient et le garde-champêtre apprend, le 6 janvier 1858, que Marie Clavel était enceinte des œuvres du fils Cazaly qui, ne voulant pas l'épouser, lui a donné de l'argent pour aller voir à Anduze la veuve Canonge qui sait préparer des potions capables de faire périr les fruits des amours défendues, moyennant 100 francs. Le prix est à la hauteur des risques pris. (En effet, un franc-or du XIX siècle correspond à environ 17 de nos francs 1993). L'enquête confirme les faits mais les peines infligées sont inconnues.

Le juge de paix avait eu à intervenir dans un tout autre registre lors du décès, le 3 mai 1848, du Sieur François Ferrand percepteur de l'arrondissement de perception de Canaules résidant à Saint Jean de Crieulon, en posant des scellés sur les objets dépendants du dépôt public dont le défunt était chargé. Le sieur Chauvet est chargé de la garde des scellés. Quelques jours plus tard, les scellés sont levés devant les témoins suivants:

- le citoyen Jean Casimir Poulon, percepteur,
- la citoyenne Françoise Verdeille, veuve du percepteur défunt,
- les héritiers dudit percepteur: Alexandre, Philippe, Léonce et Elise Ferrand,
- le citoyen Joseph Chauvet, gardien des scellés.

Les documents et le numéraire sont remis au représentant de l'administration.

Six ans plus tard, les scellés sont à nouveau posés sur la maison Ferrand après la mort de Madame veuve Ferrand, née Jeanne Verdeille, du fait de l'absence d'Alexandre Ferrand, l'un des fils de la défunte, qui était à l'armée sous les drapeaux.

Le 20 décembre 1854, Jules Ferrand vient trouver le juge dans sa maison de Villesèque pour faire lever les scellés, son frère Alexandre étant présent. La levée est faite sur le champ en présence de:

- Jules Ferrand, propriétaire domicilié à Saint Jean de Crieulon,
- Philippe Ferrand, aussi propriétaire à Saint Jean,
- Léonce Ferrand, propriétaire habitant Durfort,
- Caroline Ferrand, épouse de Monsieur Runel dont elle est assistée, habitant Salinelles,
- Alexandre Ferrand, propriétaire, Maréchal-des-logis Chef au 2ème escadron du 4ème Régiment de Dragons en garnison à Lyon,
- Monsieur Jules Valère, gardien des scellés.

" Nous, juge de paix, avons donné acte aux susnommés seuls héritiers de la défunte.....avons déchargé mondit sieur Valère de la garde des scellés et notre commis greffier des clefs à lui remises....."

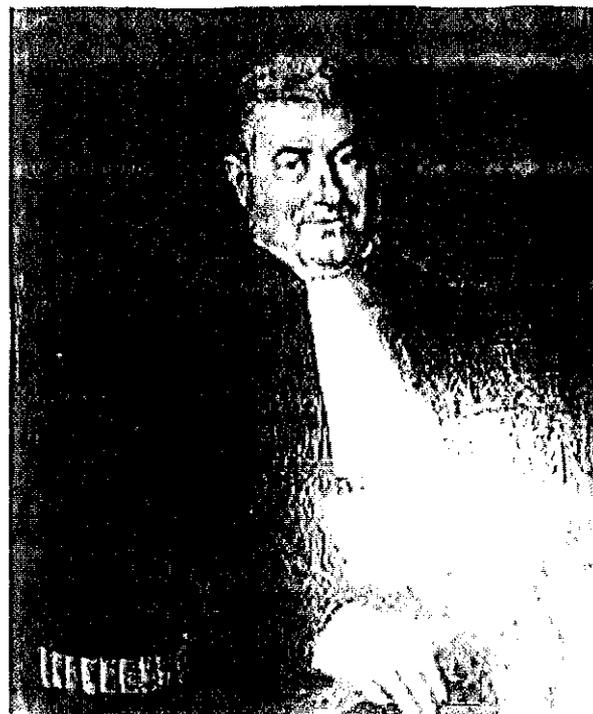
A proximité de Villesèque, le juge avait eu à enquêter sur le vol de huit dindes à Montplaisir. Le Sieur Gaubiach régisseur de M. Clausel, le propriétaire, soupçonnait un certain Scipion Pradille qui avait posé beaucoup de questions sur Montplaisir pour savoir si quelqu'un y logeait en permanence ; le sieur Gaubiach habitant ailleurs. L'enquête innocenta Scipion Pradille de ce délit car il put fournir un alibi en partie à cause d'une interpellation pour braconnage et parce qu'il était allé voir sa mère à Durfort.

Antoine-Etienne Julien est décédé en fonction, à l'âge de 66 ans ; ce vénérable serviteur de Thémis et de la justice de paix est enterré à Villesèque. Il n'a laissé à personne le soin de le

louanger dans l'épithape, écrite en latin, gravée sur sa tombe :  
 "AUS STEPHIS JULIEN IN REGIONE SALVICE JUDEX  
 OBITUS. PIUS FILIUS  
 CONJUX FIDIS PATER FACILIS FUIT: IN PATRIAM  
 QUAM ADAMAVIT TRANSLATUS  
 INTER SUOS ET CIVES. QUIESCANT JUDICANTI RES-  
 PONSORES

Christe Eleison 21 janvier 1866"

qui peut être traduit par : Antoine Etienne Julien juge du canton de Sauve. Il fut un fils respectueux, un mari fidèle, un père bienveillant. Ramené dans le village qu'il aimait parmi les siens et ses concitoyens. Qu'il repose en attendant de répondre à Celui qui juge.



## 12. QUELQUES AUTRES DESTINS PARTICULIERS

Le mariage d'un ancien galérien.

En juillet 1713, le prieur de Saint Jean de Crieulon avait célébré le mariage de André Bourras, âgé de 35 ans environ, fils de Paul et Marie Soulier de Cannes diocèse d'Uzès, habitant à Sauve avec Louise Barbut fille d'Antoine, rentier de Perdiguier paroisse de Saint Jean de Crieulon, et de Elisabeth Volle, âgée de 17 ans environ.

L'âge un peu avancé du promis pourrait étonner à une époque où l'on se mariait plutôt jeune pour avoir de nombreux enfants et être sûr que l'un d'eux transmettra le nom. André Bourras aurait, sans doute, souhaité se marier plus jeune si, âgé de 25 ans, il n'avait été condamné aux galères à vie par jugement du Duc de Berwick, commandant en Languedoc, rendu

à Montpellier le 20 juillet 1705, pour avoir assisté à des assemblées. Il est enregistré sous le numéro 29648 dans le registre d'écrou des galères à Marseille à la date du 22 juillet 1705.

Il a été libéré le 14 avril 1712 "par ordre du Roy du 30 mars audit an". Louis Puech de Saint Maurice de Cazevieuille, condamné en même temps et pour le même motif, avait été libéré un an avant lui mais à condition de servir pendant sa vie

dans les troupes. André Bourras et Louise Barbut eurent deux filles, Marie née à Sauve vers 1718 et Elisabeth vers 1726, qui se marièrent à Sauve en 1738 et 1746. Mais la plus jeune ne connut guère son père car, en février 1730, Louise Barbut se remariait avec Louis Combet.

#### Lien avec la famille Pascal-Vallongue.

Le 9 décembre 1789, le curé de Saint Jean de Crioulon avait béni l'union de Jean-Simon Pascal, sieur de Logrian et Vallongue, fils de feu Simon-Pierre Pascal, viguier et juge de la ville de Sauve, aussi Sieur de Logrian et Vallongue, et de Dame Louise Bruguier avec Demoiselle Françoise Henriette Campel fille de Me Louis Campel, avocat au Parlement, et de Dame Henriette d'Estienne tous de Sauve. On peut se demander pourquoi ce mariage a été célébré dans l'église de Saint Jean de Crioulon; la seule raison semble être que la seigneurie de Vallongue est située sur cette paroisse.

Ce Jean-Simon Pascal sera maire de Sauve vers 1820 et signera alors Pascal-Vallongue, comme sa soeur Madeleine épouse de Jean Joseph Théron de Sauve

En effet, leur frère cadet était Joseph Secret Pascal, né à Sauve le 14 avril 1763, général du génie mort à Gaète (Italie) le 15 juin 1806, connu sous le nom de Pascal-Vallongue dont le nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe à Paris.

Une caserne de Nîmes, sur la route d'Uzès, porte le nom de "Quartier Vallongue" en hommage à ce valeureux soldat. De nombreuses recrues du canton ont dû y passer sans bien connaître l'origine du nom, pas plus que l'auteur de ces lignes qui y a servi plusieurs années et qui vient de découvrir que ce Jean Joseph Théron, beau frère du général, avait des ancêtres communs avec lui.

Après l'artillerie, c'est maintenant le 2ème Régiment Etranger d'Infanterie qui l'occupe.

### 13. LES MISERES DES GUERRES

Le Premier Empire avait succédé à la Révolution et les coalitions, les unes après les autres, menaçaient la France et l'Empereur avait besoin de soldats pour ses armées. La petite commune de Saint Jean de Crioulon a fourni sa part pour la gloire mais aussi pour la douleur.

Chaque année, le canton devait fournir un certain nombre de soldats pour les régiments de ligne et pour la garde nationale. En 1809 et 1810, c'était 9+3 pour l'ensemble du canton de Sauve. En 1813, ce fut 19+1; il fallait reconstituer des armées après le désastre en Russie.

Tous les hommes de la classe étaient réunis au chef-lieu de canton pour tirer au sort un numéro. Puis ils étaient couchés sur une liste selon l'ordre croissant des numéros, avec des renseignements d'état civil ainsi que des observations ou l'énoncé de motif de réforme. Les plus petits numéros désignaient les recrues jusqu'à atteindre le nombre requis malgré les réformes décidées par la commission.

Ce système était moins inique que celui pratiqué au début de la Révolution où les maires devaient désigner un certain nombre de "volontaires" qui, le plus souvent, étaient choisis parmi les demeurés, les estropiés, les plus gueux ou les "étrangers" fraîchement installés dans la commune.

Les recrues désignées devaient rejoindre Nîmes d'où elles étaient dirigées sur leur régiment après peu ou pas d'instruction. En cours de route, il se produisait une certaine "évaporation" et la recherche des déserteurs était une des grandes préoccupations des autorités militaires et municipales.

Pour Crioulon, comme on disait alors, en 1809, Joseph Bou-

det, tailleur d'habits, fils d'Antoine et Marie Brivan tire le numéro 42 sur 48 conscrits. Il est réformé pour taille inférieure à 1,55 mètre. La même année, les habitants de Crioulon sont chanceux car Claude Soumiac, cultivateur, fils de Claude et Marie Fromental tire le numéro 43 et Louis Rigal, cultivateur, fils d'Etienne et Marie Soulier, le 47.

En 1810, Jean Bares, valet de ferme, fils de Pierre et Marie Bastier tire le numéro 19 sur 39. Il s'est plaint de douleurs mais il est déclaré apte. Les conscrits de 1810 mettent en avant toute une série d'handicaps pour tenter d'échapper au service. Trois se plaignent de hernies, un se dit poitrinaire, l'autre sourd, un troisième a une "faible constitution, une courte haleine"...

En fait sur 39 conscrits, huit sont réformés dont cinq pour défaut de taille, un atteint de la teigne et deux présentant des fractures mal soudées. Trois sont placés au dépôt car ils ont un frère sous les drapeaux ou sont fils unique de veuve.

En 1811, Simon Louis Jules Pascal (neveu du général) tire le numéro 24. Il est réformé par le conseil de révision du Lot, le 29 avril 1811, pour ophtalmie chronique incurable. Il est taxé à 1150 francs d'indemnité....

Celui qui a tiré un numéro élevé et qui n'a pas été appelé pour remplacer un réformé ou un déserteur pourrait se croire à l'abri des aléas de la guerre. Mais, au moins en 1808, lors de la levée exceptionnelle de 80000 hommes, le canton est taxé de 17 hommes pris 5 sur les conscrits de 1806, 5 sur 1807, 3 sur 1808 et 4 sur 1809.

Les archives foisonnent de lettres du sous-préfet du Vigan rappelant aux maires leurs devoirs en matière de recrutement militaire et ce jusqu'en 1814, où, en pleine campagne de France, il est précisé que les soldats demandés.. "ne le sont pas pour des conquêtes extérieures mais pour défendre le sol national et nos familles."

Crioulon a fourni les soldats demandés et certains ne sont pas revenus:

Extrait du registre de l'hôpital militaire d'Erfurt: "Décès d'Henri SOUMIAC, grenadier au 79ème Régiment de ligne, 4ème Bataillon, entré à l'hôpital d'Erfurt le 6 mai 1813, décédé le 3 juin 1813 par suite de ses blessures."

Extrait des registres de l'hôpital militaire de Strasbourg: "Le sieur SOUMIAC Etienne, canonnier au 1er Régiment d'artillerie à pied, 28ème compagnie, natif de Crioulon, entré à l'hôpital militaire le 11 décembre 1813 et y est décédé le 26 décembre 1813 par suite des fièvres." Cet Etienne Soumiac était né le 1er Brumaire an III (22 octobre 1794) fils de Claude Soumiac et Marie Fromental. Il était donc âgé d'à peine 19 ans.

Pour Henri Soumiac, il est, en principe, le fils de Jean Soumiac et Madeleine Cabry né en 1790. Car un frère d'Etienne, prénommé aussi Henri était né en 1792. Il faut souhaiter pour Claude Soumiac, veuf depuis 1806, que la loi prévoyant de ne pas envoyer à la guerre deux frères en même temps était toujours appliquée et qu'il n'a pas perdu deux fils la même année.

Quelques années plus tard, une autre famille du village est cruellement touchée avec deux fils morts en Algérie pour conforter la conquête de ce territoire qui, un siècle plus tard, demandera encore le sang des fils de France.

Extrait mortuaire - commune d'Alger - Armée d'Afrique - Hopital militaire du Dey " Le sieur ASTRUC, Jean Emmanuel, Fusillier à la 6ème compagnie du 1er Bataillon du 62ème Régiment d'infanterie de ligne, matricule n° 9952, né le 18/11/1817 à Saint Jean de Crioulon, fils d'Henri Astruc et Marie Verdier, est entré audit hôpital le 8 du mois de novembre 1840 et y est décédé le 16 du mois de novembre 1840 par suite de diarrhée chronique à 11 heures du matin...."

Service des hôpitaux militaires - Extrait mortuaire -

Commune de Blidah ou Armée d'Afrique - Hôpital militaire de Blidah: " le sieur ASTRUC, François Auguste, chasseur à la première compagnie du troisième Bataillon de Chasseurs d'Orléans, matricule n° 1082, né le 1/07/1820 à Saint Jean de Crieulon, fils de Henri Astruc et Marie Verdier, est entré à l'hôpital le 12 septembre 1843 et y est décédé le 19 septembre 1843 à 4 heures du matin par suite de fièvre pernicieuse...."

La grande saignée dont la France de cette fin de siècle ne s'est toujours pas remise, la Première Guerre Mondiale, restait à venir avec son cortège de gloire, d'abnégation, de souffrances et de douleurs. Saint Jean de Crieulon a aussi fourni son obole de sang avec Gratien SOUCHE, mort au cours de la bataille de la Somme en 1916 comme il appert de cet extrait :

" L'an 1916, le 13 novembre à 17 heures, étant à Maurepas (Somme), acte de décès de Gratien Jean SOUCHE, chasseur de 2ème classe au 7ème Bataillon de Chasseurs à pied, matricule n° 4322, né le 16 mai 1894 à Saint Jean de Crieulon, mort pour la France, tué à l'ennemi à Sailly-Saillisel (Somme),

le 12 novembre 1916 à 21 heures, fils de Julia Cécilia Souche, domicilié à Saint Jean de Crieulon (Gard), célibataire.....

#### 14. HABITAT ET PEUPLEMENT

Il a déjà été parlé très sommairement de l'habitat en constatant que la majorité des habitants de la commune était regroupée dans le hameau de Villesèque qui s'est beaucoup modifié depuis deux siècles.

Le premier plan de ville connu se trouve dans le cadastre créé par Napoléon et datant de 1812. On peut constater que le hameau de Villesèque ne comportait que quelques maisons groupées autour du carrefour actuel de la D 35 et de la D 182 qui n'était alors que le chemin du Moulin de Beaucois ; l'absence d'un pont sur le Crieulon à hauteur du moulin interdisant d'aller jusqu'à Sauve comme aujourd'hui. Le chemin de Sauve partait cinq cents mètres au sud du hameau de l'époque en face de l'actuelle route de Canaules, traversait le Crieulon, sans doute à gué, passait à côté du Mas de La Roque et tirait vers Sebens.

Des rendements très faibles dus à l'absence d'engrais interdisaient de laisser des terres en friche, aussi les gens se seraient-ils dans les maisons.

L'homme se déplaçait à pied ou avec son mulet mais les jours n'étaient pas plus longs qu'aujourd'hui ; aussi, pour économiser son temps et sa peine, les diverses cultures occupaient -elles des couronnes autour du lieu habité : au plus près, le jardin potager qui demandait un entretien presque quotidien ; un peu plus loin les champs cultivés et à l'extérieur les zones de parcours des moutons. Les mûriers étaient plantés le long des chemins pour rendre plus aisé le ramassage et le transport des feuilles au moment où le ver à soie se fait si vorace.

Aujourd'hui, l'homme consomme beaucoup plus d'espace pour lui au détriment des surfaces cultivées. A voir le plan actuel des constructions dans la commune on pourrait très facilement calculer les hectares ainsi soustraits aux cultures.

Quel est l'impact sur la nature quand les impératifs économiques sont prépondérants et que certaines terres sont laissées volontairement en friche pour maintenir le volume de production assez bas pour que les prix restent à un niveau permettant aux paysans de vivre plus ou moins bien ?

Petit à petit des maisons individuelles ont été construites le long des routes ; le mouvement a commencé dès le début du XIXème siècle mais à une échelle réduite ; la seconde moitié du XXème siècle a fait du village une rue de deux kilomètres

du Bos Nègre aux Plans sans compter les ramifications vers Sauve ou la Capelane. Il faut bien loger la population qui, en deux décennies, a augmenté de cinquante pour cent.

En janvier 1850, la commune comptait 48 électeurs soit, en comptant les épouses et les enfants plus nombreux alors qu'aujourd'hui, entre 150 et 200 habitants. En 1840, elle comptait exactement 176 habitants.

Les derniers recensements lui accordent 105 habitants en 1975, 121 en 1982 et 152 en 1990 pour une liste électorale comportant 56 électeurs et 54 électrices. Des électeurs plus nombreux, mais des familles moins nombreuses et la majorité à 18 ans expliquent que, malgré la remontée de la population, la commune soit moins peuplée aujourd'hui qu'il y a cent cinquante ans.

Les différences importantes entre les deux époques concernant la répartition socio-professionnelle et les tranches d'âge représentées.

En 1850, on trouvait 21 cultivateurs, 3 domestiques et 1 berger soit 25 personnes sur 48 qui s'occupaient directement d'agriculture. Il convient d'y ajouter les neuf propriétaires fonciers et les deux Ferrand, aubergiste et propriétaire foncier. De plus, les deux meuniers, les deux maréchaux et les trois voituriers vivaient aussi grâce au monde agricole. La présence à Villesèque de ces trois derniers montre, qu'à cette époque, le village ne vivait plus uniquement en autarcie et avait besoin de transporteurs pour exporter ses productions.

Les tranches d'âge sont significatives d'une époque où la campagne n'était pas encore devenue un désert pour la jeunesse.

Les 21-29 ans étaient 14 soit 29%,

les 30-39 étaient 9

les 40-49: 10.

Les moins de soixante ans représentaient 87% de la population à une époque où la seule retraite était le "Repos Eternel".

Les deux doyens du village avaient 68 ans. Des bambins par rapport au doyen des années 1990 !

Cent cinquante ans plus tard, les actifs vivant de la terre peuvent se compter sur les doigts des deux mains et une proportion importante de la population est formée de retraités du terroir ou "d'immigrés" séduits par la nature et le calme après la vie frénétique des grandes villes. Il n'y a pas que des retraités dans la commune mais les emplois sur place ne sont pas nombreux et nos ancêtres auraient-ils pu imaginer que Villesèque soit presque devenu une "banlieue dortoir" de Montpellier ou d'autres villes des environs.

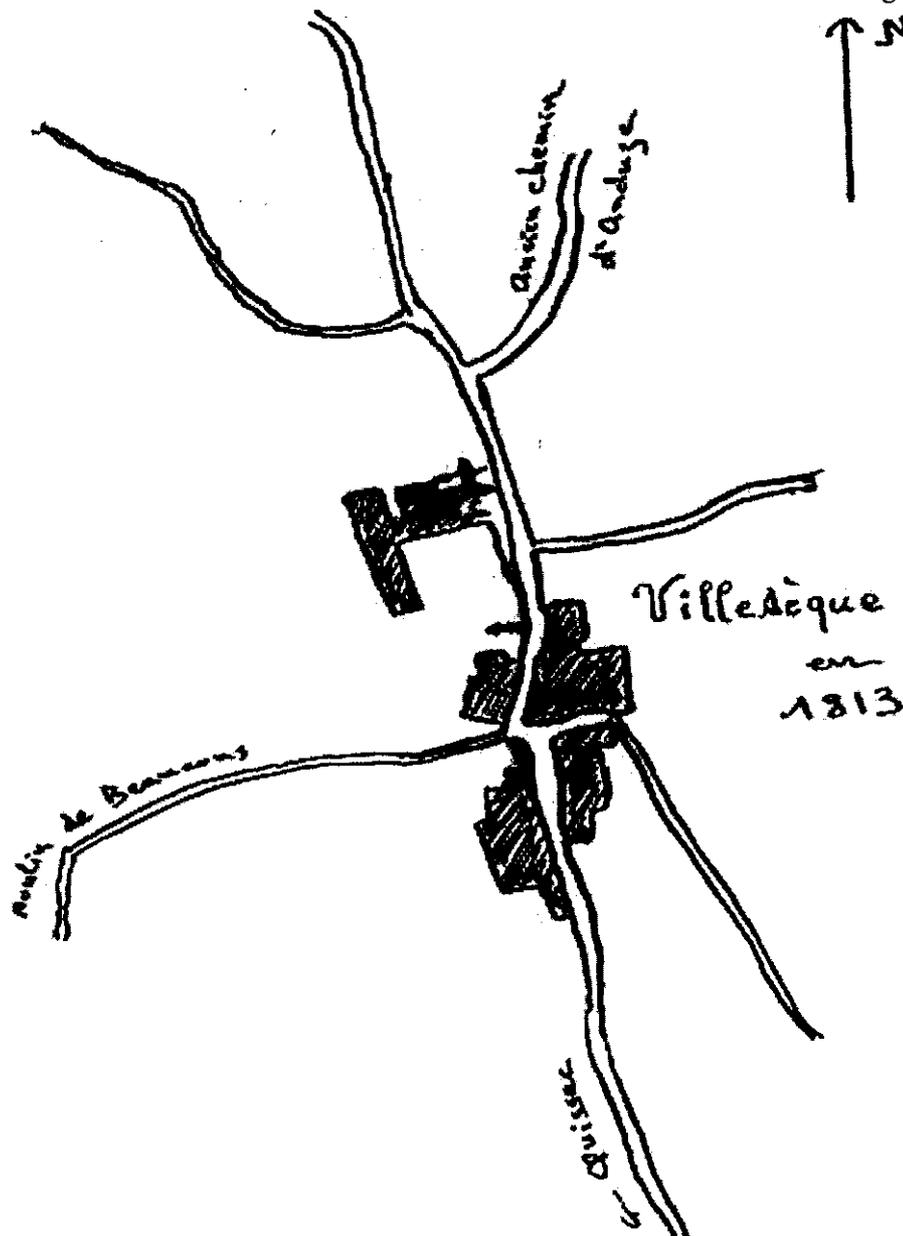
Heureusement, il reste quelques paysans qui, ne voulant devenir seulement des techniciens de l'entretien de la nature savent encore cultiver la vigne et produire ce "bon vin qui réjouit le cœur de l'homme" et qui, consommé avec modération, est la plus saine et la plus hygiénique des boissons, surtout depuis que les efforts d'encépagement permettent de produire une qualité reconnue bien au-delà des limites du carter.

Dans ses "Statistiques sur le département du Gard", Henri Rivoire conclut sa notice sur la commune par ces deux phrases écrites en 1842 :

" Ce vallon, qui naguère n'était formé que de landes et de bruyères, est devenu, en l'espace de cinquante ans, un petit village dont le terroir est bien cultivé. Il est à présumer que par sa position avantageuse, le village de Saint-Jean-de-Crieulon deviendra par la suite une commune considérable.

Cette vision optimiste ne s'est pas vraiment réalisée mais le village, sans être devenu une commune considérable, reste un lieu attirant où il fait bon vivre.

L'occitan n'est plus guère pratiqué et c'est bien dommage car il nous a laissé un certain nombre de sobriquets savamment non sur Saint Jean de Crieulon, mais sur les villages des



15 Annexe – Maires de la révolution à nos jours  
Dates Nom & Prénom Observations

1 1793-1795 CAZALY Antoine	21 1906-1908 VILLARET J. adjoint Léon RIGAL
2 1795-1800 FERRAND François	22 1909-1912 ESPENON Augustin
3 1800-1814 BRUGIER Antoine	23 1912-1919 NOGUIER Hippolyte
4 1814-1827 FERRAND Louis-François	24 1919-1925 CABANEL Paul
5 1828-1830 CASTANIER Jacques	25 1925-1935 ESPENON Augustin
6 1831-1837 COURSIER François	26 1935-1937 CABANEL Paul mort en fonction
7 1837-1844 JULIEN Antoine-Etienne	27 1937-1939 BRUGIER Julien
8 1844-1858 COURSIER François	28 1940-1942 GRAS Augustin faisant fonction
9 1858-1865 CASTANIER Félix	29 1942-1944 CABANEL Marius
10 1865-1874 FERRAND Jules	30 1944 MARTIN Isidore président comité de libération
11 1874-1876 BOUDET Joseph	31 1945-1953 GRAS Augstin
12 1876 VALERE Jules	32 1953-1971 ARGELLIERS Raymond
13 1876-1877 CASTANIER Félix	33 1972-1977 ARGELLIERS René
14 1878-1880 VALERE Jules	34 1977-2001 HOPPE Michel
15 1881-1892 FERRAND Philippe mort en fonction	35 2001-2008 RIGAL Robert
16 1893-1896 ARNAUD Auguste	36 2008-2015 FALLOT – GREVE Béatrice
17 1896-1899 CLAUZEL Henri	37 2015- RIFKIN Sonia
18 1900 NOGUIER Hippolyte intérim	
19 1901-1905 ESPENON Augustin démissionnaire	
20 1905-1906 MARTIN Isidore président délégation	Fin

## Les DEPARCIEUX cévenols, Des mathématiciens de renommée nationale et leurs descendance.

Par Alain MONTAGUT

Il est des jours où le hasard devient le fidèle collaborateur du généalogiste. C'est ce dimanche, à la foire de Barjac, que nous l'avons rencontré sous la forme d'un livre de 1905 intitulé «*Monographie de Peyremale, Biographie d'Antoine Deparcieux*». Ce nom ne nous était pas inconnu. Il apparaît à Nîmes, à Alès et à Bessèges sur les plaques de rues dédiées à ce personnage. C'est aussi le nom du collège du village du Martinet. Mais, surtout, il nous est revenu en mémoire un article paru dans «*Midi Libre*» voici sept ou huit ans, intitulé : «*Le Martinet ; Antoine Deparcieux, Mathématicien oublié*». C'est décidé, il est temps de faire revivre l'image de l'un des nôtres qui a porté l'identité cévenole jusqu'à la capitale. Comme le dit Alain Granbois dans «*les voyages de Marco Polo*», «*Tout passe, hormis ce que les hommes ont sauvé de l'oubli par le marbre ou par le parchemin*».

Si l'on veut établir la généalogie de la famille «*DEPARCIEUX*» force est de constater qu'au moment de la naissance du premier et célèbre mathématicien, Antoine, elle n'est pas originaire des Cévennes. Avec nos expressions d'aujourd'hui nous pourrions dire que ce sont des «*néo-cévenols*». Notre ami Gérard DELMAS, dans son ouvrage sur la vallée de l'Auzonnet (1), avait déjà consacré un chapitre sur les «*DEPARCIEUX*», portrait qu'il avait abondamment complété lors d'une communication le 7 avril 2001 à l'Académie Cévenole. Avec Jacques DARDALHON, ils ont apporté encore plus de précisions sur la vie de notre savant cévenol lors de l'exposition qu'ils lui ont consacrée pour les 300 ans de sa naissance dans les locaux des Archives Municipales d'Alès en mars 2003.

Nous nous attacherons donc ici à l'aspect généalogique des descendants de cette famille. Nous essayerons de retrouver l'ensemble des branches masculines ou féminines ayant un lien direct avec les DEPARCIEUX du hameau de Cessous.

Mais, d'abord, qui est cet Antoine DEPARCIEUX qui nous a particulièrement attiré ?

Né le 28 octobre 1703 au mas du «*Clutet, ou Clotet, ou encore Cloutet*», dans le hameau de Cessous, Antoine est le dernier enfant de Jean-Antoine et de Jeanne DONZEL. Son père étant décédé très tôt, il a été élevé par son frère aîné, Pierre qui surveille de très près son éducation. Sous son impulsion, Antoine va suivre les cours d'abord chez le prieur de la paroisse de Portes, puis à Saint-Florent-sur Auzonnet.

Vers 1720, Antoine quitte sa «*Cévenne*» natale et va, selon les dire d'Ernest DURAND (2), à Lyon en apprentissage chez un maître tailleur pour apprendre ce métier. L'artisan qui est chargé de sa formation décèle en lui des capacités importantes et le fait suivre des cours chez un jésuite déjà en charge de l'instruction de son propre fils. Il y apprend les mathématiques, discipline pour laquelle le jeune Antoine se passionne.

En 1725, il part pour Paris afin d'affiner ses connaissances. Ses débuts sont difficiles. Pour vivre et payer ses études, Antoine DEPARCIEUX se fait constructeur de cadrans solaires. Il excelle dans ce métier qui commence à lui rapporter de l'argent. Il fait aussi la connaissance de Robert DE MONTCARVILLE qui devient son protecteur. Il fréquente les cercles de nombreux scientifiques et se lie avec LAVOISIER, CASSINI et RÉAUMUR.

En 1732, il obtient la chaire de Mathématiques au collège de France, et publie en 1733 un traité de trigonométrie. Mais le point culminant de ses recherches est l'établissement, à la de-

mande de l'Intendant des Finances, d'un essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine, document qui servira de base pour le calcul des rentes viagères.

En 1746, il est admis à l'Académie des Sciences de Paris. travaille alors sur des machines hydrauliques pour élever le niveau des eaux, que ce soit pour des châteaux, ou pour l'alimentation de villes en eau, et notamment de la ville de Paris.



En 1765, le roi Louis XV le nomme «*Censeur Royal des livres*», charge qui lui permet de toucher une pension de 6000 livres et d'obtenir un logement au sein même du Palais National du Louvre.

Le 28 octobre 1765, jour de son anniversaire, il fait son testament et lègue tous ses livres à l'école de Saint-Florent-sur-Auzonnet pour récompenser les meilleurs élèves de cette école. Il décède à Paris le 2 septembre 1768 âgé de 65 ans. Il était membre des académies de Paris, Lyon, Montpellier, Mémoires de Stockholm et Berlin.

S'il ne s'est jamais marié, Antoine DEPARCIEUX a pris soin de l'avenir de sa famille. Il a fait inscrire ses petits neveux au collège de Navarre et a pourvu aux frais de leurs scolarités. Il cite notamment Antoine et Jean dans son testament, mais aussi ses autres petits neveux et petites nièces.

### GÉNÉALOGIE des DEPARCIEUX.

Les DEPARCIEUX sont originaires de la région lyonnaise. Le nom lui-même évoque la paroisse de Parcieux, située aujourd'hui dans le département de l'Ain, à une vingtaine de kilomètres au nord de Lyon.

#### **I : Benoit DEPARCIEUX.**

Le plus ancien DEPARCIEUX que nous avons recensé est Benoit, né vers 1555. La calligraphie de son nom est, comme dans beaucoup de cas de cette époque, «*DE PARCIEUX*» permettant d'identifier un individu par son lieu de naissance. Il épouse, à Millery (Rhône), petite commune au sud de Lyon, Catherine DU CREUX. Le couple a sept enfants tous nés à Millery:

Jean, baptisé le 15 octobre 1597,  
 Marie, baptisée le 1 juillet 1598,  
 Ennemond, baptisé le 26 juillet 1599,  
 Marie, baptisée le 1 août 1600, qui épouse Henri LAVIRE  
 auquel elle donne une fille, Jeanne, en 1627.  
 Jeanne, baptisée le 6 juillet 1602,  
 Gabrielle, baptisée le 10 août 1604  
 Guillaume, qui suit ci-dessous.

## II : Guillaume DEPARCIEUX.

Fils de Benoît et de Catherine DU CREUX, Guillaume est né à Millery (Rhône) ou il est baptisé le 26 octobre 1606. Il exerce la profession de marchand boucher. Il épouse dans cette paroisse, Louise BERLOUP, qui lui donne un fils, Benoît, baptisé le 1 septembre 1630. Son parrain est Jean RANC, cordonnier à Millery, sa marraine Jeanne BERLOUP, sans doute sa tante.

Veuf, Guillaume épouse en secondes noces en 1632 à Millery, Clémence TAVERNIER de cette paroisse, qui va lui donner dix enfants, tous nés à Millery :

Pierre, baptisé le 17 juillet 1633 qui donnera la lignée des cévenols. Son parrain est Pierre BRUYAR, marchand.

Jeanne, baptisée le 25 mars 1636, Son parrain est Jean PERIE dit Trauché, maçon et sa marraine Jeanne TIBAUDIE épouse de Jean FANIER.

Pierre, baptisé le 5 juillet 1637,

Catherine, baptisée le 3 janvier 1639. Son parrain est Pierre ARCHAMBAUD, marchand drapier de la ville de Lyon, sa marraine Catherine GRESSET.

Guicharde, baptisée le 28 janvier 1640. Son parrain est Christofle PHILIPPE, marchand boucher de Millery, sa marraine Guicharde BRICHET.

Claudine, baptisée le 25 juillet 1641. Son parrain est Pierre MICHEL, laboureur et sa marraine Claudine DEPARCIEUX, épouse d'Étienne FONT.

Marguerite, baptisée le 24 mars 1643. Son parrain est Jean DE LANARD, sa marraine Marguerite MARGOUD.

Jean, baptisé le 10 mai 1645. Son parrain est Jean DERVIEUX greffier de la baronnie de Montagny, sa marraine Benoîte BEAUSSILLON, femme de Benoît DUPONT, marchand.

Odet, baptisé le 9 août 1646. Son parrain est Odet MATHOUD, hoste, sa marraine Claudine DEYRIEU épouse de Floris BERLOUP.

Jean, baptisé le 24 juillet 1647. Son parrain est Jehan MATHOUD fils d'Odet, sa marraine Jacqueline PEYZARET fille d'André.

Clémence TAVERNIER décède à Millery le 4 août 1647, à l'âge d'environ 40 ans.

Veuf à nouveau, Guillaume se remarie avec Jeanne RIVIÈRE qui lui donne deux enfants :

Guillaume, baptisée le 13 juin 1649. Son parrain est Guillaume MOLLARD de Rilleu, sa marraine Claudine PIOT épouse de Barthélémy FAUTET.

Jeanne, baptisée le 1 juillet 1650. Son parrain est Anthoine CHONNET, prêtre, sa marraine Jeanne La VIRE épouse de Michel VALLET, vraisemblablement sa cousine, la fille de Marie DEPARCIEUX.

## III : Pierre DEPARCIEUX.

Fils de Guillaume, Pierre DEPARCIEUX est né le 17 juillet 1633 à Millery. C'est le premier enfant de la famille qui vient s'installer dans les Cévennes. Il a appris le métier de serrurier dans la région lyonnaise et ses multiples déplacements l'ont emmené jusque dans la vallée de l'Auzonnet.

Dans la généalogie de son petit fils Antoine DEPAR-

CIEUX, établie à partir de documents retrouvés à son domicile, Ernest DURAND (3) fait une description physique de Pierre, qui assure la fonction de Sergent Royal de la Viguerie de Bagnols immatriculée au Marquisat de Portes. Il est alors résidant au hameau de Cessous. Cependant, il n'apparaît sur aucun des compoix de Peyremale et de Sénéchas de 1640, ni sur celui de Portes de 1642. Il est donc locataire dans ce lieu-dit.

Le 4 juin 1655, il épouse Jacqueline VIDAL, fille d'André et de Jehanne DARDAILLON, petite fille d'Anthoine DARDAILHON. Le contrat de mariage est établi chez le notaire Guillaume BOUQUET (4). Le couple a un fils, Jean-Antoine, qui suit.

Le 6 juillet 1659, Anthoine DARDAILHON du «*mas du Clutet*» de Cessous (parfois orthographié «*Cessoux*»), fait établir son testament par le notaire BOUQUET (5). IL désigne comme héritière sa femme, Jacqueline BOUSIGE, qui devra remettre cet héritage à sa petite fille, Jacqueline VIDAL, fille de feu André et Jeanne DARDAILHON et femme de Pierre DEPARCIEUX.

Le 31 décembre 1664, Pierre DEPARCIEUX, qui, le 30 septembre 1661, s'est acquitté d'une dette de 362 livres envers le comte du Roure pour Anthoine et Pierre DARDALHON, leur en donne quittance (6)



Signature de Pierre Deparcieux

## IV : Jean-Antoine DEPARCIEUX.

Fils de Pierre et de Jacqueline VIDAL, Jean-Antoine né sans doute au hameau de Cessous vers 1656. Il épouse en 1674 Jeanne DONZEL, fille de feu Alexandre et de Marguerite ARNAQUE du lieu de Peyremale. Le contrat de mariage est établi chez le notaire BOUQUET le 1 septembre 1674 (7). Jean-Antoine habite alors à «*Cessous, paroisse de Peyremale*». Son père est appelé «*Maitre Pierre DEPARCIEUX*». Lors de la signature du contrat, Jeanne DONZEL reçoit le consentement de sa mère, et de sa tante Gasparde DONZEL. Son père Pierre DEPARCIEUX signe le contrat de mariage.

On note parmi les témoins, Valentin LUCQUES de Saint-Florent, Jean DESGARDIES procureur juridictionnel de Peyremale, Jacques VIDAL, procureur juridictionnel au marquisat de Portes, Antoine VIDAL du Puech.

En 1684, il achète le mas du «*Clutet*», propriété des héritiers d'Anthoine DARDALHON. Le 30 avril 1686, Jeanne DONZEL, sœur cadette d'une autre Jeanne DONZEL, épouse de Jean-Antoine DEPARCIEUX, rédige son testament et fait de sa sœur son héritière universelle. Le même jour, son autre sœur, Marie Andrée DONZEL fait rémission et cession de tous ses biens à sa même sœur Jeanne (8).

Le 10 février 1688 (9), il achète à Maurice DARDAILHON, fils unique et héritier de feu Pierre du «*mas de Longuefayssolle de Cessous*», un chemin qui séparait une propriété de son bis-aïeul Anthoine DARDAILHON de celle du dit Pierre DARDAILHON (contrat en date du 19/09/1627 chez le notaire BORNE de Peyremale).

Il représente sa femme Jeanne DONZEL lorsque son beau-frère, Anthoine DONZEL rédige son testament le 26 janvier 1692 chez le notaire LABORIE. Le testataire désigne sa sœur Jeanne comme héritière universelle.

Jean-Antoine DEPARCIEUX décède au hameau de Ces-

sous en 1710 à l'âge de 54 ans. Jeanne DONZEL décède le 11 novembre 1717. Le couple a neuf enfants :

Pierre qui suit en V-1,

Jacquette née en 1692. Elle épouse Jacques DARDALHON. Le contrat est passé chez Maître BLAZIN Notaire à Portes le 20 février 1708 (10). Le 1 avril 1721, elle est la marraine de son neveu Pierre LEGAL, sous le prénom de Jacqueline. Elle décède en 1752 et est enterrée à Portes le 18 novembre. Jean-Antoine DEPARCIEUX et Pierre LEGAL sont présents et signent le registre.

André décédé le 20 juillet 1719

Antoine qui suit en V-2.

Dauphine qui suit en V-3.

Étienne,

Jean,

Louissette.

Antonie, qui, le 9 novembre 1723 à Portes, est la marraine de son neveu Jean-Antoine LEGAL.



Mas du Clutet (2019)

#### V-1 : Pierre DEPARCIEUX.

Ainé de la famille, Pierre est né en 1676 au hameau de Cessous.

Le 15 janvier 1714, il épouse au Pradel, Françoise ROUSSEL, originaire de Salindres. Sont présents au mariage, le père et la mère de l'épouse ainsi que Jacques DARDALHON et Antoine LEGAL.

Pierre exerce la profession de charpentier.

Le couple a deux enfants :

Jeanne qui est la marraine de sa sœur en 1730 et qui décède le 1 septembre 1730. Elle est enterrée à Portes.

Anne, née le 22 janvier 1717 au lieu du «Clutet» est baptisée à Peyremale le 24. Son parrain est André DEPARCIEUX et sa marraine Anne ROUSSEL. Jean ROUSSEL et Pierre POLGE sont présents au baptême et signent avec le prêtre CHALMETON. Anne épousera André LADEVÈZE.

Françoise ROUSSEL décède le 4 juin 1717 à l'âge de 20 ans. A son enterrement à Peyremale, sont présents Antoine POLGE, Jean-Antoine DARDALHON, Jean CASTANIER et Antoine VINASSAC. DARDALHON et POLGE signent le registre avec le prêtre CHALMETON.

Le 25 octobre 1717, Pierre DEPARCIEUX épouse en secondes noces dans l'église de Portes, Marie POLGE. Il est dit fils de feu Jean-Antoine et de Jeanne DONZEL, habitant au

«mas du Clutet», paroisse de Peyremale. Marie POLGE est fille de feu Pierre et de Louise SERVIER du lieu du Treyllis, paroisse de Saint-Florent (sur Auzonnet). Sont présents au mariage, Michel VACHER, Jacques PONTET du Treyllis, et André DALVERNY de Cessous. Le contrat est passé le 5 octobre 1717 chez le notaire JAUSSAUD (11).

Le couple a au moins huit enfants :

Jean, née le 15 août 1718 au «mas du Clutet» et baptisé le même jour. Son parrain est Jean ROMESTANT qui signe et sa marraine Delphine DEPARCIEUX, sa tante, épouse d'Antoine LEGAL.

Jacques, né le 20 septembre 1719 à Cessous. Il est baptisé le 24 à Peyremale. Son parrain est Jacques DARDALHON du lieu de Devois dans la paroisse de Portes, sa marraine Louise SERVIER du Treyllis, sa grand-mère. Henry MEYNIER et Jean DUMAS sont présents et signent le registre.

Antoine, qui suit en VI-11

Jean-Antoine, qui suit en VI-12.

Marie née le 25 avril 1727 au «mas de Clutet» et baptisée le 27 à Peyremale. Son parrain est Antoine ROMESTANT de Saint-Florent, sa marraine Jacquette DEPARCIEUX, sa tante du mas «del Denes» de Portes.

Jeanne née le 30 avril 1730 «au mas du Clutet» à Cessous, et baptisée le 3 mai à Peyremale. Son parrain est Jean ROMESTANT du Treyllis, sa marraine Jeanne DEPARCIEUX, sa sœur, du dit mas du «Clutet». Sont présents Jacques VACHET et Étienne ROMESTANT.

Anne qui suit en VI-13

Antoine, né le 27 février 1733 au «Clutet» de Cessous et baptisé le 1 mars à Peyremale. Son parrain est Antoine LEGAL, son oncle du «mas de la Graille», sa marraine Marie DARDALHON du lieu du Treyllis.

Pierre DEPARCIEUX décède le 10 février 1761 au «mas du Clutet», paroisse de Peyremale, à l'âge d'environ 85 ans. Il est enterré le lendemain au cimetière de Portes. Son fils, Jean-Antoine est présent et signe le registre.



Mas du Clutet (ou Clotet) 2018.

#### VI-11 : Antoine DEPARCIEUX.

Fils de Pierre et de Marie POLGE, Antoine, est né le 2 juin 1722 à Cessous a été baptisé le 7 à Peyremale. Son parrain est Antoine DEPARCIEUX, son oncle, sa marraine Louise SERVIER sa grand-mère. Balthazar BERTRAND et Claude BONNET assistent à la cérémonie et signent le registre.

Il épouse à Peyremale, le 28 août 1755, Marie TRIBES, fille de feu Jean et de Marie DUGAS du lieu du Devois de la paroisse de Portes. Son frère Jean-Antoine DEPARCIEUX, Antoine POLGE de Cessous, Jean-Baptiste ROBERT du

Claux et Jean-Antoine CHAMBOREDON assistent au mariage.

Le couple a dix enfants :

Marie, née le 12 juillet 1756 et baptisée à Peyremale le 13. Son parrain est Jean-Antoine DEPARCIEUX, son oncle paternel et sa marraine Anne TRIBES BERTRAND du lieu du Devois. Son parrain signe l'acte de baptême. Elle décède le 20 avril 1757, âgée de neuf mois et est enterrée le 21 à Saint-Florent-sur-Auzonnet.

Anne, née en 1757 qui décède à Saint Andéol de Trouilhas (Laval-Pradel) le 19 septembre 1771.

Marie née le 1 février 1760, qui décède à Saint-Florent le 21 octobre 1761 âgée de 20 mois.

Marguerite née le 30 septembre 1762 à Laval-Pradel. Elle est baptisée le 3 octobre dans cette paroisse. Son parrain est Joseph GILLES et sa marraine Marguerite MICHEL. Le 4 avril 1780 elle épouse au Mas Dieu Jean BÉCHARD, ménager, né à La Calmette en 1754. Son père Antoine DEPARCIEUX signe le registre. Le couple a une fille, Marguerite BÉCHARD, baptisée à la Calmette le 3 septembre 1785.

Marie, née le 30 janvier 1764 et baptisée à Laval-Pradel le 2 février. Son parrain est Pierre MICHEL de Portes, sa marraine Anne DEPARCIEUX, sa tante. Le 21 août 1797, elle épouse à Laval-Pradel Joseph BORNE originaire de Saint-Ambroix, officier de justice qui sera plus tard, en 1822, Maire de Laval-Pradel. Marie décède le 31 mai 1822 à Laval-Pradel. Son mari, Joseph BORNE, épouse en secondes noces en 1824, Marie ROUX.

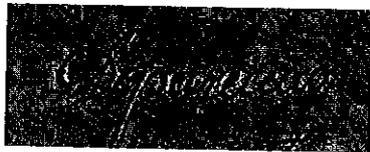
Geneviève, née le 24 février 1825 est baptisée le 26 à Laval-Pradel. Son parrain est Jean-Pierre DEPARCIEUX de Cessous. Elle décède le 30 juillet 1865 à Laval-Pradel.

Antoine né le 11 août 1866 et baptisé le lendemain. Il décède le 30 juillet 1867.

Marianne née le 17 novembre 1867 et baptisée le 19 à Laval-Pradel. Son parrain est Jean BAYAR et sa marraine sa tante, Anne DEPARCIEUX. Elle décède le 1 octobre 1871.

Marie-Madeleine, née le 29 septembre 1870 et baptisée le lendemain à Laval-Pradel. Son parrain est Pierre SOUSTELLE et sa marraine sa tante Marie TRIBES. Elle décède le 10 novembre 1870.

Saturnin, né le 24 et baptisé le 26 décembre 1871 à Laval-Pradel. Son parrain est Saturnin TOURNAIRE des Bondons (Lozère) et sa marraine Anne DEPARCIEUX, sa tante de Peyremale.



Signature d'Antoine Deparcieux en 1780

#### VI-12 : Jean-Antoine DEPARCIEUX.

Fils de Pierre et de Marie POLGE, Jean-Antoine est né le 7 février 1725 au «mas du Clutet» à Cessous et fut baptisé à Peyremale le 11 du dit mois. Son parrain a été Antoine ROMESTANT, du Treyllis paroisse de Saint-Florent-sur-Auzonnet, sa marraine Delphine DEPARCIEUX, du mas «del procuraire» de la paroisse de Portes. Jean TREYLIS et autre Jean TREYLIS du hameau toponyme sont présents et signent le registre.

Le 13 janvier 1746, Jean Antoine épouse à Peyremale Anne TREYLIS, fille de Simon et de Marie DARDALHON habitante du lieu du Treyllis paroisse de Saint-Florent-sur-Auzonnet. Jean-Antoine DEPARCIEUX signe l'acte de mariage. Jean-Antoine est dit «ménager».

Le couple a au moins neuf enfants :

Jean-Pierre qui suit en VII-121

Marie, qui suit en VII-122 :

Anne, qui suit en VII-123 :

Antoine qui suit en VII-124.

Jean qui suit en VII-125.

Marie-Thérèse née le 9 septembre 1761 est baptisée le même jour à Peyremale. Son parrain est Jean-Pierre DEPARCIEUX, son frère et sa marraine Marie DEPARCIEUX, sa sœur. Jean-Antoine CHAMBOREDON, maître d'école est présent au baptême. Elle décède le 14 novembre 1761 âgée de deux mois. Elle est enterrée à Portes.

Victor, né le 13 août 1762 au «mas du Clutet», et ondoyé le 14. Son parrain a été Jean Antoine CHAMBOREDON, maître d'école, sa marraine sa sœur Marie DEPARCIEUX. Il décède le 15 août 1762. Il est enterré à Portes.

Rose qui suit en VII-126.

Julienne, qui suit en VII-127 :

Victor, né le 19 février 1767 et baptisé le lendemain à Portes. Son parrain est Jean-Pierre DEPARCIEUX, son frère, et sa marraine Marie DAPARCIEUX, sa sœur.

Magdeleine, née le 4 mars 1772 et baptisée à Portes le lendemain. Son parrain est son frère Jean-Pierre DEPARCIEUX et sa marraine Jeanne ROMESTANT. Jean-Antoine SOUSTELLE, juge à Peyremale est présent au baptême.



Signature de Jean-Antoine Deparcieux

#### VII-121 : Jean-Pierre DEPARCIEUX.

Fils de Jean-Antoine et de Jeanne TREYLIS, Jean-Pierre est né le 8 décembre 1746 au hameau de Cessous. Il est baptisé à Peyremale le 12 du même mois. Son parrain est son aïeul Pierre DEPARCIEUX, sa marraine Marie DARDALHON son aïeule du Trélis, paroisse de Saint-Florent.

Le 22 octobre 1781, il épouse à Peyremale Marie BALDIT fille de Jean et de Louise CORNIARET. Jean-Pierre signe le registre. Il décède le 7 juin 1805. La déclaration est faite par son fils Louis. Le couple a cinq enfants :

Jean-Louis, qui suit en VIII-121

Catherine née en 1784.

Marie-Rose née le 15 février 1785 et baptisée le 17 à Portes. Son parrain est Antoine CHAMBOREDON, sa marraine Rose DEPARCIEUX. Elle décède le 1 octobre 1786 à au hameau de Cessous.

Clément né et baptisé le 21 février 1787 à Peyremale. Son parrain est son grand-père Jean Antoine DEPARCIEUX, sa marraine DEPARCIEUX, tous du «mas du Clutet».

Magdeleine, née et baptisée le 27 septembre 1789 à Peyremale. Son parrain est Jean Félix ÉVESQUE du mas du Trélis de Saint-Florent, sa marraine Magdeleine DEPARCIEUX sa tante. Elle décède le 2 février 1790 au «mas du Trémont». Elle est enterrée dans le cimetière de Portes. Son père, présent, signe le registre.

#### VIII-121 : Jean Louis DEPARCIEUX.

Fils de Jean-Pierre et de Marie BALDIT, Jean-Louis né le 3 juin 1782 au «mas du Trémont» de Cessous, paroisse de Peyremale. Il est baptisé le lendemain.

Le 10 prairial an 9, il épouse à Chamborigaud Marie VIEIL-LEVIGNE, fille de feu Jean et de Marguerite TROUPEL de cette commune. Jean-Louis exerce le métier d'agriculteur. Il

est présent au décès de son père en 1805.

Le couple a six enfants,

Marie-Julie née le 12 mars 1802 au «*mas du Devois*», baptisée à Portes le 13.

Jean-Pierre né le 20 floréal an 11 dans la commune de Portes. «*Fusillier*» au 29<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, il décède à l'hôpital de Pampelune le 17 décembre 1826, âgé de 23 ans.

Jean-Marcelin né le 28 mars 1805, marié avec Jeanne PANTEL le 11 mars 1834. Il exerce le métier de mineur.

Rose Christine baptisée le 31 août 1806 à Portes.

Louis Casimir né le 6 mars 1808, il décède le 30 juillet 1809 au «*mas Trantal*» âgé de 16 mois.

Jean-Louis né le 25 juillet 1809 au «*mas Trantal*» sur la commune de Sénéchas. L'acte est enregistré à Portes. Jean-Pierre ROMESTANT est témoin. Il décède le 29 juillet 1809.

#### VII-122 : Marie DEPARCIEUX.

Marie, née le 3 octobre 1748 au «*mas du Clutet*» est baptisée à Peyremale le 5. Son parrain est Jean ROMESTANT du Treyllis de Saint-Florent, sa marraine Marie DARDALHON, sa grand-mère.

Le 24 février 1781, elle épouse à Portes, Jean MARTINENCHE de Saint-Jean-de-Valériscle, fils d'Étienne. A cette occasion, son père, Jean Antoine DEPARCIEUX est cité en qualité de «*Bourgeois du mas du Clutet de Cessous*». Le couple a trois enfants :

Jean Baptiste MARTINENCHE, qui suit,  
Étienne MARTINENCHE, né le 29 avril 1790 à Saint-Jean-de-Valériscle,

Louis MARTINENCHE né le 15 mars 1795 à Saint-Jean-de-Valériscle, qui épouse le 23 mars 1813 dans cette même commune Marie DOMINE de VALSERNOY, fille de Claude Louis, officier de santé et de Marie LACROIX.

#### VIII-122 : Jean-Baptiste MARTINENCHE.

Fils de Jean et de Marie DEPARCIEUX, Jean-Baptiste est né le 12 janvier 1787 à Saint-Jean-de-Valériscle.

Il épouse le 13 février 1817, dans cette commune, Rosalie SUGIER, fille de Rémi et de Marie Anne SERVIER. Le couple a sept enfants, tous natifs de Saint-Jean-de-Valériscle ;

Jean-Louis né le 9 février 1818,  
André Laurent né le 10 août 1819,  
Jean-Baptiste né le 28 juin 1821 et décédé le 17 octobre de la même année,

Victorine Rosalie née le 28 octobre 1823,  
Jean Fernand né le 5 septembre 1826,  
Clément Renaud né le 22 février 1832 et décédé le 30 juillet 1833,

Céline Clémence née le 25 octobre 1834.

#### VII-123 : Anne DEPARCIEUX.

Fille de Jean Antoine et d'Anne TREYLLIS, Anne est née le 5 février 1751 au hameau de Cessous. Elle est baptisée le 7 à Peyremale. Son parrain est son oncle Louis TREYLLIS, sa marraine Anne DEPARCIEUX, sa tante.

Le 17 octobre 1772, elle épouse à Peyremale Claude MOURIER, travailleur de terre, fils de Jean, ménager, et de Marie CHAMBOREDON habitant à Rousson, «*au mas de Méliasse*». Le contrat est passé chez le notaire DELEUZE. Claude MOURIER décède à Rousson le 13 février 1795.

Veuve, Anne DEPARCIEUX épouse en secondes noces le 27 mai 1798, Jean BONNEFOY, cultivateur, fils de feu Jean et de Jeanne PÉLISSIER. Veuve à nouveau, Anne DEPARCIEUX épouse le 13 novembre 1815 à Saint-Julien-de-Valgalmes Pierre ÉVESQUE, agriculteur demeurant à Rousson au lieu d'Aumessas.

De son premier mariage, Anne DEPARCIEUX a eu neuf enfants.

Jean qui suit en VIII-1231,  
Anne née à Rousson le 20 octobre 1776 et décédée le 10 août 1777,

Jean Augustin qui suit en VIII-1232,  
Rose née le 3 novembre 1782 à Rousson et décédée le 25 janvier 1783,

Marie Anne née à Rousson le 4 décembre 1783. Elle épouse de Jean BONNEFOIS et décède le 3 septembre 1833 à Rousson.

Jean-Pierre né le 13 avril 1785 à Rousson et décédé le 23 juillet 1787 dans cette paroisse,

Jean-Claude qui suit en VIII-1233,  
Jean-Alexis qui suit en VIII-1234, né le 3 avril 1789 à Rousson,

Madeleine née à Rousson le 11 juin 1792 et décédée dans cette commune le 20 avril 1794.

#### VIII-1231 : Jean MOURIER.

Fils de Claude et de Anne DEPARCIEUX, Jean est né le 8 juillet 1774 au «*mas de Méliasse*» et baptisé à Rousson le 10. Son parrain est Jean MOURIER, son grand-père, sa marraine Marie Claire MOURIER sa tante.

Le 27 thermidor an 9 (15 août 1801), il épouse Marie JUSTET, née à La Verrière et demeurant à Trouilhas, fille d'André et de Marie ROUDIL. Le couple aura sept enfants :

Jean-Claude né le 8 juillet 1804 et décédé le 20 octobre 1806 à Trouillas,

Marie-Rose née le 31 mars 1808 au «*mas de Méliasse*» à Rousson,

Magdeleine née le 29 mars 1811 à Rousson.

Élisabeth, née le 11 mars 1814 à Rousson.

Anne née le 13 mai 1816 à Rousson qui décède le 31 août 1821 dans cette commune.

Victoire née le 29 avril 1821 à Rousson. Elle décède le 14 novembre de cette même année.

Euphémis née le 27 février 1823 au «*mas de Méliasse*» à Rousson qui décède le 3 juin 1824.

#### VIII-1232 : Jean-Augustin MOURIER.

Fils de Claude et d'Anne DEPARCIEUX, Jean Augustin est né au «*mas de Méliasse*» le 11 juillet 1778. Il est baptisé à Rousson.

Le 24 mars 1802, il épouse dans cette commune Jeanne PELLET, née au hameau des Caussonilles à Saint-Julien (de Valgalmes), fille de Guillaume Alban et de Rose VEILLIERE. Le couple aura quatre enfants :

Augustin né le 16 novembre 1802 à Saint-Julien de Valgalmes.

Anne née le 24 janvier 1804 et décédée le 12 septembre 1808 à Saint-Julien,

Claude né le 15 février 1806 et décédé le 28 septembre 1807 à Saint-Julien,

Alexis né le 3 avril 1809 à Saint-Julien.

Jeanne PELLET décède aux Caussonilles le 8 janvier 1820.

#### VIII-1233 : Jean-Claude MOURIER.

Fils de Claude et d'Anne DEPARCIEUX, Jean-Claude est né le 17 janvier 1787 au «*mas de Méliasse*» à Rousson.

Il épouse Élisabeth RIEU.

Le couple a six enfants :

Anne née le 8 juillet 1813 à Rousson qui décède le 3 janvier 1838.

Jean-Pierre qui suit en IX-12331,

Pierre-Claude qui suit en IX-12332.

Marguerite Cécile née le 21 novembre 1824 à Rousson, Élisabeth née le 11 décembre 1827 à Rousson qui décède à Salindres le 7 novembre 1904.

Marie née le 6 octobre 1832 à Rousson qui décède le 5 mai 1833.

Jean-Claude MOURIER décède à Rousson le 8 mars 1862. Il était alors propriétaire au «*Mas de Meillasse*».

#### IX-12331 : Jean Pierre MOURIER :

Fils de Jean-Claude et d'Élisabeth RIEU, Jean-Pierre est né le 4 décembre 1815 à Rousson.

Il épouse Marie Virginie BOYER le 22 septembre 1847 dans cette même commune. Il est alors agriculteur. Le couple a neuf enfants :

Jules Jean, né à Rousson le 9 juillet 1848.

Marie Virginie née le 26 décembre 1849 qui décède à Rousson le 8 juillet 1854.

Pierre Albert né le 18 janvier 1853 qui décède le 25 juillet de la même année.

Jean Eugène né le 18 janvier 1853 qui décède à Rousson le 6 avril 1854.

Auguste Marcelin né le 1 février 1856 qui décède le 7 décembre 1857 à Rousson.

Albert Pierre né le 18 août 1858. Il décède à Rousson le 13 juillet 1859.

Émile Pierre né le 7 août 1860. Il décède à Rousson le 18 août 1861.

Virginie Valérie née le 16 octobre 1862 à Rousson et décédée en 1863.

Pierre Félix né le 24 octobre 1867. Il épouse à Rousson le 5 octobre 1889, Germaine Valérie MOUTON.

#### IX-12332 : Claude Jean MOURIER :

Fils de Jean-Claude et d'Élisabeth RIEU, Claude Jean est né le 15 janvier 1819 à Rousson.

Il épouse Magdeleine ARCHER. Le couple aura sept enfants :

Émile, né à Rousson le 14 avril 1848 et décédé le 2 janvier 1919.

Clémentine Aurélie née le 13 août 1850 qui décède le 25 juillet 1851 à Rousson.

Marie Léonie née le 1 novembre 1852.

Marie Clémentine née le 27 octobre 1855.

Rose Valérie née le 17 octobre 1858.

Clovis Pierre né à Rousson le 14 mai 1861 et décédé le 16 juin 1930.

Alphonse Jules né le 11 janvier 1867 à Rousson et décédé à Salindres le 29 novembre 1949. Il épouse à Rousson Marie Joséphine BONNET le 25 novembre 1893.

#### VIII-1234 : Jean-Alexis MOURIER :

Fils de Claude et d'Anne DEPARCIEUX, Jean-Alexis est né le 3 avril 1789 au «*mas de Méliasse*» à Rousson.

Il épouse le 18 avril 1811 dans cette commune Jeanne LAUZE, fille de Pierre et de Marie SAUVAGNARGUE. Le couple aura sept enfants :

Anne née le 7 mai 1812 à Rousson.

Marie née le 17 mars 1815 à Rousson,

Marie Victoire née le 2 décembre 1818 à Rousson,

Suzanne née le 29 décembre 1820 à Rousson,

Jean-Antoine né le 3 juin 1824 à Rousson, qui décède le 16 novembre 1827.

Jeanne née le 1 mars 1828 à Rousson,

Jean-Alexis qui suit en IX-1234.

#### IX-1234 : Jean-Alexis MOURIER :

Fils de Jean-Alexis et de Jeanne LAUZE, Jean-Alexis est né le 20 mars 1831 à Rousson et il décède le 9 avril 1866 dans cette commune.

Il épouse le 10 mars 1850 Émilie LAUZE. Le couple aura trois enfants ;

Clémentine Célestine née le 10 octobre 1851 et décédée le 14 août 1852 à Lauze.

François Alexis né le 26 décembre 1852 qui décède à Rousson le 12 août 1854.

Louis Joachim né le 29 novembre 1854 qui décède le 27 mars 1855 à Rousson.

#### VII-124: Antoine DEPARCIEUX.

Fils de Jean Antoine et d'Anne TREYLIS, Antoine est né au «*mas de Clutet*» le 21 avril 1753. Il est baptisé le 23 à Peyremale. Son parrain est Antoine DEPARCIEUX, son oncle et sa marraine Marie ROUMESTANT, sa tante.

Grâce à son grand-oncle, Antoine, il fait ses études à Alès, puis en 1763, au collège de Navarre à Paris où ses deux frères Jean et Jean-Pierre le rejoignent.

En 1773, Antoine remplace BRISON à la chaire de physique, et hérite du cabinet de physique de son grand-oncle.

Il fréquente les salons parisiens et correspond avec VOLTAIRE. Il publie des mémoires de physique et un traité de mathématiques.

Il remplace PILATRE DE ROZIER comme professeur d'astronomie, puis CONDORCET comme professeur de mathématiques.

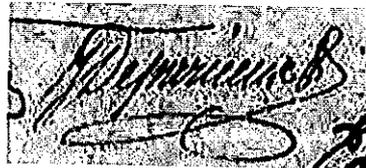
Toujours célibataire, il décède à Paris en 1799 à 46 ans.

#### Les DEPARCIEUX BRETONS !

#### VII-125 : Jean DEPARCIEUX.

Fils de Jean-Antoine et d'Anne TREYLIS, Jean est né le 14 décembre 1755 au «*Clutet*» de Cessous. Il est baptisé le 15 à Peyremale. Son parrain est Jean TREYLIS, son oncle maternel du Treylis de Saint Florent, sa marraine Marie-Anne TRIBES DEPARCIEUX du mas de la Grange de Peyremale.

Comme son frère Antoine, et grâce à l'intervention de son grand-oncle, il fait des études à Alès puis, au collège de Navarre à Paris. Il s'installe en Bretagne et va faire une carrière d'officier de marine. Dès le 3 septembre 1777, il embarque sur le bateau «*Élisabeth*», propriété de Monsieur ADMYRAULT et loué par la «*Compagnie des Indes*». Il est alors Enseigne de première classe ;



Signature de Jean Deparcieux.

Après des fiançailles célébrées le 1 janvier, il épouse le 5 février 1781 à Lorient Jeanne FROUTEAU DE LA CLOS, née le 26 juillet 1752, fille de feu Noël, décédé à la mer en 1754 et de Jeanne VENEDY décédée le 16 octobre 1772.

Le 2 avril 1787, il embarque sur le «*Duc de Normandie*» appartenant à Arnous DESSAULSAYS et affrété par la «*Compagnie des Indes*» pour la côte de Coromandel, aux Indes. Il est alors Lieutenant en Premier.

Il commandera par la suite plusieurs bateaux, pour la «*Compagnie des Indes*» ou pour d'autres armateurs.

Jean décède le 20 août 1824 à Plaisance près de Vannes à l'âge de 68 ans.

Le couple aura cinq enfants :

Antoinette-Julie qui suit en VIII 1251.

Jeanne-Éléonore, qui suit en VIII 1252.

Clément né à Lorient le 7 janvier 1793 à Lorient. Il réside à Vannes en 1820.

Louis Désiré qui suit en VIII 1253.

Prosper Gracieux qui suit en VIII 1254.

#### VIII-1251 : Antoinette-Julie DEPARCIEUX.

Née le 4 juin 1785, elle est baptisée le même jour à Lorient son parrain est Maître Antoine DEPARCIEUX avocat au parlement de Paris, son oncle, sa marraine Julie FROUTEAU DE LA CLOS, sa tante maternelle.

Elle épouse le 21 juillet 1813 à Lorient Pierre Louis Marie LAPLUME, employé d'entretien à la direction des vivres de la Marine, né le 7 juillet 1778, fils de feu François Pierre et de Marie Anne GEORGES. Elle décède à Lorient le 4 mars 1852 à l'âge de 66 ans.

Le couple a trois enfants :

Jeanne Marie, qui suit en IX-12511.

Jean-Pierre Honoré LAPLUME, né le 16 mai 1816 à LORIENT, qui sera commissaire de la Marine en 1839 et Adjoint au Commissaire Général de la Marine en 1860.

Alexandre Louis qui suit en IX-12512.

#### IX-12511 : Jeanne-Marie LAPLUME.

Fille de Pierre Louis Marie et d'Antoinette Julie DEPARCIEUX, Jeanne Marie est née le 28 avril 1814 à Lorient. Son grand-père Jean DEPARCIEUX, Officier de Marine est présent lors de la déclaration de la naissance.

Jeanne Marie épouse le 27 avril 1840 Victor Mathurin LEDIBERDER, docteur en médecine, né le 5 septembre 1810, fils de Joseph, marchand et de Jeanne Marie LAPLUME.

Jeanne Marie décède à Lorient le 26 janvier 1849, âgée de 34 ans.

Le couple a un fils :

Victor Joseph LEDIBERDER qui suit.

#### X-12511 : Victor Joseph LEDIBERDER.

Fils de Victor Mathurin et de Jeanne Marie LAPLUME, Victor Joseph est né le 30 janvier 1841 à Lorient.

Officier de carrière, il épouse le 15 juillet 1878 à Rennes, Pauline LESTROBAN, fille d'Édouard, officier d'infanterie, et de Joséphine TREGUERRE.

Il décède le 16 septembre 1896 à Belle-Isle (Palais, rue de l'Hôpital). Il est déclaré Chef de Bataillon au 62<sup>ème</sup> Régiment de Ligne.

Le couple a un fils :

Maurice, né à Montargis (Loiret) le 21 août 1884. Il épouse au Croisic le 2 décembre 1916 Marie Noémie LEDIBERDER. Il décède le 26 mars 1945 à Carnac (Morbihan). Il est alors directeur de la Mutuelle du Mans.

#### VIII-1252 : Jeanne Éléonore DEPARCIEUX.

Seconde fille de Jean et de Jeanne FROUTEAU DE LA CLOS, Jeanne Éléonore est née à Lorient et a été baptisée le 21 mai 1787. Son parrain a été Jean-Pierre DEPARCIEUX, Négociant à Paris, son oncle qui est représenté par Jean-Pierre DE LA CROIX, également oncle de la baptisée.

Le 4 février 1807, elle épouse à Lorient Modeste Aimé Marie MAILLARD, capitaine au long cours, fils de Claude, Officier d'Artillerie, né le 15 juin 1782 à Belle-Isle (Le Palais). Modeste Aimé Marie MAILLARD décède à La Nouvelle Orléans en Amérique le 28 novembre 1816.

Le couple a trois enfants :

Jeanne Adolphine, née le 28 décembre 1807 à Lorient. Jean DEPARCIEUX, son grand-père, Lieutenant de Vaisseau, est présent lors de la déclaration.

Louis Aimé qui suit en IX 1242.

Clément Hyppolite né le 16 mai 1812 à Lorient. Clément DEPARCIEUX, son oncle, Aspirant de Marine est présent lors de la déclaration.

Veuve, Jeanne Éléonore DEPARCIEUX épouse en secondes noces le 24 juillet 1820 à Vannes, Grégoire Louis Pierre BOTRÉHAN, docteur en médecine et adjoint au maire, fils de Pierre Jean-Louis Guégan et d'Angélique Marguerite ANDRIEUX.

Le couple a une fille,

Louise Éléonore, née le 29 avril 1821 à Vannes, qui épouse le 28 décembre 1840 Alfred Laurent Marie LEPETIT, contrôleur des contributions directes à Ploërmel (Morbihan).

#### IX-1252 : Louis Aimé MAILLARD.

Fils de Modeste Aimé Marie et de Jeanne Éléonore DEPARCIEUX, Louis Aimé est né le 7 mai 1810 à Lorient.

Il épouse le 30 mai 1840 à Palais, Marie Céline LOREAL née à Palais (Morbihan) le 16 octobre 1818, fille de Louis Marie Ange LOREAL, Propriétaire et Capitaine au long cours et de Marianne PIERAL.

Il exerce la profession de receveur des impôts.

Il décède à Paimbœuf le 15 décembre 1877 à l'âge de 67 ans.

Le couple a deux enfants :

Louise-Marie-Delphine que nous verrons en X-12521.

Alfred Charles Louis qui suit en X-12522.

#### X-12521 : Louise Marie Delphine MAILLARD.

Fille de Louis Aimé et de Louise Marie Céline LOREAL, elle est née le 22 octobre 1845 à Josselin (Morbihan).

Elle épouse le 2 août 1870 à Paimboeuf Adrien Jacques Antoine Alfred BAUDET, constructeur de navires, né à Paimboeuf de Jacques François et d'Anne Julie CROIZET.

Le couple a deux enfants ;

Delphine Anna Marie Louise née le 25 octobre 1871 à Paimboeuf (Loire Atlantique) et décédée à Saint Nazaire le 27 février 1957.

Alfred Louis né le 1 juin 1874 à Paimboeuf (Loire Atlantique).

#### X-12522 : Alfred Charles Louis MAILLARD.

Né le 29 décembre 1848 à Écomoy (Sarthe), Alfred Charles Louis est le fils de Louis Aimé et de Louise Marie Céline LOREAL.

Il épouse Pauline DUTRIAU.

Alfred Charles Louis MAILLARD décède en 1905.

Le couple a trois enfants au moins.

Alfred Félix MAILLARD né le 10 août 1877 à Matignon (Côtes d'Armor), épouse le 25 juin 1905 à Paris Marie Antonie CHARENTON. Il décède à Paris le 23 février 1923 et il laisse une fille, Berthe, née en 1912, laquelle épouse un dénommé MERLAUD.

Élise Blanche Marguerite MAILLARD née le 16 avril 1879 à Matignon.

Charles Félix Aimé MAILLARD né le 11 juillet 1881 à Matignon (Côtes d'Armor) qui épouse à Arcueil (val de Marne) le 22 août 1908 Aimée Jeanne BASTIDE.

#### VIII-1253 : Louis Désiré DEPARCIEUX.

Fils de Jean et de Jeanne FROUTEAU DE LA CROS, Louis Désiré est né le 11 février 1792 à Lorient.

Il épouse le 4 septembre 1815 à Ergué-Armel (Finistère) Jeanne Caroline DUPONT, née à Quimper le 2 floréal an 3, fille de DUPONT et de Marie Louise LOUET. Il est alors officier de Marine Marchande.

Louis Désiré décède le 18 septembre 1854 à Saint Avé (Morbihan). Jeanne Caroline DUPONT décède à Vannes le 22 septembre 1882. Le couple a au moins six enfants.

Jean-Louis DEPARCIEUX né le 18 octobre 1818 à Ergué-Armel (Finistère). Il est décédé le 9 juin 1895 à Saint Ave l'héritage. Il était cultivateur et célibataire.

Edouard DEPARCIEUX né le 17 novembre 1820 à Ergué-Armel (Finistère). Il exerce la profession d'agriculteur. Il décède le 28 janvier 1881 à Plaisance en Saint Ave. Il était célibataire.

Caroline Louise Perrine DEPARCIEUX née à Vannes (Morbihan) le 26 juin 1822.

Jeanne Aurélie Éléonore DEPARCIEUX née le 17 avril 1824 à Vannes. Elle décède à Vannes le 11 mars 1834.

Jules Antoine DEPARCIEUX né en 1828, décédé à Saint Ave (Morbihan) le 30 juin 1898. Il est célibataire.

Marie Eudoxie DEPARCIEUX née à Vannes le 1 juin 1830.

Hyppolite DEPARCIEUX qui suit

Aurélien DEPARCIEUX née en 1846 est décédée le 13 janvier 1893 à Vannes.

#### IX-12531 ; Hyppolite DEPARCIEUX.

Hyppolite DEPARCIEUX, fils de Louis Désiré et de Jeanne Caroline DUPONT est né le 19 avril 1835 à Vannes.

Il épouse à Paris 18<sup>ème</sup> le 24 août 1874 Alexandre Eugénie BRUNET, fille de Julien Jean-Baptiste BRUNET et d'Eugénie Agathe DEVILLE, née le 20 juillet 1847 à Belleville (Paris). Hyppolite est agent d'assurance.

Le couple a une fille,

Blanche Jeanne née le 25 juin 1874, qui décède à Paris le 26 septembre 1874 âgée de trois mois.

Hippolyte DEPARCIEUX décède à Paris le 29 août 1874.

#### VIII-1254 : Prosper Gracieux DEPARCIEUX.

Fils de Jean et de Jeanne FROUTEAU DE LA CROS, Prosper Gracieux est né le 11 janvier 1795 à Lorient (Finistère).

Il épouse le 8 octobre 1822 à Lorient Virginie Marie De LEISSEGUE DE PENAGUER, décédée le 9 juin 1836 à Ergué-Armel (Finistère).

Il épouse en secondes noces le 10 janvier 1837 à Quimperlé, Jeanne Joséphine JULIEN, fille de Michel Gille JULIEN et de Joséphine Anne-Marie Françoise DUPONT, née le 15 septembre 1819 à Saint-Quentin (Manche).

Il exerce le métier de Conducteur embrigadé des Ponts et Chaussées.

Le couple a une fille,

Emma, née en 1842, qui épouse Eugène MAILLET et qui décède le 14 septembre 1866 à Montluçon, âgée de 24 ans.

### Les DEPARCIEUX CÉVENOLS (suite)

#### VII-126 : Rose DEPARCIEUX.

Rose, née au «mas du Clutet» le 15 novembre 1763 est baptisée à Portes le 21. Son parrain est Jean-Pierre DEPARCIEUX et sa marraine Anne DEPARCIEUX sa sœur.

Le 10 octobre 1785, elle épouse Jean-Jacques CHAMBOREDON, fils de Jacques et de feu Marianne LEGAL habitant du lieu de Chamboredon paroisse de Peyremale. Le couple a 4

enfants :

Jean-Jacques CHAMBOREDON né le 20 septembre 1786 à Peyremale, dont la marraine est Anne TREYLLIS, sa grand-mère. Il décède le 30 janvier 1787.

Rose CHAMBOREDON née le 29 septembre 1788 à Peyremale. Sa marraine est Julienne DEPARCIEUX, sa tante.

Jean-Jacques CHAMBOREDON né le 3 janvier 1791 à Peyremale. Sa marraine est Marie DEPARCIEUX, sa tante.

Marie Victoire CHAMBOREDON née le 30 janvier 1792 à Peyremale.

#### VII-127 : Julienne DEPARCIEUX.

Fille de Jean-Antoine et d'Anne TRELYS, Julienne est née le 26 janvier 1769 et baptisée à Portes le 29. Son parrain est Jean-Pierre DEPARCIEUX et sa marraine Marie DEPARCIEUX.

Le 8 janvier 1793, elle épouse à Portes Jean-Louis POLGE, fils de Jean et de Marie SERVIÈRE. Le couple aura sept enfants :

Jean-Louis né le 22 décembre 1793 au «mas du Clutet».

François Félix, qui suit en VIII-1261.

Joseph Clément qui suit en VIII-1262.

Clémence, née le 30 septembre 1799 au mas du Clutet.

Antoine Adrien, né le 25 février 1803 à Portes,

Marie Eugénie, née le 23 octobre 1804. Elle épouse Jacques Alexis DARDALHON le 5 août 1825 et décède le 7 octobre 1841.

Antoine Firmin, né le 8 juin 1807 et décédé le 21 octobre de la même année au mas du Clutet.

#### VIII-1271 : François Félix POLGE.

Fils de Jean Louis POLGE et de Julienne DEPARCIEUX, François Félix est né le 5 janvier 1796 à Portes.

Il épouse le 9 mars 1822 Jeanne Rose DUMAZER, fille de Jean et de Jeanne TEISSIER. Il décède le 10 novembre 1872 au «mas du Clutet». Le couple aura quatre enfants :

Joseph Félix qui suit en IX-12711.

François Abraham qui suit en IX-12712.

Jean Auguste qui suit en IX-12713.

François Adrien, né le 12 février 1829, qui décède le 1 octobre 1831 au mas du Clutet.

#### IX-12711 : Joseph Félix POLGE.

Fils de François Félix et de Jeanne Rose DUMAZER, Joseph Félix est né le 1 février 1823 au mas du Clutet.

Il épouse le 4 octobre 1854 à Portes Marie Ursule DARDALHON, fille de Pierre, propriétaire agriculteur du mas des Grailles et de Ursule Marie POLGE. Le couple aura au moins deux enfants ;

Ursule Nathalie Félicie, née le 2 août 1855, qui décède le 26 septembre 1856 ;

Marie Célestine qui suit.

#### X-12711 : Marie Célestine POLGE.

Fille de Joseph Félix et de Marie Ursule DARDALHON, Marie Célestine est née au «mas du Clutet» le 24 août 1857.

Elle épouse à Portes le 15 avril 1875 Louis Théodore Alexis DARDALHON, cultivateur, fils de Louis, agriculteur et de Marie Émilie BALDIT.

Marie Célestine décède à Portes le 28 janvier 1954.

Le couple a 11 enfants :

Louis Célestin né le 31 janvier 1876 à Portes,

Paul Félix né le 13 mars 1877 et décédé le 17 novembre 1967 à Potelières,

Louis Célestin Alexis, né le 21 juillet 1878, qui épouse à

Génolhac le 22 décembre 1904 Émilie Marie MARCY et qui décède le 9 octobre 1956 au Martinet,

Marie Irma Célestine, née le 1 mars 1880 à Portes,  
Édouard Henri né le 7 février 1882,

Albert Marius, né le 14 janvier 1884 à Portes, qui épouse à Portes le 20 décembre 1913 Anna MAHISTRE. Il décède le 9 septembre 1974 à Portes.

Anna, née le 30 mars 1892,

Roger Émile, né à Portes le 31 décembre 1893. Il épouse à Saint-Ambroix le 6 décembre 1924 Irène Constance GARIDEL. Il décède au Martinet le 24 avril 1953.

David Jules, né le 31 août 1900 à Portes. Il épouse Lucienne Élima JAUMAIN le 3 mars 1923 au Martinet. Il décède le 23 décembre 1972 à Montauroux (Var).

#### IX-12712 : Victor Abraham POLGE.

Fils de François Félix et de Jeanne Rose DUMAZER, Victor Abraham est né à Cessous le 29 mars 1925.

Le 8 janvier 1854, il épouse à Portes Philippine Brigitte CHAMBOREDON, fille d'Antoine, agriculteur au mas du Devois, et de Marie Rose GOULABERT. Il exerce alors la profession de voiturier.

Le couple aura quatre enfants :

Noé Henri, né le 18 juin 1857 au lieu de Palmesalade, commune de Portes,

Clovis Xavier né le 14 décembre 1859 au même lieu,  
Marie Rosine née le 20 décembre 1862,

Louis Gustave né le 3 février 1865 au lieu de Palmesalade.

#### IX-12713 : Jean Auguste POLGE.

Fils de François Félix et de Jeanne Rose DUMAZER, Jean Auguste est né le 10 février 1827 au mas du Clutet de Cessous.

Le 13 avril 1852, il épouse à Portes Marie Eugénie DARDALHON, fille de Jean Jacques, cultivateur au mas des «Mènes», et de Marie Eugénie POLGE. Le couple a deux enfants :

Marie Junie, née le 21 juin 1853 au mas des «Mènes»,  
Philippine Joséphine, née le 16 novembre 1855 à Portes.

#### VIII-1272 : Joseph Clément POLGE.

Fils de Jean Louis et de Julienne DEPARCIEUX, Joseph Clément est né le 29 septembre 1796 au mas du «Clutet de Cessous». Il épouse Marie Joséphe BOISSON et s'installe comme meunier à Cessous.

Le couple a trois enfants :

Augustin Cyprien, né le 25 février 1826 à Portes.

Louis Théodore, né le 28 février 1831 au «mas du Clutet».

Marie Joséphine Adrienne née le 9 juillet 1833 au «moulin du Clutet».

#### VI-13 : Anne DEPARCIEUX.

Fille de Pierre et de Marie POLGE, Anne est née le 1 septembre 1730 et baptisée le 2 à Peyremale. Son parrain est son oncle Jean ROUMESTAN et sa marraine sa sœur Jeanne DEPARCIEUX. Elle épouse André DEVEZE. Le couple aura cinq enfants ;

Pierre né aux Salles du Gardon le 20 mars 1762,

Marthe née le 22 juin 1765 aux Salles du Gardon,

Jean né le 24 février 1762 et décédé le 10 mars de la même année,

Antoine né le 15 avril 1769 et décédé le 19 du même mois,

Jean né le 21 juin 1771 et décédé le 2 octobre 1774 aux Salles du Gardon.



Moulin de Cessous

#### V-2 : Antoine DEPARCIEUX : «d'académicien».

Nous avons vu en tête de chapitre la vie d'Antoine DEPARCIEUX.

Nous rappellerons simplement ici qu'il est né à Cessous le 28 octobre 1703 et qu'il quitte la région des Cévennes entre 1720 et 1725. Nous savons qu'il est présent au baptême de son neveu Antoine dont il est le parrain. Il signe l'acte de baptême.

Signature d'Antoine Deparcieux en 1722

Il décède à Paris le 2 septembre 1768.

#### V-3 : Dauphine DEPARCIEUX.

Dauphine (ou Delphine) DEPARCIEUX épouse Antoine LEGAL et décède le 22 juin 1731 au mas de la Graille. Elle est enterrée le lendemain à Portes. Son beau-frère, Jacques DARDAILHON est présent et signe le registre. Le couple a au moins cinq fils :

Pierre LEGAL, né le 22 avril 1718 au «mas de la Graille» et baptisé le 25 à Peyremale et dont le parrain est Pierre DEPARCIEUX et la marraine Marie LEGAL.

Pierre LEGAL qui suit en VI-31.

Jean Antoine LEGAL, né le 26 novembre 1723 et baptisé à Portes le 29. Son parrain est Jean Antoine LEGAL, son oncle et sa marraine Antonie DEPARCIEUX sa tante.

Antoine LEGAL né le 7 février 1727 au «mas de la Graille» et baptisé le 9 à Portes. Son parrain est Jacques DARDAILHON son oncle et sa marraine Marie POLGE du mas du «Clutet».

Étienne LEGAL, né le 22 janvier 1730 au «mas de la Graille» et baptisé à Portes le 26. Son parrain est Étienne PELLET de Sainte-Cécile, sa marraine Gabrielle FAVRAUD sa tante.

#### VI-31 : Pierre LEGAL.

Pierre LEGAL, né le 29 mars 1721 au mas de la Graille et

baptisé à Portes le 1 avril. Son parrain est Pierre LEGAL son oncle et sa marraine sa tante Jacqueline DEPARCIEUX.

Le 11 avril 1744, il épouse à Chamborigaud Marie BÉALES, fille de Jean et de Marie COSTE née au «*mas du Pontet*» à Saint Andéol de Troulhas.

Pierre LEGAL décède à Portes le 17 mars 1757. Jean Jacques FABREGUE et Jacques TRIBES assistent à l'enterrement.

Le couple a deux enfants :

Jean né le 29 avril 1745 au «*mas de la Graille*», et baptisé le 2 mai à Portes. Son parrain est Jean CHABERT et sa marraine Élisabeth NOGARET. Il décède le 7 août 1749.

Marie, née le 15 janvier 1747 et baptisée à Portes. Son parrain est Jacques LEGAL et sa marraine Marie CHABERT, ses oncle et tante. Elle épouse à Portes, le 2 octobre 1769, Antoine TRIBES, fils de feu Jacques et de Jeanne BARTHÉLÉMY.

#### Conclusion «partielle»:

A l'issue de cette petite étude généalogique consacrée à la descendance de la famille DEPARCIEUX en lien avec notre célèbre cévenol Antoine DEPARCIEUX, nous avons pu remonter un certain nombre de branches familiales liées à ce personnage célèbre. Nous savons pertinemment que ce travail n'est pas achevé. Il appartient aux descendants des familles POLGE, DARDALHON, LEDIBERDER, LEGAL, MOU-

RIER, LAPLUME, BÉCHARD, MARTINENCHE et des autres patronymes cités, de compléter ce tableau pour rechercher les liens qui les unissent à la famille DEPARCIEUX et retrouver les cousins qu'ils ont en commun.

Nous remercions Gérard DELMAS pour l'aide qu'il nous a apportée à travers ses écrits et ses conseils ainsi que la famille DARDALHON qui nous a ouvert les portes du mas du «*Clutet*» à Cessous.

- (1) La vallée de l'Auzonnet des origines à la révolution française», Gérard Delmas, (avril 2002)
- (2) Monographie de Peyremale suivie de Biographie d'Antoine Deparcieux» Ernest Durand (1905).
- (3) Ernest DURAND, Monographie de Peyremale, 1905
- (4) Notaire Guillaume BOUQUET 2 E 51 650
- (5) Notaire Guillaume BOUQUET 2 E 51 652
- (6) Notaire Guillaume BOUQUET 2 E 51 656
- (7) Notaire Guillaume BOUQUET 2 E 51 658
- (8) Notaire Guillaume BOUQUET 2 E 51 661
- (9) Notaire Guillaume BOUQUET 2 E 51 661
- (10) Notaire BLAZIN 6 MI 1336
- (11) CM Notaire Jaussaud 2 E 23-576
- (12) Archives de la Défense à Lorient

## Origines Ardéchoises (SAGA) septembre 2019

*Transmis par Eliette THIRION complété par Reine Duigou*

Née dans les Cévennes protestantes j'ai été gentiment traitée de Gavote, par ma tante de Cessous, soeur de ma mère, Catholique. Au gré de mes recherches, j'ai découvert qu'une branche de leurs prédécesseurs venait de l'Ardèche, issue de Langogne et des environs mais une partie des autres venait du nord de la Lozère: St Julien -du- Tournel, Châteauneuf-de-Randon, Rimeize, Nasbinals, Chirac, Noalhac etc. Nous pensons que Gavots, venait de Gaballes, puisque le Gévaudan est dit Gaballorum en latin sans réfléchir au sens de Gaba qui serait d'origine préceltique (vers le 6<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Strabon parlait du langage languedocien.) (Louis ALIBERT : dictionnaire Occitan Français selon les parlers languedociens -fourni par Cécile CLEMENT-).~Reine Duigou

### Origines Ardéchoises (SAGA) septembre 2019)

..... Le Gavot est un habitant de la Lozère profonde, catholique. Cette dimension religieuse a son importance lorsqu'on sait que le pays raïol est assimilé aux régions gagnées par le protestantisme dans les basses Cévennes et les plaines entre cette zone et le littoral méditerranéen. L'Ardèche et l'Aveyron, dont sont issus nombre de Gavots, sont également profondément attachés à la religion catholique. Nous y rencontrerons des convertis à la religion prétendue réformée, mais ils sont minoritaires dans les territoires qui nous concernent. Ils seront par contre plus nombreux en Lozère. Nous pouvons penser que le clergé catholique encourageait cette migration d'anciens catholiques purs et durs vers les régions gagnées par le calvinisme. Mais les curés du pays gavot voyaient-ils d'un bon œil diminuer l'effectif de leurs ouailles ?

Autre hypothèse étymologique, livrée sous toutes réserves : gavot proviendrait de gaba signifiant gosier, jabot, goître. En

ancien provençal gavaych signifie goître. La relation entre gaba, goître et gavot serait la maladie du goître, plus fréquente en montagne (*il en est dans le massif granitique de la Bretagne*) que dans les plaines. Manque d'iode ? Crétinisme plus fréquent, dû notamment au plus grand nombre de mariages consanguins ? Le Gavot serait ainsi assimilé à un crétin !

Pourquoi cette interrogation sur les Gavots ? Parce que nombre de nos ancêtres font partie de ces paysans montagnards, descendus de leur rude région pour travailler dans le bas pays, à l'occasion des moissons, des foins, des vendanges et autres travaux souvent pénibles, ou pour vendre leurs produits (du bois, du bétail, des céréales). Puis un jour ils franchissent le pas : ils quittent définitivement leur paroisse pour s'installer en pays raïol, où souvent ils se marient, créent une famille, se fondent au fil du temps dans leur nouvel environnement. Quelle peut être leur motivation ? Un frère aîné qui a hérité de l'essentiel des biens familiaux ? Un conflit familial ? L'envie d'une vie meilleure dans un lieu au climat voire aux mœurs moins rudes ? Une fille rencontrée à l'occasion d'un séjour provisoire ? Un garçon venu au pays, là-haut, avec lequel on repart après s'être mariée ? Le goût de l'aventure ? Une autre raison ? Toutes les hypothèses sont permises !

Arrivé en bas, il faut laisser passer un premier temps de défiance. Les étrangers, les « forains », ne sont pas accueillis à bras ouverts. Dans Le parler méridional en pays de Nîmes et bien au-delà ... Roger Domergue rappelle, à propos des mouvements d'intégration, que les anciens distinguaient deux sortes d'étrangers : ceux « d'aquí », d'ici, et ceux « d'eïlaï », d'ailleurs. Les premiers arrivaient souvent d'un village voisin, à l'occasion par exemple d'un mariage, les seconds étaient surnommés gavot (montagnes), manjatmata (Espagne), babi (Italie) ou caraque (gitan, clo-

chard). Pour les Gavots, il faut bien deux à trois générations pour que soit oubliée l'origine montagnarde. L'intégration est alors faite, on se marie avec des enfants du cru, on s'investit dans la vie de la collectivité, on se moque éventuellement des nouveaux venus de là-haut !

Le sang de gavots coule dans les veines de nombreux habitants de Ganges, et d'ailleurs en pays raïol, des Cévennes

jusqu'à la Méditerranée. Le savent ils ? Comment retrouver ces ancêtres paysans montagnards ? Exercice de généalogie

Aujourd'hui l'évolution des mœurs, la mobilité géographique bien plus importante qu'hier, le développement des communications, ont mis fin à l'ostracisme qui régnait il n'y a pas si longtemps encore entre ceux de là-haut et ceux d'ici. Et c'est très bien ainsi... ~~~~~

## Le château des VISSEC

Par Mr Jean-Luc BOURRIER, Marquis de VISSEC.

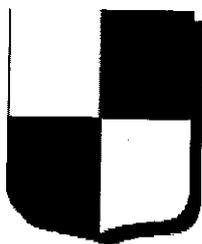
Présentation du château de Vissec devant l'Académie des Hauts-Cantons

### Remarque liminaire :

Je suis tombé dans le château de Vissec tout petit, c'était la maison de mon grand-père Eugène. Sa maison était sale, noire, obscure, pleine de toiles d'araignée et autres souris, sans entretien depuis des siècles, ... Mais elle avait un parfum, un secret qui m'ont attiré dès mon plus jeune âge. Monter l'escalier d'honneur à la lueur d'une bougie, pour aller se coucher dans une chambre glacée mais dans un lit garni d'une bouillotte chaude, mais pas brûlante... Jeune adulte, je me régalaient par l'ambiance créée par un feu de cheminée dans la chambre de mon père, trop tôt disparu. La lueur blafarde me racontait des histoires sur le plafond à la française qui se mettait à vivre et à vibrer...

### Historique :

Vissec est mentionné dès 1084. Situé peut-être sur l'emplacement de l'évêché mérovingien disparu d'Arisedum.



### Blason de Pierre de Vissec

La famille de Vissec de Latude est une famille noble d'extraction dont la filiation prouvée remonte au XVe siècle. Mais l'on trouve un Gérard Daudé de Vissec en fin du XIe siècle dans le cartulaire de l'abbaye de Gellone.

Le 27 avril 1497, Jean de Montfaucon, Seigneur de Vissec depuis son mariage avec Antoinette Millasse (Meillasse, Millasse), dame de Vissec le 3 août 1458, se présente devant noble et puissant Jean Pierre, seigneur de Pierrefort (Peyrefort), Ganges et Hierle et promet de s'obliger envers lui comme le firent ses prédécesseurs aux seigneurs d'Hierle.

En 1541, Françoise de Pierre, baronne de Pierrefort et d'Hierle, femme de Jean de Boyer, seigneur de Vénéjan, vendit la baronnie d'Hierle à Fulcran de Montfaucon, Seigneur de Vissec.

Le 2 novembre 1570, Jacques de Montfaucon, Seigneur de Vissec, licencié en Droit, premier consul de Montpellier, président à la cour des aides de cette ville, assiste aux États généraux de la province à Beaucaire.

Vissec dépend de la baronnie d'Hierle. Fulcran de Montfaucon, fils de Jacques épouse en 1578 Anne de Brancas, fille d'André Baptiste de Brancas, Seigneur de Villars, amiral de France.

Le 27 août 1628, dans le cadre de la guerre entre protes-

tants et catholiques, le duc de Rohan, Henri II de Rohan donne l'ordre à Fulcran II d'Assas de raser totalement le château, les maisons du village de Vissec et les moulins de la Foux. En septembre, apprenant que la mise aux enchères du rasement n'a rien donné, il ordonne à la viguerie du Vigan d'envoyer un dénommé Carrière avec 60 soldats et 120 pionniers et maçons.

Le 22 décembre 1628, Carrière réclame le paiement de tous les frais de sa troupe qui est restée à Vissec jusqu'à entière démolition.

Si les remparts et les points défensifs ont été mis à bas, Christophe de Montfaucon, baron de Vissec, baron d'Hierle (Hyerle, Yrle ou Yerle) peut encore vivre dans ce qui reste des bâtiments.

Christophe de Montfaucon fait réparer la forteresse vers 1646.



Le 22 juillet 1654, le fils de Christophe, Pierre de Montfaucon et sa bande sont condamnés à mort par le Tribunal de Castres, à la suite de toutes leurs exactions (assassinats, viols, pillages, ...)

Mais un document de 1658 tend à démontrer la manipulation des témoignages. S'ajoute à cette condamnation, le 15 septembre 1655, le rasement des fortifications de Vissec et le comblement des fossés. Le démantèlement a lieu du 26 au 28 juin 1656, mais Pierre de Montfaucon court toujours. Il est arrêté en 1660 et incarcéré à la citadelle de Sedan. Le 5 janvier 1666, Phélize (Phellice) de Thézan du Poujol, première épouse de Pierre, arrente le bénéfice du prieuré de Vissec, l'acte est signé au château. En 1667, Il est libéré grâce à l'intervention du prince de Conti, Armand de Bourbon-Conti. Le 18 février 1668, il signe un acte au Vigan qui précise « habitant en son château de Vissec » en faveur du prieur de Navacelle (AD du Gard : 2 E78/37).

Anne-Jacquette du Faur de Pibrac, deuxième épouse de Pierre gère Vissec, pour son époux, puis pour leur fils Michel.

Michel de Montfaucon, marquis de Vissec, baron d'Hierle réside au Vigan, mais séjourne aussi à Vissec, dans la partie du château féodal, réaménagée en manoir (par sa mère ?), confrontant au couchant la place qui pourrait être l'emplacement de la chapelle castrale détruite en 1628, qui était dotée d'une sauveté de 30 dextres (600m<sup>2</sup>) créée par une bulle du

Pape Adrien IV.

À la mort d'Anne de Crouzet, veuve de Michel Marc Antoine César de Montfaucon, en 1762, Jean Alexandre de la Tour du Pin de Gouvet, beau-frère de la défunte, hérite des biens et des titres de Vissec, par substitution.

En 1792, les biens appartenant à Alexandre-César de La Tour du Pin, marquis de Vissec deviennent des biens nationaux. Le château est pillé, on enlève toutes traces de blason, on défonce des portes, ainsi que les parquets du premier étage.

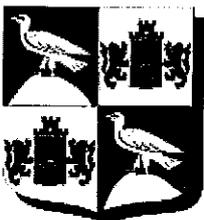
Des lots sont établis pour la mise aux enchères du domaine. Maître Jean-Jacques Capion, notaire au Vigan, les achète tous sauf un, qui est exclusivement composé de terres et qui est acheté par des habitants de Vissec.

Le 7 octobre 1862, le fils du notaire, Louis-Eugène Capion, propriétaire au Vigan, vend à Joseph Bourrier, propriétaire de Roquenouze, commune de Vissec, un domaine situé à Vissec comprenant une maison avec écurie et dépendances, dénommée ainsi dans l'acte de vente, précédemment appelée le château, une petite écurie indépendante, les ruines de l'ancien château, une terre labourable au-dessous du chemin vis-à-vis de la maison sus indiquée, une vigne attenante au dit champ, un champ complanté de mûriers et poiriers au quartier de Peysel, en un mot toutes les terres que le vendeur possède dans la commune de Vissec mais indépendantes du domaine de Roquenouze.

Au décès de Joseph en 1885, la maison, est divisée en deux parties privatives, l'escalier principal reste commun. Depuis la partie nord (numéro cadastral 200) n'a jamais servi que de bâtiment agricole, cave et grange. L'autre partie (numéro cadastral 201) a toujours été habitée en permanence jusqu'en 1984, année du décès de mon grand-père, Eugène.

Au décès de mon cousin, un autre Joseph Bourrier en 2000, je peux enfin réunifier la maison, après 115 ans de division.

Le château de Vissec fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 2 février 2009, après 17 ans de négociation avec la DRAC Languedoc-Roussillon et un premier refus de protection. Petite précision : c'est le château et le Castellans qui sont l'un et l'autre et l'un conjointement à l'autre



*Blason de Michel de Montfaucon, premier marquis de Vissec.*

#### Description physique :

Le château est aménagé sur des restes du castellans, mais sur de beaux restes ! visibles de partout sous les enduits du XVIIIème siècle.

Ce nouveau corps de logis est aménagé entre 1656 et 1666 par Phélize de Thézan du Pujol, première épouse de Pierre de Montfaucon sur des parties médiévales ruinées du premier château.

Deux voûtes médiévales sont encore debout, celle de l'ancienne cuisine du XVème siècle et celle de l'écurie du XIIIème siècle.

L'escalier à l'italienne avec un mur d'échiffre est bâti dans l'espace libre entre ces deux voûtes.

Au-dessus de l'ancienne cuisine, une grande salle, (peut-être la salle dite la plus haute dans les plus anciennes archives) était possiblement décorée d'une cheminée monumentale de

style gothique flamboyant. Au-dessus de l'écurie, devenue la cuisine, il y avait une grande pièce d'un seul tenant sous un plafond en bois et pourvue d'une cheminée sur le mur Nord, probablement la salle des gardes.

Les murs intérieurs du rez-de-chaussée font 1,10 m d'épaisseur.

Ceux du premier étage font 90 cm, comme ceux des courties du Castellans. Les parements de tous ces murs sont bien appareillés, avec des lits de pierre réguliers.

Une maison rurale est intégrée au château, pour en faire la chambre de la maison au premier étage.

La distribution des pièces du premier est totalement modernisée avec la création d'une enfilade liant tout cet étage.

Au rez de chaussée, une symétrie dans le vestibule d'entrée a été créée par l'ouverture de deux nouvelles portes, dont les ouvrants sont de style et d'époque Louis XIII.

La découverte récente d'un sol très ancien dans l'antichambre nécessitera une analyse chimique par le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques, pour le dater.

La construction a conservé une grande partie du second œuvre :

porte d'entrée en bois avec marteau daté de 1698, porte de communication intérieure à panneaux carrés ou losangés, 5 cheminées chauffent la bâtisse, plafonds à la française, traces de peintures murales et d'inscription. Le portail rectangulaire est souligné par des moulures simulant des chapiteaux doriques.

#### L'évolution depuis le XVIIème siècle :

Les travaux depuis la fin du XVIIe furent peu nombreux. Au XVIII, le salon d'honneur est transféré au rez de chaussée. Celui du premier est cloisonné pour soutenir le plafond à la française qui menace. La cheminée d'origine est remplacée par une cheminée à la mode de l'époque, gypserie et tour en bois.

Au rez de chaussée, la pièce qui accueille ce nouveau salon d'honneur est décorée d'une cheminée XVIIIe en gypserie et tour en bois, mais plus travaillée que celle du premier. Ouverture d'une grande fenêtre en lieu et place du fenestron qui éclairait cette pièce de service avant ces transformations. La modification des fenêtres du premier peut être contemporaine de l'ouverture de cette nouvelle baie. Les fenêtres d'origine étaient forcément à croisée de meneaux. Fort heureusement, ni le sol en pierre froide, ni la porte n'ont été modifiés. Les 2 portes palières du premier étage sont remplacées par des portes XVIIIème en applique sur les murs côté escalier.

Sous la Révolution, ces 2 portes palières du premier étage sont fracturées à coup de hache dans les panneaux. Les planchers des salles sont arrachés ou démontés.

Pendant 70 ans, la propriété de Maître Capion et fils n'a pas dû beaucoup changer.

A partir de 1862, les nouveaux propriétaires les Bourrier, mes ancêtres, murent l'escalier de service entre la cuisine et une chambre au premier étage. Ils cloisonnent l'antichambre pour créer une petite pièce obscure.

En 1885, au décès de Joseph, mon trisaïeul, la demeure est séparée en deux parties privatives, l'escalier d'honneur reste commun. Toutes les portes intérieures sont équipées de serrure fermant à clef. La porte palière de l'ancien salon d'honneur est réimplantée dans son embrasure, son cadre est adapté pour être posé à cet endroit. Les pentures et gonds sont remplacés pour être solidement fonctionnels. Les trois galetas servent de magnanerie, les quatre petites cheminées d'angle présentes dans les trois greniers l'attestent

Une question qui reste à ce jour sans réponse : Quand le toit de lauze, a-t-il été remplacé par des tuiles canal ???

Le grand galetas, côté Nord a dû être surélevé sur la façade

côté place entre 1862 et 1895

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, Eugène, mon grand père, suite à son mariage avec Yvonne Natalis modifie la cuisine : dépose du sol en pierre froide, à cette occasion, il découvre (dans les 2 sens du verbe) un drain entre l'angle de la cheminée et l'angle du placard du mur opposé, création d'un sol en béton imitation dallage.

Élévation d'une cloison séparative entre la cuisine et la désormais souillarde. Ouverture sur la façade principale d'une nouvelle fenêtre pour mieux éclairer la cuisine, ce qui oblige à réduire la taille du potager.

La menuiserie de la fenêtre de la chambre, sa chambre, est remplacée par une neuve.

En 1927, la fée électricité arrive dans le village, des siècles après les « masques », « fadas » et autres « encantadas ». Dans la cuisine, le circuit électrique se compose, du compteur, d'un tableau de fusible avec des plombs, d'un interrupteur qui commande l'unique lampe, et d'une prise de courant.

En 1949, les cousins de Roquenouze font poser un « volet neuf » pour la fenêtre du premier étage de la partie Nord.

Dans l'escalier d'honneur, la grande fenêtre sur la façade arrière est murée avec des parpaings à la demande de mon grand-père et celle de la façade principale est obstruée avec des bouts hétéroclites, l'œil de bœuf du dernier demi-palier est lui aussi fermé par des planches, ce qui le plonge dans une obscurité permanente.

Entre 1969 et 1971, rénovation du toit et application d'un enduit au ciment sur la façade arrière de la partie privative de mon grand-père.

En 1970, l'eau courante municipale arrive dans le village et donc au-dessus de l'évier en pierre de la cuisine, trop vite remplacé par un en céramique blanche.

En 1981, Yvan, mon père fait aménager une pièce d'eau et sanitaire sous la voute qui servait depuis le XVII<sup>ème</sup> de remise à mule, afin que mon grand-père puisse bénéficier de ce nouveau confort.

En 1984 et 1985, les décès à un an d'intervalle de mon grand-père, puis de mon père, me font hériter de la maison avec l'accord de ma mère et de ma sœur Odile.

#### Mes interventions :

Depuis plus de 30 ans, j'essaie de redonner toute sa beauté à cette belle endormie.

Tous les travaux entrepris vont dans ce même sens. Apporter du confort, sans dénaturer l'existant. En annexe la liste exhaustive de mes travaux.

Il y a eu en parallèle une recherche dans les Archives départementales (Gard et Hérault) et nationales (BNF) des éléments historiques sur Vissec. J'ai eu un long échange épistolaire avec M Yannick Chassin du Guerny qui m'a fourni de nombreuses transcriptions très éclairantes sur Vissec et les Montfaucon.

Mes grandes découvertes furent la présence des murs médiévaux jusque dans le galetas (plus 9 m d'élévation par rapport au niveau de la place). Egalement la découverte d'une cheminée dans l'antichambre sur le mur opposé de celle encore en place et aussi l'ancienne porte d'accès au premier étage avant le XVII<sup>ème</sup>, qui à cette époque a été transformé en placard mural. Dans la cuisine, j'ai enfin eu l'explication du drain sous le sol, qui a toujours interpellé mon grand-père. C'était le drain de l'écurie... En effet le placard mural avait été aménagé contre le pied droit de l'ouverture médiévale de cette écurie.

Ma grande chance a été de retrouver les peintures murales du XVII<sup>ème</sup>, d'abord dans la petite chambre, dans laquelle je dormais enfant. Puis dans la chambre de la demeure, où la décoration des 4 murs est arrivée jusqu'à nous. Ni mon père ni

mon grand-père ne savaient que ses trésors étaient cachés sous huit épaisseurs de badigeons de chaux.

Entre 1989 et début 1995, mon beau-père René Loiseau, trop tôt disparu lui aussi, m'a beaucoup aidé. Il était le maçon, j'étais l'architecte et son manoeuvre.

En 1994, ouverture de la fenêtre murée dans l'escalier commun et pose d'une nouvelle menuiserie et de ses volets, après avoir demandé à mes cousins Janette et Joseph Bourrier, frère et sœur célibataires habitant à Roquenouze leur participation financière.

Leur réponse fut extraordinaire : « Dans la famille, vous ne savez pas ce que vous voulez, ton grand-père l'a fait fermer et toi, tu veux l'ouvrir ». Forts de cela, ils n'ont jamais payé leur part...

En décembre 1999, je mets en ligne sur Internet les 2 premières pages de mon site sur Vissec qui depuis ne cesse de s'étoffer.

Ma grande joie fut en 2000 de pouvoir après 115 ans de division réunir à nouveau le château.

J'ai aussi retrouvé dans ma partie du Castellans des éléments d'une cheminée gothique flamboyant dont le décor est dit « en aile de chauve-souris ». Elle serait contemporaine de l'arrivée des Montfaucon en 1458.

Depuis, j'ai trouvé la formule pour qualifier ma démarche : Ma meilleure façon de restaurer Vissec est d'en garder l'odeur.

#### Mes projets :

L'enduit du pignon Nord est ma priorité actuelle. Mais dans un futur plus ou moins proche, la restitution du salon d'honneur au premier étage avec une grande cheminée me paraît être dans le prolongement de mes actions passées.

#### Pour conclure :

Vissec m'a permis de belles rencontres et de beaux enseignements. Si je suis là devant vous aujourd'hui c'est grâce à Romain Daudé dont le soutien a toujours été sans faille.

Mon site vous en dira encore plus, et principalement sur l'environnement du désormais reconnu Château de Vissec:

#### Travaux déjà réalisés au 31 décembre 2015

- Pose de quatre tirants.
- Dépose de 30 m<sup>2</sup> de l'ancien plafond à la française et réfection à l'identique.
- Réouverture de la porte de communication entre les deux petites chambres et d'un placard.
- Reprise de nombreux linteaux intérieurs (portes, placard, fenêtres).
- Pose en encastré de l'électricité dans les chambres du premier étage, côté sud.
- Ravèlement des murs intérieurs les plus abimés avec enduit chaux grasse + ciment et finition par badigeon à la chaux grasse.
- Découverte de peintures murales polychromes du XVII<sup>ème</sup> siècle.
- Réouverture et pose d'une fenêtre dans l'escalier d'honneur.
- Réouverture de l'escalier de service muré
- Chaulage des murs de la cuisine.
- Grattage des diverses couches de badigeon sur la cheminée de la première chambre
- Pose de deux fenêtres à un vantail, d'un volet à un vantail, et de deux volets à deux vantaux.
- Pose de carrelage en terre cuite dans les deux petites chambres du premier étage.
- Restauration d'une porte intérieure, pointe de diamant Louis XIII, en noyer.

- Dépose du sol (chape en chaux) des deux grandes chambres, en prévision de la pose d'un parquet cloué sur lambourdes
- Découverte d'une ancienne porte sur la façade principale, transformation en fenêtre et pose de la menuiserie.
- Réfection des conduits de cheminée de la cuisine et de la première chambre.
- Pose de trappe de fermeture dans trois cheminées.
- Remplacement d'une fenêtre de l'escalier d'honneur, par sa copie.
- Reprise de la voûte de plafond du premier étage de l'escalier d'honneur.
- Peinture en gris perle de toutes les menuiseries des baies, sauf porte d'entrée.
- Etude et sondage sur les peintures murales.
- Isolation du grenier sud, en soupente (laine de roche et Placoplatre) et au sol (chape d'isochanvre et chaux)
- Remplacement des fenestrons du grenier sud.
- Pose en encastré de l'électricité dans le grenier sud.
- Chaulage des murs du grenier sud.
- Pose d'une moquette au grenier sud.
- Fabrication et pose de deux portes intérieures.
- Restauration de la porte du grenier sud.
- Suppression d'une cloison de l'entrée fermant l'arcade gauche sous l'escalier d'honneur.
- Grand nettoyage de la paille (9 tonnes), des tonneaux et cuves à vin de la partie nord
- Pose de trois grandes fenêtres avec leurs volets, de trois fenestrons du grenier nord, d'un volet à un vantail.
- Pose de chenaux dans la partie nord.
- Mise à jour complémentaire des peintures murales polychromes (chambre de mon grand-père).
- Rénovation de la toiture de la partie nord.
- Déblaiement des murs ruinés accolés sur le pignon nord.
- Restauration des peintures murales découvertes les premières (cloison 4m x 3m).
- Remplacement à l'identique de la superbe porte d'entrée
- Restauration des peintures murales et de la porte Louis XIII de la chambre de mon grand-père.
- Pose de plancher dans la chambre et l'antichambre.
- Restauration de la porte Louis XV de l'antichambre.

En italique: Travaux réalisés par mes proches et/ou moi-même.

## Transcription de la paléographie de généalogie en Cévennes no 125

3 j 663 (AD Lozère) transmis par Eliette THIRION

- |  |   |
|--|---|
| <p>1 - Ordonné au long<br/>2 - Donation pour firmyn paris<br/>3 - habitant du lieu et<br/>4 - p(aroisse) de sanct maurice<br/><br/>5 - de Ventalon diocèse d'uzes<br/>6 - l an mil cinq cent trente huit et le<br/>7 - huyetiesme de octobre regnant<br/>8 - que dessus, en pré(sen)ce de moy noth(aire) etc<br/>9 - roial etc . établi personnelle(men)t s(ir)e Jaques<br/>10 - paris habitant du lieu et par(oisse) de<br/>11 - quesac diocèse de mende, lequel<br/>12 - c(on)siderant et actendant, firmyn paris<br/>13 - filz legitime et naturel de jehan</p> | <p>14 - paris nepveu dud(it) jaques paris<br/>15 - habitant du lieu et par(oisse) de sanct<br/>16 - maurice de ventalon diocèse de<br/>17 - Uzes illec present, luy avoir faitz<br/>18 - au temps passé plusieurs s(er)VICES et<br/>19 - esperant que luy en fara (<i>fera</i>) au temps<br/>20 - advenir . Et a ceste cause c(on)siderant<br/>21 - ce que dessus et autres causes<br/>22 - en son coraige (<i>courageux</i>) momans, de son bon<br/>23 - gré etc pour soy et a donne et p(ar)<br/>24 - et par tiltre de donation pure baille et<br/>25 - desampare p(er)petuellement et audit ....</p> |
|--|---|

Notez les Par- Per - Ser - Sir  
Le mot notaire , les virgules = /

### Lu pour vous:

#### La vallée de l'Auzonnet (Nouvelle édition) de Gérard DELMAS, édition de la Fenestrelle.

Grâce aux archives familiales et historiques des DESPEISSES DE LA PLAINE, retrouvées par Gérard DELMAS au Canada chez un descendant de cette famille, l'auteur a pu préciser le généalogie de cette dynastie et compléter l'historique du château du Cruzoulet.

Ce sont ainsi plus de cinquante pages qui ont été ajoutées à l'édition précédente, agrémentées de nombreuses photos et cartes postales anciennes, fruit de plus de dix ans de travail de recherche et d'analyse de notre ami Gérard DELMAS, qui s'est attaché à redonner une âme à cette vallée qui lui est si chère.

**Bonne nouvelle!** Les Archives du Gard ont commencé la mise en ligne des registres de l'état civil du département. C'est un bon début... Nous espérons que les compléments arriveront assez vite. Bon courage dans vos recherches.

